

Ville de Limoges 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4

pôles

24

directions

1

CCAS

1

Label

17

ODD



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

limoges.fr



ÉDITO



Chères Limougeautes, chers Limougeaude,

Je suis ravi de vous présenter le rapport d'activités et de développement durable pour l'année 2024. Ce document illustre notre engagement continu pour une ville plus durable, solidaire et créative. En intégrant chaque année davantage les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans nos actions, nous concrétisons l'ambition de Limoges d'être une ville exemplaire dans la transition écologique et sociale de demain. 2024 a été une année de défis, mais aussi de succès. Dans un contexte de contraintes budgétaires, chaque décision a été guidée par la recherche d'efficacité et de sobriété. Grâce au travail dévoué des agents municipaux, nous avons pu mener des actions concrètes pour améliorer votre qualité de vie tout en réduisant notre empreinte environnementale.

De nouvelles initiatives ont vu le jour pour promouvoir les énergies renouvelables, protéger notre biodiversité, et soutenir une économie locale dynamique et responsable. Bonne lecture et merci pour votre confiance et votre soutien dans ce projet collectif.

Fidèlement,

Emile Roger LOMBERTIE

RA

pages

8-40

partie

8 DIRECTIONS

1

**PÔLE
AMÉNAGEMENT
ET INGÉNIERIE**

- 8** Direction du développement urbain
- 14** Direction de la stratégie urbaine et de l'urbanisme réglementaire
- 17** Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité
- 19** Direction du patrimoine immobilier et de la construction
- 36** Direction du domaine public
- 38** Direction des ateliers municipaux
- 39** Direction de l'éclairage public
- 40** Direction des usages du numérique et des systèmes d'information

pages

44-69

partie

**4 DIRECTIONS
1 CCAS**

2

**PÔLE PROXIMITÉ,
CITOYENNETÉ
ET SOLIDARITÉS**

- 44** Direction citoyenneté et accueil des usagers
- 46** Direction développement des quartiers et de la vie associative
- 54** Direction de la démocratie participative
- 58** Direction de la santé
- 60** Centre communal d'action sociale

pages

72-103

partie

4 DIRECTIONS

3

**PÔLE ATTRACTIVITÉ
ET ÉDUCATION**

- 72** Direction de la jeunesse
- 84** Direction des sports
- 94** Direction de la culture et des arts
- 100** Direction attractivité commerciale

pages

106-119

partie

6 DIRECTIONS

4

**PÔLE RESSOURCES
ET MODERNISATION**

106 Direction des ressources humaines

108 Direction des finances

110 Direction de l'action foncière
et immobilière

113 Direction assemblées
et affaires juridiques

114 Direction achats, logistique
et commande publique

116 Direction sécurité, prévention
et salubrité

pages

122-126

partie

2 DIRECTIONS
1 LABEL

5

**DIRECTIONS RATTACHÉES
AU MAIRE ET À LA
DIRECTION GÉNÉRALE**

122 Direction de la communication

125 Direction de l'événementiel
et relations internationales

126 Mission d'appui



PÔLE AMÉNAGEMENT ET INGÉNIERIE

- 1 — DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
- 2 — DIRECTION DE LA STRATÉGIE URBAINE
ET DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE
- 3 — DIRECTION DES ESPACES VERTS,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ
- 4 — DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER
ET DE LA CONSTRUCTION
- 5 — DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC
- 6 — DIRECTION DES ATELIERS MUNICIPAUX
- 7 — DIRECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
- 8 — DIRECTION DES USAGES DU NUMÉRIQUE
ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

chiffres clés

9,7 M€
dépensés en 2024

370
factures payées au sein de la direction

205
commandes dans l'année

24
marchés notifiés dans l'année

3
quartiers en réaménagement NPRU + 5 projets d'aménagement urbain d'ampleur



Actions et faits marquants

Création de la direction au 1^{er} janvier 2024. Structuration de la direction (arrivée de la directrice, regroupement sur un site, création de temps d'échanges avec les autres directions, les élus et la Direction générale...)



Concertation projet écoquartier

Missions

La DDU (Direction du Développement Urbain) regroupe les services chargés des projets urbains et de l'aménagement des espaces extérieurs menés par la Ville de Limoges. Elle pilote également les opérations inscrites dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) dans les quartiers prioritaires, en collaboration avec différents partenaires, tant pour l'aménagement de l'espace public que pour l'intervention sur le patrimoine bâti.

Elle assure ainsi des missions de maîtrise d'ouvrage pour les projets urbains, ainsi que des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre en aménagement extérieur, au service des différentes directions-métiers de la Ville.

CREATION D'UN ECOQUARTIER AUX PORTES-FERREES

Le quartier des Portes Ferrées, éligible au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) fait l'objet d'un projet urbain ambitieux visant à le transformer en un écoquartier permettant à terme de le sortir de la Politique de la Ville.

Il sera structuré autour d'un parc urbain servant de lien entre les habitats sociaux conservés et les nouveaux habitats à construire qui permettront de développer la mixité sociale.

L'année 2024 a été principalement consacrée à la validation des études de projet, à la consultation des entreprises de travaux et aux échanges avec les opérateurs immobiliers.

L'engagement financier pour la Ville de Limoges est d'environ 4,8 M€ TTC pour l'aménagement de l'ensemble des espaces extérieurs relevant de ses compétences avec une subvention attendue de l'ANRU d'environ 1M€ et également de l'Etat (DSIL, Agence Nationale du Sport), du Département de la Haute-Vienne, du FEDER, ...

indicateurs de suivi des ODD

Éducation

(= travaux dans le patrimoine jeunesse)

1,56 M€
payés en 2024

(dont **1,05 M€**
payés à la DDU pour
les cours d'école et
les crèches)

Croissance économique

(= prestations
payées aux acteurs
économiques du
BTP)

9,7 M€
payés en 2024

Changement climatique

(= surfaces
désimperméabilisées
dans les espaces
publics municipaux)

3 513 m²
ont été

désimperméabilisés
en 2024, dont

2 101 m²
sur le groupe
scolaire Jules Ferry
et

1 412 m²
sur le groupe
scolaire Bellevue,
contre

1 607 m²
en 2023 (+118 %)

NOUVEAU

Une allée plantée en triple alignement, comptant 221 arbres, a malheureusement été contaminée par un champignon s'attaquant aux racines. Il a été décidé de lancer une étude ainsi qu'un marché de travaux pour remplacer la partie la plus affectée de l'alignement. Il est prévu d'abattre 101 arbres afin de replanter 36 arbres, plus de 192 arbustes et plus de 2 000 vivaces.

La logique de renaturation des sols guidera le choix des essences afin de mettre en œuvre une stratégie de replantation progressive (croissances différenciées), diversifiée (espèces variées) et étagée (différentes strates et hauteurs végétales). Les arbres sélectionnés sont volontairement peu développés afin de favoriser leur reprise et de permettre une taille de formation raisonnée dans les années à venir.

En 2024, les études et marchés ont été finalisés en vue de la réalisation des travaux début 2025.

VÉGÉTALISATION RUE JEAN JAURÈS

Les objectifs de ce projet sont d'offrir un cadre paysager agréable et ombragé suite à la piétonisation de la rue. Il s'agit également de renforcer la cohésion sociale par l'intégration de bancs ou la possibilité d'installer davantage de terrasses pour les commerçants de la rue.

Des plaques en porcelaine ont été installées au sein des jardinières de manière à rappeler l'identité et le savoir-faire de la ville de Limoges en faisant écho aux motifs du Pavillon du Verdurier.

En 2024, les travaux ont été réalisés ce qui a permis de perméabiliser environ 500 m² de surface en centre-ville. Au total, 12 arbres et 15 arbustes ont été plantés dans des jardinières garnies de plantes vivaces pour favoriser la biodiversité et la renaturation des sols urbains.

Le coût total des études, des prestations archéologiques et des travaux s'élève à 654 714,18 euros TTC. L'Etat a participé à hauteur de 126 536,00 euros au titre du Fond Vert, soit environ 19% du coût total.

JARDIN DES SENS

Ce jardin est situé à l'ouest de Limoges, à proximité des serres municipales où de nombreuses plantes sont produites chaque année pour faire de Limoges une ville nourricière. Dans cette continuité, le Jardin des Sens vise à faire évoluer son identité en mettant en scène des pratiques paysagères plus durables. Plus de 40 arbres et plus de 1 000 vivaces ont ainsi été plantés afin de proposer des essences fleuries, parfois comestibles, et adaptées au réchauffement climatique. L'évolution de ce site contribue au rayonnement horticole de la ville de Limoges.

Depuis 2019, le coût global du projet s'élève à 533 000 euros TTC.

Début 2024, les derniers aménagements paysagers ont été réalisés, et la pergola a été entièrement rénovée et agrandie afin de valoriser une perspective remarquable sur le paysage lointain.

L'inauguration du nouveau jardin a eu lieu en 2024 et s'est accompagnée d'une plaquette de communication présentant les différents sous-espaces thématiques du Jardin des Sens.



indicateurs de suivi des ODD

COURS D'ÉCOLES ET CRÈCHES

Ressources aquatiques

(= volume cumulé
de récupération
d'eau de pluie dans
les projets)

Condorcet

20m³

Blanchot

8m³

Hébras

20m³

Uzurat

30m³

Beaublanc

200m³

Bénédictins

10m³

école Jules Ferry

1,6m³

Bellevue

0,9m³

La ville de Limoges est engagée dans un programme de verdissement des espaces extérieurs dédiés à la jeunesse. Un référentiel a été rédigé en 2022, de manière à appréhender chaque futur projet avec des bases communes et une méthode établie. Le référentiel donne également des axes d'aménagement adaptés au territoire communal et propose des exemples autour du vivant, du partage de l'espace, de la végétalisation, des sols, de la récupération de l'eau ou encore de la gestion de la cour. Ce référentiel pose des bases pour créer des projets concertés avec les enfants et les équipes pédagogiques qui deviennent acteurs de l'entretien de leur cour.

En 2024, deux projets ont été réalisés dans les écoles :

- Cours du groupe scolaire Jules Ferry (2 101 m² perméabilisés soit 32% des surfaces) avec une récupération d'eau pluviale d'1,6m³.
- Cours du groupe scolaire Bellevue (1 412 m² perméabilisés soit 38% des surfaces) avec une récupération d'eau pluviale d'0,9m³.

Un troisième projet a été réalisé pour rénover les espaces extérieurs de la crèche de la Bastide ce qui a permis de désartificialiser une surface de 40m² de sol souple synthétique par de la pelouse (renaturation).

En 2024, deux études ont été menées en vue de réaménager les cours des groupes scolaires Montmailler et Bénédictins dont les travaux débuteront durant l'été 2025.

JARDIN D'ORSAY

Le jardin d'Orsay de 1,8 hectare, constitue un espace de nature du cœur de ville. Les vestiges archéologiques des Arènes de l'Amphithéâtre, les entrées monumentales du jardin en pierre datant du XIX^{ème} siècle et le kiosque contemporain, lieu central de manifestation, sont des marques de l'importance de ce jardin au fil du temps. La Ville de Limoges souhaite retrouver l'attractivité passée de ce jardin, en adéquation avec les contraintes climatiques actuelles du centre-ville.

Les objectifs sont de :

- Redonner au jardin d'Orsay sa fonction d'écrin de nature en centre-ville
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Valoriser le patrimoine historique de la ville
- Offrir un espace de détente et de jeux au sein du centre-ville

Le projet prévoit la plantation de 13 566 m² :

- 60 arbres plantés
 - 5 126 m² de massifs plantés
 - 8 440 m² de pelouses et prairies fleuries
- 14 arbres seront supprimés pour des raisons phytosanitaires.

Calendrier prévisionnel :

Études / conception : 2024

Études techniques : janvier / mars 2025

Autorisation de travaux monuments historiques + fouilles archéologiques : avril 2025

Travaux : novembre 2025 (durée : 14 mois)

Montant prévisionnel des travaux : 2,7 M € HT

JARDIN SAINT-ETIENNE RUE PORTE PANET

Dans le cadre de la valorisation du quartier de la Cité, la Ville de Limoges souhaite réaménager les abords de la place Saint-Etienne. Le périmètre comprend le mail planté de la place Saint-Etienne, les vestiges archéologiques (derrière la palissade) du futur jardin Saint-Etienne, et la rue Porte Panet.

Ces travaux d'aménagement répondront aux enjeux urbains et patrimoniaux de la Ville :

- renforcer la fréquentation du centre historique
- conforter les dimensions historiques et patrimoniales du quartier
- finaliser la connexion des bords de Vienne et du centre-ville, via le quartier de la Cité (par les rues du Pont Saint-Etienne et Porte Panet)

Le projet prévoit :

- Un futur jardin urbain patrimonial pour végétaliser cette place très minérale et découvrir le patrimoine archéologique, avec la mise en valeur d'une portion de voie antique et la matérialisation artistique en surface des vestiges sous terrain du Baptistère.
- Des espaces circulés adaptés à ce secteur patrimonial médiéval.

Estimation globale de l'opération (études techniques, fouilles archéologiques, travaux...) : 2 087 350 euros TTC

Études techniques :
novembre 2022 – mai 2024

Consultation des entreprises :
juin 2024

Travaux concessionnaires :
avril 2024 – février 2025

Travaux d'aménagement :
mars 2025 – mars 2026

LES QUARTIERS DE BEAUBREUIL ET DU VAL DE L'AURENCE SUD

Les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sont éligibles au Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) visant à améliorer le cadre de vie des habitants, à désenclaver ces quartiers, à offrir des services de qualité et à favoriser la mixité sociale.

L'année 2024 a été consacrée à un travail en parallèle sur :

- L'aménagement d'ensemble des quartiers avec la finalisation des études préliminaires par les urbanistes coordonnateurs et la préparation des consultations de maîtrise d'œuvre pour chacun des deux quartiers.

- Les équipements pour :

- Beaubreuil : études de conception et travaux pour le groupe scolaire Montalat, consultation de maîtrise d'œuvre pour le groupe scolaire Gérard Philipe et finalisation de l'étude de programmation pour l'équipement de la centralité.
- Le Val de l'Aurence sud : concours de maîtrise d'œuvre pour le groupe scolaire Joliot-Curie et étude de programmation pour la réutilisation du pavillon du Mas Jambost en vue de l'installation de l'école supérieure du Théâtre de l'Union.

L'engagement financier pour la Ville de Limoges est d'environ 36 M€ TTC pour Beaubreuil/24 M€ TTC pour le Val de l'Aurence sud (co-financements inclus).

AMÉNAGER UN PARC NATUREL URBAIN DES BORDS DE VIENNE

La Ville de Limoges a souhaité s'engager en 2016 dans une démarche de valorisation des bords de Vienne qui vise à renforcer l'appropriation des lieux par les habitants tout en respectant la singularité et la diversité du site.

L'ambition est de faire des bords de Vienne un parc naturel urbain où coexistent de multiples usages (loisirs, activités économiques, tourisme, déplacements...). La création du parc naturel urbain repose sur la mise en réseau d'un système d'espaces verts au sein d'un vaste ensemble de près de 100Ha qui s'articule autour de la Vienne.

La création du parc naturel urbain répond à plusieurs objectifs :

- Créer un vaste poumon vert en cœur d'agglomération, un axe de nature en ville entre les communes
- Régénérer le lien entre la ville et sa rivière et favoriser les mobilités douces
- Renforcer la réappropriation des bords de Vienne par les habitants en affirmant le site comme lieu de loisirs, de sports et d'événements
- Révéler l'héritage bâti, historique, industriel, qui participe à la mémoire des lieux

Secteur Font Pinot / Ste Félicité / Filature

Les travaux d'aménagement ont débuté en Février 2024. Les réalisations les plus notables en matière de développement durable sont les suivantes :

- Un renforcement des composantes environnementales et écologiques du site (remise en eau d'un ancien bief, traitement de terres polluées et de plantes envahissantes, désimperméabilisation des sols, nombreuses plantations, mise en place d'un éclairage adapté).
- L'amélioration des continuités piétonnes (notamment PMR) à travers la réalisation de deux passerelles (au niveau du Viaduc SNCF et de l'Anjoumard) et d'élargissements de cheminements (entre le pont St Etienne et le Pont Neuf).

Coût des travaux : 4 800 000 € HT
Achèvement : juin 2025

Secteur Parbelle – Ventejol

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue en juin 2024 pour mener les études sur la rive gauche. En matière de développement durable sont notamment prévus :

- La requalification complète de la Place Parbelle (désimperméabilisation, végétalisation)
- Le renforcement des mobilités actives (création d'aménagements cyclables, place du piéton...) tout en tenant compte des besoins en stationnement

Début des travaux : 2026

Coût des travaux : 5 200 000 € HT

Chiffres clés

7 Km de berges
100 Ha de parcs à terme
Environ 26 000 000 € d'investissement à terme pour l'aménagement du parc (portés par la Ville de Limoges et Limoges Métropole)



Chantier de la passerelle au niveau du viaduc SNCF

MARCEAU - TIERS-LIEU
ET ESPACES PUBLICS

Le site de la caserne Marceau représente une véritable opportunité de développement et constitue une réponse aux objectifs de dynamisation du centre-ville et du « quartier gare ». Situé à proximité du centre-ville et à seulement 500 mètres de la gare, il bénéficie de nombreux atouts (proximité du centre-ville, le plus grand marché hebdomadaire de la ville, desserte en transports en commun...). Il s'inscrit dans un milieu urbain dense, à dominante résidentielle où sont recensées diverses activités commerciales qui s'articulent autour de la place Carnot.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce projet urbain visent à :

- Insuffler une nouvelle dynamique au quartier Carnot – Marceau
- Renforcer la présence de la nature en ville
- Désenclaver la caserne et l'ouvrir sur le quartier
- Proposer de nouveaux logements, répondant aux besoins des habitants, avec des exigences environnementales élevées
- Développer une dynamique économique propre au quartier
- Favoriser la place du piéton et les modes actifs

Les grandes composantes du programme sont les suivantes :

- **Un programme pluriel** avec première séquence, située sur le flanc ouest de la caserne, à vocation d'activités et d'animation urbaine (tiers lieu, services municipaux, marché hebdomadaire...) et une deuxième partie, située à l'est, à vocation plus résidentielle ;
- **Une dimension patrimoniale forte** à travers la préservation/réhabilitation/réaffectation de plusieurs bâtiments existants
- **Une dimension environnementale forte**, en réponse aux enjeux climatiques et énergétiques, qui s'appuie :
 - sur le développement d'espaces publics généreux, notamment une reconfiguration complète de l'ancienne place d'armes en un espace végétalisé et désimpermeabilisé au maximum ;
 - sur la qualité environnementale des projets immobiliers proposés.

- **Une ouverture du site sur le quartier** à travers la création de nouvelles liaisons. Cette nouvelle trame s'appuie sur la création d'une unique rue circulée et d'un maillage de voies secondaires. De nouveaux cheminements piétons sont attendus pour traverser la caserne et la relier à l'ensemble des rues adjacentes ;
- **Un quartier apaisé**, à travers une priorité donnée aux modes actifs et à la limitation de la place de la voiture. L'aménagement d'un îlot dédié aux besoins en stationnement de la Police Municipale permettra de rendre piétonne la place d'Armes ;
- **La réalisation de 150 nouveaux logements** répartis sur 4 îlots. Deux types de produits immobiliers sont attendus : des maisons de ville et du collectif

Actions marquantes 2024 :

- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre sur les espaces publics
- Réalisation d'un appel à projet pour retenir le promoteur qui réalisera les nouveaux logements et réhabilitera les écuries et le pavillon de l'horloge
- Ouverture du tiers lieu bâtiment 25 afin d'y accueillir différents artisans, ateliers en lien avec le développement durable
- Mise en place de nombreuses manifestations sur le site de la caserne, notamment à l'initiative du collectif Marceau

Calendrier prévisionnel

- Démolitions préalables : 2025
- Début des travaux des espaces publics : 2026

DIRECTION DE LA STRATÉGIE URBAINE ET DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

chiffres clés

1 681

demandes
d'autorisation
d'urbanisme
déposées

11

présentations en
commission de
développement
urbain

250 000 €

de subventions
versées par la Ville
soit 30 dossiers
CARPP et RO

1,5 M€

de travaux
d'embellissement
du bâti (CARPP/
RO) réalisés par les
propriétaires



Actions et faits marquants

Globalement, l'année 2024 se caractérise principalement par un renforcement de l'accompagnement des pétitionnaires et porteurs de projets, dans un contexte marqué par une diminution des projets et des constructions neuves.

Ce fléchissement traduit une prudence accrue liée aux incertitudes économiques, certains porteurs estimant ne pas être suffisamment avancés pour soumettre des propositions abouties.

Toutefois, malgré les difficultés du secteur de la construction et de l'immobilier, le rendement locatif attractif de Limoges, le renforcement des campagnes de ravalement obligatoire et l'intérêt pour les dispositifs incitatifs de requalification du bâti contribuent à maintenir une dynamique d'accompagnement renforcée des porteurs de projets.

Cette évolution dans la nature de l'accompagnement s'inscrit dans un cadre exigeant, où plusieurs facteurs viennent redéfinir les modalités d'intervention :

- La crise persistante du bâtiment, appelée à se prolonger en 2025, impose une réactivité accrue ;
- Les attentes croissantes en matière de performance environnementale, portées notamment par l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN), repositionnent les exigences du développement urbain durable ;
- Les enjeux liés à l'attractivité du territoire appellent à repenser les politiques d'aménagement dans une logique de valorisation et d'innovation.

Missions

- *Accompagnement des projets privés structurants (Charte de Développement Urbain)*
- *Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme et gestion du contentieux*
- *Gestion des dispositifs de requalification du bâti*
- *Suivi des documents d'urbanisme, études connexes*



Façade - 7 rue Montmailler

indicateurs de suivi des — ODD —

En 2024, la tendance à la baisse des permis de construire (PC), amorcée en 2022 (**360** décisions) est confirmée (**268** décisions), et s'inscrit dans un recul durable, en ligne avec la situation observée en 2015 (**274** décisions).

L'année 2024 enregistre également une baisse du nombre de projets inscrits en Commission de Développement Urbain (CDU), avec **11** dossiers présentés contre **14** en 2023.

Néanmoins, le nombre de dépôts de demandes d'autorisation d'urbanisme reste stable entre 2023 et 2024.

Le recul des nouvelles constructions se fait au profit de projets de réhabilitation et d'extension du bâti existant, ce qui répond à des enjeux de revitalisation et de remise sur le marché des logements vacants. Ainsi, le nombre de déclaration préalable de travaux augmente passant de **322** en 2023 à **1 344** en 2024.

En termes de création de logements, si une baisse notable est visible pour 2023, l'année 2024 laisse observer un léger rebond de l'activité avec **300** créations en 2024 contre **225** en 2023.

Cette tendance est à nuancer avec des chiffres inférieurs à ceux des années passées : **372** créations en 2018, ou encore **587** en 2022.

De même, si les investissements privés dans l'embellissement du bâti sont moindres qu'en 2023 (**2.5 Millions** de travaux bâti), le nombre de dossier ne fléchit pas, on observe une légère augmentation (**23** dossiers en 2023), attestant du maintien de la dynamique des dispositifs CARPP et RO.

CHARTRE DE DEVELOPPEMENT URBAIN

La Charte de Développement Urbain se définit comme un cahier des charges de « bonne conduite » à destination des porteurs de projets (aménageurs, constructeurs, promoteurs...).

À partir de 12 items, elle a vocation à promouvoir et garantir le développement urbain harmonieux de la ville tout en assurant le respect des objectifs du développement durable.

À cet effet, des commissions de développement urbain ont lieu régulièrement et permettent d'instaurer un dialogue constructif en amont du dépôt des autorisations d'urbanisme.

Gage d'efficacité, les commissions sont aussi un outil de la collectivité pour rappeler les attendus en termes transition écologique.

11 projets privés structurants ont été examinés par la CDU.

REQUALIFICATION DU BATI PRIVÉ

- Inciter les propriétaires à embellir les façades ;
- Amener à davantage colorer les façades ;
- Requalifier le bâti sur des secteurs stratégiques (centre-ville et entrées de ville).

Les dispositifs CARPP et RO subventionnent l'isolation ou le support végétal, mais ne subventionnent pas sur les logements non-décents (ne respectant pas les normes énergétiques).

En 2024 : 250 000 € de subvention versées par la Ville soit 30 dossiers CARPP et RO/ 1,5 millions d'€ de travaux d'embellissement du bâti (CARPP/RO) réalisés par les propriétaires

SUIVI DE L'APPLICATION DU PLU ET SUIVI DU PLUI

L'activité du service s'appuie sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Son document pivot est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui répond à toutes ses thématiques en matière d'aménagement de l'espace et traduit le projet de ville « la grande ville à la campagne ».

Parallèlement, la Ville participe activement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), engagée par le Conseil Communautaire de Limoges Métropole et dont la direction SUUR est l'interlocuteur en charge de la coordination.

DIRECTION DES ESPACES VERTS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

chiffres clés

1 054

hectares entretenus
soit

81 m²

d'EV/habitant

1 193

arbres plantés

(**832** boisements +
292 arbres de pépi-
nière + **69** fruitiers)

692

arbres abattus

22

tonnes de légumes
produits

45

nouvelles
adresses pour les
végétalisations de
façades



Actions et faits marquants

- Création de la Mission Patrimoine Naturel
- Lancement de la rédaction d'une stratégie environnementale locale
- Renaturation du cimetière de Louyat et de l'allée cavalière du Parc Aurence 1
- Initiation des démarches pour l'entrée en conversion vers la labellisation BIO des productions maraichères



Diagnostic de l'état sanitaire des arbres



Missions

Consciente des enjeux environnementaux actuels, la direction des espaces verts et de l'environnement et de la biodiversité affirme sa volonté de placer le développement durable au cœur de ses différentes missions.

Les principales actions de la direction sont les suivantes ;

- Maintenance des espaces verts publics : parcs et jardins, terrains de sports, espaces verts d'accompagnement (écoles, crèches, EHPAD, etc.) et de leurs équipements (fontaines, aires de jeux)
- Lutte contre les îlots de chaleur : protection du patrimoine vert existant, mesure des indices de biodiversité et impacts sur le changement climatique, renaturation, sensibilisation
- Production maraichère pour autonomie alimentaire/circuit court/ville nourricière.

VÉGÉTALISATION URBAINE ET LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

indicateurs de suivi des ODD

Évolution
2023-2024

+ 501
arbres

+ 80
points de végétalisation de façades

Maintien des volumes de production maraichère

+ 3,4
hectares de surfaces cultivables
(**2,2** ha
La Vergne Aurence
+
1,2 ha
Puy Réjaud)

Indicateurs : Intégration de la mesure de canopée (indice de bien-être) dans les diagnostics écologiques réalisés par la Mission Patrimoine naturel.

Projets de renaturation :

Cimetière >> Allée de Louyat >> plantation de 92 arbres en régie

Parc Aurence >> Allée cavalière >> plantation de 36 arbres en régie

Jardin de Brachaud (plantation de 30 arbres en régie)

Finalisation du réaménagement du Jardin de la roseraie en

Jardin des Sens (inauguration août 2024)
Enherbement d'allées et agrandissement de plates-bandes au jardin botanique (Expérimentation nouvelles espèces)
Agrandissement du jardin du Vignal (Jardin de quartier)

Programmation d'implantation de boisements et haies d'avenir :

6 opérations + participation à l'opération Haiecolier (Maison de la nature)

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- 12 diagnostics écologiques menés en 2024
- (Naturalité/Economique/Ecosystémique, regroupant chacun 37 indicateurs)
- Programmation implantation Mares : 3 nouvelles mares : Uzurat et Déliade
- Participation au développement des ATE (Aire terrestre éducative)
- Maintien du label Ecojardin sur les sites Auzette et Nazareth (depuis 2022)
- Déploiement d'une parcelle de messicoles au jardin botanique et parcelles espaces verts.

DÉPLOIEMENT DE LA VILLE NOURRICIERE

L'objectif du potager municipal créé en 2020 est de fournir en légumes frais les cantines scolaires, les crèches, les EHPAD et l'épicerie sociale et solidaire, en favorisant les circuits courts avec une production locale de qualité.

Cette action s'inscrit dans une logique durable avec, au-delà de la simple production, une véritable ambition sociale. En effet, il s'agit d'un support pédagogique pour sensibiliser les habitants, et plus particulièrement les enfants, à une production et une consommation responsables.

Actions 2024 :

- Engagement de la démarche de conversion vers la labellisation bio
- Poursuite de la mécanisation de l'activité : achat de 4 matériels pour un total de 18 640 € TTC : peseuse-ensacheuse, vide-palox, transpalette électrique, lame souleveuse
- Quantités produites : 22 tonnes + 6300 pieds + 1100 bottes
- 32 espèces / 56 variétés
- Réaménagement des massifs nourriciers du jardin de l'hôtel de Ville

DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET DE LA CONSTRUCTION

chiffres clés

21,7 M€

investis, dont

1 468

factures payées au
sein de la direction

8,5 M€

dépensés au
titre de l'énergie,
représentant

2 642

factures

1 205

commandes et

117

marchés notifiés en
2024



Actions et faits marquants

La direction a été réorganisée au 1^{er} janvier 2024. Ses missions ont été resserrées autour de la gestion stratégique du patrimoine bâti.

Les missions d'énergie et climat lui ont également été attribuées, ces nouvelles compétences étant conjuguées avec le recrutement d'une économiste de flux et l'intégration d'une chargée de mission transition hydrique.



Missions

La Direction du Patrimoine Immobilier et de la Construction (DPIC) regroupe les services en charge des projets de construction ou de réhabilitation des bâtiments municipaux, ainsi que de la mise en œuvre de la stratégie énergétique de la Ville.

Elle assure ainsi :

- des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour le compte des différentes directions métiers de la Ville ;
- des fonctions d'expertise technique, notamment en matière de périls, de santé du bâtiment, d'accessibilité ou encore de conformité réglementaire ;
- le pilotage de la politique énergétique de la Ville, incluant l'optimisation des consommations, le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique du patrimoine bâti et le suivi des engagements en matière de développement durable.

NPRU BEAUBREUIL : RESTRUCTURATION DES ÉCOLES JEAN MONTALAT ET GÉRARD PHILIPPE

indicateurs de suivi des ODD

Éducation

En 2024, les travaux dans le patrimoine jeunesse ont représenté un investissement de

12,3 M€

contre

6,7 M€

en 2023 (+84%)

Énergies

En 2024, les travaux réalisés en termes de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique ont représenté une dépense de

4 M€

sous l'opération d'équipement « énergie – verdissement », contre

2,6 M€

en 2023 (+54%)

Dans le cadre du Programme national de rénovation urbaine visant à transformer le quartier prioritaire de Beaubreuil, la Ville a décidé de repenser l'offre éducative. Les trois écoles existantes étant sous-occupées, il a été décidé de les regrouper sur deux établissements (Jean Montalat et Gérard Philipe), en vue de former des groupes scolaires plus efficaces tout en rationalisant le foncier. Le projet s'intègre dans une démarche haute qualité environnementale. Les travaux sont réalisés en site occupé, sur deux phases.

- Jean Montalat : de septembre 2023 à l'été 2026 ;
- Gérard Philipe : de l'été 2026 à l'été 2029.

L'école Marcel Proust sera également détruite en 2 temps :

- **Fin 2025 : bâtiment maternelle**
- **Fin 2029 : bâtiment élémentaire qui servira d'école tampon sur toute la durée du projet**

En 2024, les travaux d'aménagements intérieurs sur l'école élémentaire sud du groupe scolaire Jean Montalat se sont poursuivis après les opérations de curage fin 2023. Par phase, le bâtiment est entièrement désamianté et curé et le cloisonnement complètement démoli. Seules deux cages d'escaliers ont été maintenues. Dans la conception des espaces, une attention particulière a été octroyée au confort acoustique et visuel pour que les occupants bénéficient au maximum de lumière naturelle. L'éclairage artificiel sera géré avec détecteur de présence pour l'ensemble des sanitaires.

Afin de rendre accessible les deux niveaux, un ascenseur sera installé en partie centrale et un monte-escalier permettra aux personnes à mobilité réduite de se rendre au restaurant scolaire. Les matériaux de construction ont été choisis de façon à assurer une qualité de vie intérieure optimale.

Réhabilitation thermique / énergétique :

La toiture terrasse sera entièrement refaite avec la mise en place d'un isolant plus performant et l'étanchéité sera recouverte de gravillons de couleur claire. Le bâtiment sera isolé par l'intérieur et des menuiseries à rupture de pont thermique seront installées,

Le projet comprend le remplacement des installations de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire (réseau de chaleur urbain), ainsi que la mise en place d'une installation de ventilation double flux avec système adiabatique pour le confort d'été. Une partie de la toiture-terrasse accueillera des panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité. Cette production fonctionnera en autoconsommation à la fois pour le bâtiment, les maternelles et le restaurant scolaire et le surplus sera revendu.

Il est attendu de ces aménagements 60 % d'économies d'énergie par rapport à l'existant.

Budget prévu pour la restructuration des 2 groupes scolaires

- **Jean Montalat (restructuration de l'élémentaire) : 6 360 000 € TTC**
- **Gérard Philipe : 11 100 000 € TTC**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE SCOLAIRE - MENUISERIES

indicateurs de suivi des ODD

Croissance économique

En 2024, les prestations d'études et de travaux payées aux acteurs économiques du BTP ont représenté

21,7 M€

Inégalités

En 2024,
462 000 €
ont été dépensés
en faveur de
l'accessibilité

La Ville mène une politique active de rénovation des écoles. Les travaux de remplacement des menuiseries extérieures constituent une part importante des chantiers. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration du confort des élèves et du personnel, d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de valorisation du patrimoine scolaire.

En 2024, la campagne de remplacement des menuiseries extérieures des écoles de l'accord-cadre de 2021-2024 s'est poursuivie.

Travaux achevés

- Groupe scolaire Edouard Herriot : 813 364 € TTC
- Élémentaire Les Feuillants : 155 790 € TTC
- Maternelle Aristide Beslais : 291 286 € TTC

Travaux poursuivis

- Groupe scolaire Jean Macé : 897 452 € TTC
- Élémentaire Léon Berland : 800 873 € TTC

Travaux à venir

- Groupe scolaire Les Bénédictins
- Groupe scolaire Montmailler
- Groupe scolaire Odette Couty

Les travaux de remplacement de menuiseries sont souvent des chantiers pluriannuels, et les montants indiqués peuvent correspondre à des phases de travaux s'étalant sur plusieurs années.

Entre 2020 et 2024, plus de 1 300 menuiseries (fenêtres + portes) ont été remplacées dans les écoles pour un montant total de 3 960 000 € TTC

NPRU VAL DE L'AURENCE : RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE

Dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine visant à transformer l'image du quartier du Val de l'Aurence, en le désenclavant et en le réaménageant, la Ville a décidé de repenser l'offre scolaire. Les deux écoles existantes étant sous-occupées, il a été décidé de les regrouper sur un seul site, afin de former des groupes scolaires plus efficaces tout en optimisant les équipements existants et en réduisant les coûts de fonctionnement.

A terme, le site Joliot-Curie accueillera les élèves des deux écoles existantes. Le projet de restructuration prévoit la création de deux écoles primaires : une au nord (9 classes maternelles et 12 élémentaires) et une au sud (6 classes maternelles et 10 élémentaires). Des espaces périscolaires, un accueil de loisirs et un nouveau restaurant scolaire seront également aménagés.

Le projet s'inscrit également dans une démarche environnementale et de développement durable, visant à maîtriser les dépenses énergétiques. Il associe la démolition et la réutilisation de certains bâtiments, ainsi que de nouvelles constructions. Les espaces extérieurs seront également réaménagés avec des cours de récréation sur différents niveaux.

Planning prévisionnel

- 2022 : Rédaction du programme
- 2023 : Lancement du concours de maîtrise d'œuvre
- 2024 : Jury de sélection des esquisses

Budget

- Le coût global du projet est estimé à 14 500 000 € TTC

ANCIENNE CASERNE MARCEAU : AMÉNAGEMENT D'UN TIERS LIEU AU BÂTIMENT 25.

A proximité immédiate de ma gare et du centre-ville, le site de l'ancienne caserne Marceau représente une opportunité de développement et de dynamisation du centre-ville et du « quartier gare ». S'il bénéficie d'atouts majeurs, comme la présence du plus grand marché hebdomadaire de Limoges et une bonne desserte en transports en commun, le quartier fait également face à quelques préoccupations : logements dégradés, sentiment d'isolement et déclin de l'activité commerciale autour de la place Carnot.

La Ville a entrepris de réaménager ce quartier afin de :

- Relancer l'attractivité du centre-ville et insuffler une nouvelle dynamique au quartier.
- Créer une dynamique économique propre au quartier en accueillant de nouvelles activités capables de générer de l'animation et de soutenir les commerces locaux.
- Réintégrer pleinement ce nouveau quartier au reste de la ville en désenclavant le site de la caserne, notamment par le développement de liaisons structurantes adaptées (piétonnes, cyclables, automobiles) et la mise en place de transports en commun performants.

Au sein de ce projet de réaménagement, la réhabilitation du Bâtiment 25 de l'ancienne Caserne Marceau, a pour objectif de créer un tiers-lieu hybride et collaboratif de 2 500 m². Plus précisément, ce bâtiment vise à être un lieu

de mutualisation d'outils, d'expérimentation, de mise en réseau et de diffusion d'initiatives liées à la transition écologique, à l'artisanat créatif, à l'écoconstruction et à l'économie circulaire. Il est conçu pour accueillir diverses activités et initiatives issues de secteurs variés tels que l'artisanat local, la recherche, les start-ups, l'économie sociale et solidaire, les associations...

Les travaux se sont déroulés entre avril 2023 et juin 2024 et ont permis de transformer l'ancien bâtiment militaire de 3 étages en un tiers-lieu avec des espaces partagés. Le Bâtiment 25 étant destiné à accueillir des résidents et du public, des travaux d'accessibilité PMR ont été menés et un ascenseur a été installé.

Au rez-de-chaussée, les volumes existants ont été entièrement repensés et accueillent un auditorium avec bar ouvert, un espace restauration, une boutique, de nouveaux sanitaires, des ateliers bois et métal.

Aux 1er et 2e étages, les murs, sols et plafonds ont été entièrement rénovés pour créer des bureaux ou ateliers privatifs, des bureaux de coworking, des salles de réunion mais aussi une salle mutualisée bien-être...

Les travaux du Bâtiment 25 ont été réceptionnés le 28 juin 2024

Budget aménagement du tiers lieu dans le Bâtiment 25 : 2 448 000 € TTC

RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DE REPAS CENTRALISÉE (UPC) DE BEAUBLANC

La Ville a décidé de restructurer son offre de restauration scolaire afin d'améliorer le service proposé aux élèves et plus précisément de :

- Porter la capacité de production de l'UPC de 1 200 à 4 000 repas par jour ;
- Transformer 13 restaurants traditionnels en restaurants satellites ;
- Conserver une production locale sur le site du Roussillon ;
- Équiper 8 groupes scolaires supplémentaires de restaurants satellites.

La Ville a fait le choix d'une maîtrise d'œuvre 100% interne assistée de bureaux d'études spécialisés (grandes cuisines, fluides et électricité, structures) pour ce projet qui a été entièrement conçu et supervisé par l'architecte et un ingénieur de la ville.

L'ordre de service a été donné en fin d'année 2023 et l'essentiel des travaux a été réalisé en 2024. La livraison prévue a été retardée à 2025 compte tenu de difficultés d'exécution (liquidation d'entreprises).

Coût global du projet : 3 335 574 € TTC

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la Ville a lancé en 2023 une vaste campagne de rénovation de l'éclairage de ses équipements sportifs afin d'offrir un meilleur confort visuel aux sportifs, de générer des économies d'énergie et de rendre les installations plus modernes et écologiques. Ce projet, s'est achevé au printemps 2024.

Plus de 300 éclairages LED avec un système de gestion intelligent des niveaux d'éclairage en fonction de l'activité ont été installés dans 12 gymnases, à la piscine des Casseaux et au boulodrome. Ce système de gestion de l'éclairage combine notamment :

- Des détecteurs de présence qui permettent d'éclairer uniquement en cas d'occupation ;
- Des détecteurs de luminosité qui s'adaptent à la lumière naturelle, diminuant ou éteignant l'éclairage intérieur s'il fait grand jour ;

- Des commandes flexibles (boutons poussoirs) qui permettent de choisir différents niveaux d'intensité lumineuse (25%, 50%, 100%) en fonction de l'activité (nettoyage, entraînement, compétition).

Budget total : 492 000 € TT

- Cofinancé à hauteur de 49% par l'Etat (Agence nationale des sports, dotation de soutien à l'investissement local et certificats d'économie d'énergie) et le Conseil départemental.
- Économies estimées à 41 000 € par an.

CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SATELLITE AU GROUPE SCOLAIRE LES BÉNÉDICTINS

Dans le cadre de la stratégie de redéfinition de l'offre de restauration scolaire, dont l'objectif est notamment de réduire le nombre d'élèves transportés quotidiennement et d'améliorer le service proposé aux élèves et à leurs familles, il a été prévu d'équiper 8 groupes scolaires de restaurants satellites, parmi lesquels celui des Bénédictins.

A cet effet, il est nécessaire de construire un bâtiment d'environ 510 m² afin d'accueillir les enfants et de distribuer les repas. Ce futur bâtiment, implanté à proximité de l'école élémentaire, sera organisé en 3 espaces :

- un réfectoire d'une surface de 290 m² pour 450 convives (en 2 services),
- une zone sanitaire dédiée aux utilisateurs de 85 m²,
- une zone technique pour la préparation des repas de 135 m².

Planning prévisionnel

- 2024 – Programmation - Dépôt et obtention du permis de construire – Consultation des entreprises
- 2025 – Construction du restaurant

Budget estimé de l'opération :

3 000 000 € TTC

Une classe maternelle et deux préaux ont, par ailleurs, été créés dans l'emprise du bâtiment.



NOUVEAU

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉMOLITION DE TROIS IMMEUBLES AVENUE GEORGES DUMAS

Avenue Georges-Dumas, à l'angle de la rue de l'Ancien-Faubourg-Manigne, trois immeubles étaient inoccupés depuis plusieurs années et menaçaient ruine.

Après une première phase de travaux de sécurisation d'urgence (purge des enduits, pose de filets anti-chutes), un diagnostic a révélé un état structurel fortement dégradé (bois de colombage pourri, planchers endommagés, maçonneries désolidarisées...).

Face au risque accru de chutes d'éléments sur le domaine public, il s'est avéré indispensable de démolir cet ensemble immobilier.

La première étape a consisté au désamiantage de l'immeuble. Puis, les travaux de démolition ont couvert l'intégralité de la structure (toiture, charpente, structure, dallage, fondations, réseaux) et ont été suivis par un remblaiement sécurisé et la remise en état du terrain.

Budget : 450 000 € TTC

ETUDES PRÉALABLES AU RACCORDEMENT DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX AUX RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS

NOUVEAU

Dès les années 1970, la Ville a fait figure de pionnière en développant ses premiers réseaux de chaleur, plusieurs fois récompensés par le label "Écoréseau de chaleur", décerné par l'association AMORCE, pour ses deux réseaux à énergie majoritairement renouvelable :

- Val de l'Aurence : 78 % de la chaleur provient de la biomasse, principalement des plaquettes forestières issues de la filière bois locale.
- Beaubreuil : 98 % de la chaleur est générée par la combustion des déchets de l'usine d'incinération.

Aujourd'hui, 45 bâtiments municipaux sont déjà raccordés à l'un des trois réseaux existants : Centre-ville, Val de l'Aurence et Beaubreuil.

En 2024, la Ville participe activement aux travaux préparatoires à la création et à l'extension des réseaux de chaleur urbains Limoges Sud et Limoges Centre, pilotées par Limoges Métropole : choix du délégataire, et tracé du réseau qui permettra le raccordement de 25 bâtiments municipaux supplémentaires (écoles, piscines, gymnases, bâtiments administratifs...).

Les travaux de raccordement, prévus de 2025 à 2028, offriront de nombreux avantages :

- Réduction de l'empreinte carbone : environ 1 500 tonnes de CO₂ eq chaque année.
- Valorisation des ressources locales : réduction de la dépendance aux énergies fossiles en privilégiant les circuits courts.
- Modernisation des infrastructures
- Maîtrise des coûts énergétiques.

Dans le cadre de son partenariat avec Limoges Métropole, la Ville bénéficie de la gratuité de raccordement de ses bâtiments. Les coûts seront compensés auprès du délégataire de service public par des certificats d'économies d'énergie.

TRAITEMENT DE L'AMIANTE DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

La présence d'amiante dans les bâtiments municipaux est une préoccupation majeure. Ce matériau, autrefois largement utilisé pour ses propriétés isolantes et résistantes au feu, est aujourd'hui reconnu comme possiblement dangereux pour la santé en cas d'inhalation de ses fibres. Afin de garantir la sécurité des occupants et de l'environnement, une procédure de désamiantage rigoureuse est impérative avant toute intervention de rénovation ou de démolition de bâtiment, notamment pour les plus anciens. Elle consiste à identifier, confiner et retirer l'amiante en toute sécurité, en respectant des protocoles stricts.

La recherche d'amiante est systématique avant travaux dans les bâtiments existants. Des actions de désamiantage en découlent régulièrement, notamment lors de réhabilitations lourdes, ou avant démolition.

En 2024, les principaux chantiers ont concerné :

- L'ancienne école Paroutaud et la Maison des sports, avant démolition
- L'école élémentaire du Vigenal,
- Les menuiseries extérieures de l'actuel espace Robert Hébras
- Le Foyer Jules Ladoumègue
- Les sols de la maternelle Landouge, de l'élémentaire Marcel Madoumier et du centre culturel Jean Gagnant
- Le studio du Chœur de l'Opéra de Limoges
- Les anciens logements de fonction de la maternelle Corgnac

Budget 2024 : 330 000 € TTC (hors grosses restructurations).

MISE EN SÉCURITÉ DES ÉDIFICES MENAÇANT RUINE

Les procédures de mise en sécurité des édifices menaçant ruine visent à garantir la sécurité des occupants, des riverains et du public face à des dangers provenant de la solidité d'un immeuble.

Depuis 2021, les services municipaux gèrent les procédures de mise en sécurité des bâtiments dangereux.

Lorsque la solidité d'un immeuble est compromise ("habitat menaçant ruine") et de nature à mettre en danger le domaine public et/ou les locataires, le Maire prend un arrêté de mise en sécurité :

- Il est ordinaire lorsque la sécurité du domaine public et/ou des locataires n'est pas immédiatement mise en jeu ;

- Il est imminent si la sécurité du domaine public et/ou des locataires est immédiatement mise en jeu. L'arrêté met en demeure le propriétaire de faire les travaux de nature à consolider l'immeuble sous 48 à 72 heures. À défaut d'exécution, la ville intervient par substitution. Le propriétaire doit alors rembourser le montant augmenté des intérêts et du montant de l'astreinte, le cas échéant.

Avant 2021, la Ville prenait en moyenne moins d'un arrêté de péril par an. Entre 2021 et mars 2025, plus de 120 demandes d'intervention ont été traitées.

En 2024, plus de 30 procédures ont été ouvertes.

La Ville a réalisé des travaux d'office pour lesquels elle a avancé plus de 80 000 € TTC, à rembourser ultérieurement par les propriétaires des bâtiments concernés.



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL

NOUVEAU

Depuis plusieurs années, la collectivité promeut le développement des énergies vertes et renouvelables, plus particulièrement celui de l'énergie solaire photovoltaïque avec une accélération des opérations d'installations de panneaux photovoltaïques en toiture sur le patrimoine communal, depuis 2022. Plusieurs obligations réglementaires s'imposent aux propriétaires immobiliers.

La démarche a pour objectif l'élaboration d'un « plan stratégique de développement de l'énergie solaire photovoltaïque 2026-2032 » sur le patrimoine municipal et du CCAS (bâtiments d'une surface supérieure à 500 m² et parcs de stationnement extérieurs non-couverts d'une surface supérieure à 1 500 m²) incluant :

- Les scénarios de maîtrise de la consommation avec analyse de son évolution à horizon 2032,

- Les fiches synthétiques par site du potentiel de développement du solaire photovoltaïque et préconisations associées, notamment sur l'autoconsommation collective,
- Le plan d'affaires du budget annexe spécifique photovoltaïque.

En 2024, les phases 1 à 3 (sur 5 au total) ont été menées, à savoir :

- Diagnostic énergétique 2022-2023, toutes énergies confondues,
- Analyse de l'évolution de la consommation d'énergie à horizon 2032,
- Analyse et évaluation (partielle) du potentiel solaire photovoltaïque des 195 bâtiments supérieurs à 500 m² et des 29 parkings, en analysant le cadre juridique et intégrant les exigences réglementaires applicables (loi APER et code de la construction et de l'habitation).

DÉFINITION ET CARTOGRAPHIE DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAE NR)

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER) du 10 mars 2023, et plus précisément son article 15, met les collectivités locales au cœur de la planification et prévoit que les communes proposent des zones d'accélération sur leur territoire pour le développement des énergies renouvelables (EnR). Ces zones préférentielles, ni obligatoires ni exclusives, dans lesquelles l'implantation des projets EnR sera prioritaire, bénéficieront d'avantages particuliers tels que des mécanismes financiers incitatifs et des délais de procédures raccourcis.

La définition de ces zones, cartographiées par filière et actualisées tous les 5 ans, nécessite de connaître les atouts et contraintes du territoire par rapport à chaque type d'énergie renouvelable.

L'année 2024 a vu la réalisation de :

- La concertation publique
- L'analyse et l'arbitrage des résultats,
- L'adoption des ZAE nR au Conseil Municipal de mars 2024,
- La cartographie des 309 ZAE nR via saisine dans le portail Géoservices de l'Etat (soumises pour validation à l'échelle régionale).

Les 6 filières d'EnR proposées :

- Solaire photovoltaïque en toiture et en ombrière de parking
- Solaire thermique
- Hydroélectricité
- Géothermie (faible profondeur)
- Bois énergie/Biomasse
- Biogaz/Biométhane.

CHALLENGE CUBE FLEX

NOUVEAU

La Ville de Limoges a été récompensée pour ses efforts en matière de flexibilité énergétique dans le cadre du Challenge CUBE Flex, organisé par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'IFPEB (Institut Français pour la Performance Énergétique du Bâtiment) et A4MT (société de conseil spécialisée dans la transition environnementale et bas carbone).

Ce concours vise à encourager les bâtiments tertiaires à adapter leur consommation d'électricité aux besoins du système électrique national, à savoir :

- Réduire la consommation pendant les heures de pointe de consommation (par exemple, de 7h à 11h et de 18h à 20h en hiver).

- Décaler des usages énergivores à des moments où l'électricité est moins sollicitée sur le réseau et/ou la production d'énergies renouvelables est plus élevée ("heures vertueuses").
- Moduler sa consommation en réponse à des signaux comme EcoWatt (qui indique le niveau de tension du réseau).

La Bibliothèque Francophone Multimédia s'est distinguée en remportant la catégorie « bâtiment spécifique » de la saison 2023-2024 pour l'efficacité de ses actions d'optimisation des systèmes de traitement d'air (CTA) et de préchauffage des halls notamment, qui ont permis une **économie globale de 30% sur la saison de chauffe et jusqu'à 41% lors des heures de pointe** des journées test EcoWatt rouge.

DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE ET DE L'AUTOCONSOMMATION PATRIMONIALE

Le développement de la production d'électricité photovoltaïque renouvelable (toitures, ombrières de parking, centrales au sol) permet de **promouvoir le mix énergétique et la décarbonation, de développer l'autonomie énergétique et de réduire la facture énergétique.**

Cette trajectoire, combinant la réduction des consommations énergétiques globales et l'augmentation de production des énergies renouvelables, sécurise aussi pour partie la politique d'achat de l'énergie face à l'augmentation générale des coûts. Elle concourt par ailleurs à valoriser les ressources disponibles localement dans une logique d'économie circulaire, avec les possibilités offertes par l'autoconsommation.

Fin 2024 :

- **7 sites sont opérationnels** dont 3 mis en service courant 2024 en autoconsommations individuelle et collective, avec revente de surplus : école primaire Blanchot, Maison des Arts et de la Danse Jean Moulin et BFM centre-ville.

- **2 opérations d'autoconsommation collective ont été montées** (avec les producteurs : Maison des Arts et de la Danse Jean Moulin - BFM et espace Robert Hébras). **Production électrique associée = 414 kWc, environ 433 980 kWh**
Surface des panneaux = 2 280 m²
- **4 sites sont en travaux** : espace Robert Hébras, restaurant scolaire Beaublanc, ALSH Uzurat et restaurant scolaire Les Bénédictins. **Production électrique associée = 270 kWc, environ 283 770 kWh**
Surface des panneaux = 1 268 m²
- **5 sites ont fait l'objet d'études de potentiel PV** par le CRER : école des Homérides, école du Vigenal, foot five Landouge, école et gymnase Léon Blum.
- **La phase 2 des études de faisabilité menées pour le projet d'ombrières place de Beaubreuil avec récupération d'eaux pluviales et installation de bornes de recharge électriques** a été réalisée, à savoir les études comparatives et détaillées avec évaluation de 4 scénarios de mise en œuvre (technique, financière, administrative et juridique).

RESTRUCTURATION DU PALAIS DES SPORTS ET AMÉNAGEMENT DU PARC URBAIN DE BEAUBLANC

La Ville s'est engagée dans un projet d'envergure visant à transformer le Parc des Sports de Beaublanc en un pôle d'excellence sportive contemporain et familial. Au cœur de cette transformation se trouve la restructuration profonde du Palais des Sports. Le chantier se déroulera en plusieurs phases, avec la construction de nouvelles infrastructures avant la rénovation du Palais des Sports.

Les nouvelles infrastructures : construction d'un nouveau bâtiment situé sur l'ancien site de la cité Coubertin qui abritera :

- Une salle multisports d'une capacité de 3 500 spectateurs ;
- Une salle d'entraînement et de compétition, dotée d'une tribune de 310 places ;
- Des bureaux pour les clubs, des espaces mutualisés et de travail partagé pour les centres de formation et associations sportives locales ;
- Des salons réceptifs, buvettes, locaux pour la presse, vestiaires, salles de musculation et de préparation physique ;
- Une brasserie ouverte 7j/7 avec une terrasse extérieure ;
- Une boutique des clubs.

La rénovation du Palais des Sports existant a pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil de 800 places assises (création de deux nouvelles tribunes) **et d'améliorer les espaces pour les spectateurs** (création de 10 loges et 5 salons réceptifs supplémentaires, installation de 16 buvettes entre le Palais des Sports et les salles annexes, optimisation de la sonorisation, des jeux de lumières, des écrans et cubes vidéo, et des espaces de merchandising) ...

Le projet a été mené dans le cadre d'une démarche écologiquement et socialement responsable :

- Installation d'une centrale solaire de 1 300 m² de panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 263 kWc, avec autoconsommation sur l'ensemble du parc des sports (piscine, stade...) et injection du surplus sur le réseau public
- Traitement de l'enveloppe thermique très performant, et maîtrise des apports solaires en toiture pour les salles d'entraînement
- 200 m³ de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage et les sanitaires
- Recyclage des eaux grises et réutilisation pour les sanitaires
- 180 arbres plantés, dont une micro-forêt urbaine
- 12 300 m² de surfaces désimperméabilisées (gazon, micro-foret, pavages, sable renforcé, ...), soit l'équivalent de 2 terrains de rugby,
- 300 m² de toiture végétalisée
- 1 000 m³ de noues paysagères et casiers enterrés pour réguler les eaux pluviales avant rejet
- Réutilisation de plusieurs matériaux comme des gravois de démolition, des terres de remblai, des éléments de la charpente bois, des bordures en granit, le parquet récent du Palais des Sports...

L'année 2024 a permis de travailler sur l'ensemble des études préalables, la programmation du projet et la préparation des marchés publics pour la partie travaux (21 lots). Le permis de construire a été obtenu durant l'été pour un début des travaux envisagé en 2025.

La réception de l'ensemble du projet est prévue pour 2029.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU VIGENAL

NOUVEAU

La Ville a fait le choix, suite aux dégâts causés par un violent orage en septembre 2023, d'accélérer la rénovation de l'école élémentaire du Vigenal. Le temps des travaux, les élèves ont été transférés à l'école Descartes.

Les travaux ont débuté en février 2024 et ont concerné :

- La réfection complète de la toiture de l'élémentaire, du préau et du petit gymnase
- Le remplacement de menuiseries extérieures
- La rénovation des sanitaires du préau avec mise aux normes PMR et création d'une rampe d'accessibilité

- Le remplacement de tous les blocs-portes et serrures, également aux normes PMR
- La rénovation de plusieurs plafonds, des sols et des peintures
- Le remplacement de toutes les ampoules par des LED basse consommation.

Ces rénovations, qui ont mobilisé des entreprises et les ateliers municipaux, sont allées au-delà de la simple réparation des dommages : une part significative du budget (600 000 € TTC) a été allouée à la rénovation énergétique du bâtiment.

Dont coût travaux : 1 100 000 € TTC

VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) constituent un dispositif mis en place par l'État français en 2006, qui permet de récupérer des financements corrélés à un volume d'économie d'énergie réalisé. Sur le principe du pollueur payeur, il repose sur l'obligation faite aux fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul, carburants, GPL, réseau de chaleur...) de financer des actions et des travaux en faveur des économies d'énergie : installation de pompe à chaleur, isolation des combles et des murs extérieurs, réfection des menuiseries... Pour atteindre leurs objectifs, ils peuvent entre autres acheter des CEE auprès de particuliers, d'entreprises ou de collectivités territoriales en les incitant à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

En 2024, la Ville a poursuivi la valorisation de ses CEE, afin de couvrir une partie des coûts d'investissement des opérations d'efficacité énergétique qu'elle réalise sur son patrimoine, dans le cadre d'une convention avec la société Picoty. De nombreux chantiers ont fait l'objet d'une demande de prime CEE, parmi lesquels :

- L'isolation des combles (Théâtre de l'union, archives municipales, groupe scolaire du Vigenal...),
- L'isolation interne et externe des murs (école Jean Montalat),
- Les changements de menuiseries (bureaux Roosevelt, groupe scolaire Jean Montalat...)
- L'isolation des toitures terrasses (groupe scolaire Jean Montalat)
- L'installation d'une chaudière collective à haute performance énergétique au Foyer Victor Thuillat,
- La rénovation de l'éclairage extérieur...

Recettes 2024

Les travaux d'efficacité énergétique des années antérieures ont été valorisés à hauteur de 24 085 €.

Le montant des primes à percevoir pour les travaux déclarés en 2024 s'élève à 299 965 €.



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DYNAMIQUE DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES

Soucieuse d'optimiser la gestion de son patrimoine immobilier et notamment son volet énergie, la Ville est également soumise à plusieurs obligations réglementaires, notamment le Dispositif Eco Energie Tertiaire, qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² (265 bâtiments municipaux concernés), par rapport à une année de référence choisie entre 2010 et 2019, de : - 40 % en 2030, - 50 % en 2040 et -60 % en 2050.

Un état des lieux des consommations du patrimoine soumis à cette obligation a été réalisé dans le cadre des déclarations OPERAT 2022, 2023 et 2024. Afin d'établir une programmation pluriannuelle de réduction des consommations, pour atteindre ces objectifs, le service énergie – climat est accompagné pour une durée minimum de 3 ans par la société Lowit. Cette prestation comprend notamment :

- La réalisation d'audits énergétiques des bâtiments
- L'implémentation et la mise à jour des jumeaux numériques des bâtiments dans l'application Lowit,

- La simulation des actions d'amélioration
- La réalisation des premiers scénarii d'une stratégie énergétique globale à intégrer dans un plan pluriannuel d'investissement.
- Les déclarations annuelles OPERAT
- La création, le pilotage et le suivi du plan pluriannuel d'investissement énergie de manière dynamique
- Le suivi de la trajectoire Décret Tertiaire,
- Le suivi des économies budgétaires et d'énergie
- L'assistance illimitée des équipes Lowit

Lowit propose, par ailleurs, un module de suivi des consommations énergétiques par bâtiment sur les 440 bâtiments municipaux (Système de Management de l'Énergie). Un gestionnaire de flux a été recruté pour déployer sa mise en place. Cette plateforme permet notamment de collecter les données de consommation d'énergies (électricité, gaz, eau...), de visualiser et d'analyser ces données (tendances de consommation, pics de consommation, anomalies...).

Budget global : 466 635 € TTC

Cofinancé à hauteur de 50% dans le cadre du programme ACTEE.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE BEAUNE-LES-MINES

L'église de Beaune-les-Mines, inscrite au titre des monuments historiques, nécessite d'importants travaux de restauration en raison de problèmes structurels et de non-conformité aux normes de sécurité. Les études préalables à sa restauration ont été lancées en 2024.

Planning prévisionnel

- Mai 2025 : dépôt du permis de construire
- Juin 2025 : consultation des entreprises
- Octobre 2025 : lancement des travaux
- Livraison du chantier fin 2027

Budget prévisionnel : 5 450 000 € TTC



DIAGNOSTICS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)

NOUVEAU

Les propriétaires de bâtiments tertiaires doivent faire réaliser des Diagnostics de Performance Énergétique (DPE), qui évaluent la performance énergétique du bâtiment en attribuant deux étiquettes de synthèse sur une échelle de A (très performant) à G (très énergivore) :

- Une étiquette énergie évaluant la consommation d'énergie du bâtiment,
- Une étiquette climat évaluant les émissions de gaz à effet de serre

Pour déterminer ces 2 étiquettes, le DPE doit présenter :

- les caractéristiques du bâtiment (surface, orientation, isolation des murs, fenêtres, toiture, matériaux, etc.).
- la description de ses équipements (chauffage, production d'eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation, éclairage).
- des recommandations pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, distinguant les travaux essentiels et les autres, et estimant leur coût et l'économie d'énergie potentielle.
- l'évaluation de l'éclairage et de la gestion des équipements électriques.

Le DPE tertiaire est obligatoire lors de la vente, de la location ou de la construction, ainsi que pour certains Établissements Recevant du Public (ERP) d'une surface supérieure à 250 m². Le DPE en cours de validité doit être affiché de manière lisible. Il a une durée de validité de 10 ans.

En 2024, le service énergie a lancé un marché pour l'exécution des DPE de 155 bâtiments municipaux soumis à l'obligation réglementaire :

- 24 bâtiments d'une surface comprise entre 100 m² et 499 m²
- 53 bâtiments d'une surface comprise entre 500 m² et 999 m²
- 78 bâtiments d'une surface supérieure à 1000 m²

Budget total : 62 000 € TTC

RÉALISATION DU BILAN D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants doivent réaliser tous les 3 ans un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) également appelé bilan carbone. Ce bilan est un outil essentiel pour comprendre et réduire son impact sur le climat. Il a pour objectif de quantifier précisément les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et autres gaz à effet de serre générées par l'activité des services de la Ville. Les sources d'émissions les plus importantes ainsi identifiées, il sera possible de mettre en place des stratégies pour réduire notre empreinte carbone en vue d'atténuer le changement climatique. Le document se traduit par un plan d'action indiquant le volume global des réductions d'émissions attendu.

Le cadre réglementaire ayant considérablement élargi le périmètre d'étude du BEGES, il était nécessaire de se faire accompagner par un prestataire spécialisé pour l'élaboration de ce bilan. Le service énergie – climat a coordonné l'accord cadre de fourniture et de services pour la mutualisation de cette prestation avec le CCAS et la Communauté Urbaine Limoges Métropole.

Le marché, d'un montant de 85 000 € HT (40 000 € pour la Ville, 30 000 € pour Limoges Métropole et 15 000 € pour le CCAS) a été notifié le 12 juillet 2024.

DECLARATION OPERAT 2024

Le Dispositif Eco Energie Tertiaire vise à accélérer la rénovation énergétique des sites et bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² en imposant une réduction progressive de la consommation d'énergie. Par rapport à une année de référence choisie entre 2010 et 2019, cette diminution doit représenter : - 40 % en 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050.

Chaque année, les consommations énergétiques (toutes énergies confondues) et les usages des bâtiments concernés doivent être déclarés sur la plateforme « OPERAT » mise en place par l'Etat.

Pour la déclaration OPERAT 2024 (portant sur les données 2023), 265 bâtiments représentant 379 995 m² étaient assujettis à cette obligation. Leur consommation s'est élevée à 39 536 MWh, représentant :

- une diminution de 31% (19 576 MWh) par rapport aux consommations de référence, soit l'équivalent de la consommation du campus l'hôtel de ville / place Blanqui pendant 9 ans.
- une diminution de 7% (8 101 MWh) par rapport à 2023, soit l'équivalent de la consommation du campus l'hôtel de ville / place Blanqui pendant 6 ans.

L'accélération des baisses de consommations ces dernières années illustre l'efficacité des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments, ainsi que des mesures de sobriété déployées à l'hiver 2022/2023.

La Ville a atteint, dès sa déclaration 2024, les objectifs réglementaires fixés pour 2030.

RESTRUCTURATION
DE L'ESPACE ROBERT HEBRAS

La Ville de Limoges a entrepris la restructuration des locaux vacants de l'ancien espace Romanet en juillet 2023, afin de proposer une nouvelle offre de loisirs aux habitants du quartier des Portes-Ferrées, tout en maintenant les services existants et en mettant à disposition des espaces mutualisés pour les acteurs de quartier et le tissu associatif.

Livré en septembre 2024, ce nouvel espace abrite désormais :

- Un accueil de loisirs sans hébergement d'une capacité de 110 places, destiné aux enfants de 3 à 11 ans. Il dispose de 6 salles d'activités, ainsi que de bureaux pour les équipes d'animation et de direction, une cuisine satellite et un restaurant pouvant accueillir près de 80 enfants. Il accueille les enfants pour les activités périscolaires du mercredi et pendant les vacances scolaires
- Un accueil de loisirs seniors
- Des associations.

Ce projet a entièrement été conçu et supervisé par l'architecte et un ingénieur de la ville, cette expertise interne permettant d'assurer cohérence et réactivité pendant la durée des travaux, de maîtriser les coûts et d'optimiser le budget (économies substantielles sur les honoraires), tout en valorisant le savoir-faire des agents de la collectivité. Il est par ailleurs le reflet de l'efficacité d'une gestion collaborative rigoureuse. Les services utilisateurs ont réussi à faire cohabiter harmonieusement l'ensemble de leurs besoins dans l'espace initial sans recourir à la construction d'une extension, ce qui a permis de réaliser des économies significatives.

La réalisation porte sur la rénovation globale de tout le bâtiment qui a été entièrement désossé. Seule la structure béton a été conservée, afin de mieux redistribuer les espaces et améliorer le confort thermique. Il s'est inscrit dans une démarche de réhabilitation écologique visant 78 % d'économies d'énergie primaire par rapport à l'état initial, et une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

Coût travaux 2 500 000 € TTC
Durée des travaux 12 mois



AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE LOISIRS D'UZURAT

La Ville a entrepris d'important travaux d'aménagement sur le site de l'ancien camping d'Uzurat afin de le transformer en un centre de loisirs moderne qui permet d'offrir aux enfants des activités éducatives et ludiques dans un cadre privilégié, à proximité du lac d'Uzurat et du bois de la Bastide.

Sur une surface de 3 000 m², le projet porte sur la réhabilitation des deux bâtiments existants et la construction de six nouveaux bâtiments. Il s'inscrit dans la démarche Bâtiment Durable Nouvelle-Aquitaine (BDNA) et a obtenu le niveau de reconnaissance Argent pour la qualité de sa conception qui respecte les enjeux de développement durable :

- Production d'énergie solaire
- Récupération des eaux pluviales
- Utilisation de matériaux bio sourcés : paille, terre, bois...
- Économie d'énergie par une isolation, un système de chauffage, de ventilation et des matériaux performants
- Orientation des ouvertures, des débords de toit

- Végétalisation permettant d'améliorer le confort d'été
- Augmentation de la surface végétalisée
- Plantation d'arbres supérieure aux suppressions et réemploi des arbres impactés (transplantation, mobilier extérieur, paillage).

Le centre de loisirs proposera des salles de motricité, de bricolage, une cuisine pédagogique, ainsi que des terrains de sport, un pas de tir à l'arc, une mare pédagogique, un verger, un jardin avec des animaux...

Le centre pourra accueillir 200 enfants à la journée les mercredis et pendant les vacances scolaires. Des séjours vacances et classes découvertes seront également possibles grâce à 66 couchages (sous tente ou en dur).

Au cours de l'année 2024, 70% des travaux de construction ont été réalisés. L'ouverture est prévue en septembre 2025.

Budget travaux : 10 061 874 € TTC

Durée travaux : 17 mois

RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

NOUVEAU

Écoles, bâtiments administratifs, équipements sportifs et culturels, monuments historiques... les bâtiments de la Ville sont des piliers de la vie locale qui nécessitent un entretien régulier pour garantir la sécurité des usagers, préserver la valeur des biens de la collectivité et éviter des coûts de rénovation bien plus élevés à long terme. Au-delà des grosses restructurations, la ville investit chaque année des moyens humains et financiers importants pour entretenir le patrimoine municipal. Menuiseries, isolation, toitures... les travaux font de plus en plus une large place à la rénovation énergétique.

En 2024, en plus des campagnes de travaux dans les écoles, la ville a remplacé les menuiseries des locaux de la place Roosevelt, ainsi que sur le site Kennedy (bâtiment A).

Les menuiseries vétustes sont la source de déperditions thermiques importantes, entraînant une surconsommation d'énergie pour le chauffage.

En optant pour des modèles plus récents, dotés de double et de cadres isolants, leur remplacement peut engendrer des économies d'énergie significatives et améliorer le confort des usagers.

Bâtiment A Kennedy

Remplacement des menuiseries extérieures des façades sud et ouest
Budget travaux : 125 000 € TTC

Bâtiment place Roosevelt

- Remplacement des fenêtres en bois (après celles en aluminium en 2023) par des menuiseries en double vitrage Reprise de l'étanchéité à l'air et à l'eau (calfeutrements pour éviter les fuites d'air et les infiltrations d'eau autour des montants).
- Changement des radiateurs.

Budget travaux : 377 000 € TTC

RESTRUCTURATION DU CENTRE CULTUREL JEAN MOULIN, NOUVELLE MAISON DES ARTS ET DE LA DANSE

La restructuration du centre culturel Jean Moulin, désormais appelé Maison des Arts et de la Danse, a pour objectif principal une spécialisation dans les arts de la danse en y intégrant les sections danse et musique traditionnelle du conservatoire, ainsi qu'en accueillant une partie de la programmation de l'Opéra de Limoges.

Planning prévisionnel

- En 2023 et 2024, pour la faisabilité et la programmation de ce chantier d'envergure, la Ville s'est fait accompagner par le bureau d'études Hémis Amo.
- Juin 2025 : choix du scénario
- Août 2025 : lancement de la maîtrise d'œuvre 2026

Budget prévisionnel de l'opération :

12 500 000 € TTC, dont 8 000 000 € TTC pour les travaux

NPRU BEAUBREUIL : BÂTIMENT DE CENTRALITÉ

Dans le cadre du NPNRU, l'objectif est de créer un projet structurant au cœur de la nouvelle centralité, un lieu de sociabilité à vocation culturelle et sociale, à savoir la Bibliothèque municipale, le centre social - secteur famille et la maison France service (antennes mairie + médiateurs), et l'antenne RPE, qui participeront activement à l'animation de la nouvelle centralité.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain du quartier de Beaubreuil, la Ville souhaite aménager une centralité de quartier structurante permettant de relier les secteurs Nord et Sud de Beaubreuil.

Le futur bâtiment regroupera notamment l'actuelle médiathèque de quartier, une partie du centre social municipal (secteur famille), l'antenne-mairie France Services et le Relais Petite Enfance.

Planning prévisionnel

- 2023 : Réalisation de la mission de faisabilité et de programmation
- 2024 : Lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre
- Août 2025 : notification maîtrise d'œuvre
- Mars 2026 : dépose du permis de construire
- Fin 2026 : consultation des entreprises
- Septembre 2027/2029 : travaux

Budget estimé de l'opération :

12 000 000 € TTC

NPRU VAL DE L'AURENCE - RÉHABILITATION DU PAVILLON DU MAS JAMBOST ET CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPECTACLES

NOUVEAU

Le Centre Dramatique National – Théâtre de l'Union est un acteur incontournable du paysage culturel du territoire, fortement soutenu par la Ville de Limoges et ses partenaires institutionnels. L'école est actuellement située à Saint-Priest-Taurion, dans un bâtiment appartenant à la Ville de Montreuil, dont le bail arrivera à échéance en 2028 et ne sera pas renouvelé.

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur le quartier du Val de l'Aurence Sud, la ville a décidé de poursuivre son soutien et de réhabiliter et étendre le Pavillon du Mas-Jambost en vue d'accueillir l'École Supérieure du Théâtre de l'Union, l'une des douze écoles supérieures d'art dramatique de France.

Après échanges avec les représentants de l'école et les partenaires, le principe du scénario d'aménagement retenu vise à restructurer le pavillon pour y installer les espaces pédagogiques, les espaces

communs, l'administration et la logistique de l'école et à construire un bâtiment intégrant les espaces de représentations (accueil public avec une jauge pouvant aller jusqu'à 100 personnes, espace scénique, loges, logistique).

En 2024, la programmation de l'opération, ainsi que les études et les diagnostics préalables à la conception et à la réalisation des travaux ont été réalisés.

Planning prévisionnel

Lancement de la consultation maîtrise d'œuvre : décembre 2024

Notification maîtrise d'œuvre : mars 2026

Consultation entreprise : décembre 2026

Début des travaux : mars 2027

Budget de l'opération

4 700 000 € TTC dont 3 500 000 € TTC pour les travaux

Ce projet est co-financé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

SOBRIÉTÉ HYDRIQUE : EXPÉRIMENTATION D'UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE PILOTAGE INTELLIGENT DE L'ALIMENTATION EN EAU DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

En 2023, le service énergie a mis en place un dispositif breveté pour la surveillance et le pilotage à distance et en temps réel de l'alimentation en eau potable de 5 sites pilotes (groupes scolaires Les Bénédictins et Gérard Philipe, complexes sportifs Saint-Lazare et Buxerolles, Centre Technique Municipal).

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans le cadre de l'axe sobriété du plan Eau durable de la ville, en prévision de la fin progressive de l'application du tarif dégressif de la redevance eau qui vise à :

- Améliorer la performance énergétique en réduisant la facture d'eau avec un meilleur suivi des consommations des bâtiments équipés,

- Protéger les bâtiments et leurs équipements, en prévenant le risque de fuite ou de dégât des eaux en résultant (coupure automatique en cas de fuite avérée),
- Être alerté en temps réel en cas de fuite avérée.

Bilan sur 15 mois d'expérimentation :

- 68 fuites identifiées sur les 6 réseaux sécurisés
- Économie globale évaluée à 38 800 € avec 11 086 m³ sauvés.

Le retour sur investissement est estimé à 15 mois.

DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC




Missions

- Mise en œuvre des règles permanentes de circulation et stationnement
- Mise en application de la réglementation en matière d'enseigne et publicité
- Gestion de l'espace public et délivrance d'autorisation d'occupation du domaine public
- Gestion des marchés de plein air

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

GÉNÉRALISATION DU 30KM/H À L'ÉCHELLE DU CENTRE-VILLE

L'abaissement de la vitesse à 30Km/h en centre-ville a pour objectifs d'améliorer la sécurité des déplacements, de favoriser la pratique des modes actifs, d'apaiser la circulation au droit des habitations

Concertation des habitants début 2021 : 1500 réponses dont 46% favorables à la généralisation du 30Km/h

Décision d'abaisser la vitesse à 30Km/h prise en octobre 2021. Déploiement de la zone 30 achevée au printemps 2022 : 647

voies passées à 30Km/h, soit un linéaire de 156 km. Installation de 400 panneaux d'octobre 2021 à avril 2022 (70K€)

2023 : réflexion de la limitation de la vitesse à 30 km/h menée au-delà des boulevards périphériques en lien avec les conseils de quartiers. Depuis l'automne 2023, la limitation à 30Km/h a été élargie à 300 voies et 70Km supplémentaires.

2024 : 32 voies supplémentaires traitées en 30Km/h, pour un linéaire de 7,5Km.



Vitesse à 30Km/h en centre-ville

MARCHE DE PLEIN AIR

S'efforçant d'être exemplaire dans son utilisation de la ressource en eau, déploiement depuis plusieurs années des systèmes de récupération pour l'arrosage des espaces verts, afin de trouver une alternative à l'utilisation d'eau potable tout en assurant la pérennité de ses plantations.

D'année en année, le maillage se renforce avec des nouveaux points d'approvisionnement :

En 2024 :

- Création réserve d'eau Louyat 20 m³ supplémentaires
- Gestion centralisée arrosage du complexe sportif de St Lazare
- Gestion écologique vallée de L'Aurence : Gestion différenciée permettant de limiter la pollution aquatique
- Gestion de la trame bleue et travail sur l'implantation des ripisylves
- Extension du système d'arrosage des serres de la Vergne (suite construction nouveaux tunnels en 2023)
- Végétalisation pour conversion des anciennes fontaines place d'Aine et Champ de Juillet

Proposer une diversité de produits alimentaires et non alimentaires dans différents quartiers de la ville et en plein air.

Limoges compte 11 marchés répartis sur 6 jours de la semaine sauf et le lundi et regroupant environ 350 commerçants réguliers. Encadrés par 6 placiers pour en assurer la bonne organisation.

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS VISUELLES

- Révision du Règlement Local de Publicité et mise en conformité des dispositifs de publicité 18/12/2022, ok) et des enseignes avant le 18/12/2026.
- Mise à jour des panneaux de publicité sur GEODP.
- Droits de voirie : plus 10% d'augmentation de déclarations.
- Information massives auprès de commerçants relativement à la mise en conformité de leurs devantures commerciales (essentiellement pour celles qui sont hors normes).
- Information auprès des agences immobilières sur les contraintes liées au RLP
- Renouvellement de réunions d'information auprès des partenaires pour rappel des règles en vigueur.
- Poses de nouveaux panneaux d'affichage libre et associatif à Beauneles-Mines qui en était dépourvu, ainsi qu'un dispositif d'affichage réservé au conseil de quartier.
- Remplacement de divers panneaux d'affichage libre en ville.
- Lutte contre la pollution visuelle en incitant les commerces à éteindre les lumières la nuit

DIRECTION DES ATELIERS MUNICIPAUX

chiffres clés

Plus de

13 000

bons d'interventions
créés et résolus
par l'ensemble des
ateliers en 2024,
dont plus de

1 000

dans le cadre de
l'astreinte technique
assurée par la
direction des ateliers

700

lieux d'intervention

Achat et pose de

350 m²

d'isolant en laine
de verre dans les
combles des archives
municipales



Actions et faits marquants

Acquisition de chauffe-eau solaires pour la Maison des Arts et de la Danse, pour l'école Marcel Proust et pour le restaurant scolaire de Landouge.

Acquisition d'horloges de programmation des éclairages de Noël.

Acquisition de chaudières à condensation (écoles Jacques Brel, Léon Berland et Henri Aigueperse).

Changement de version du logiciel de gestion de l'éclairage de la façade de l'hôtel de ville, et formation des électriciens de la DAM à son utilisation.

Rénovation de la salle Nicole Glandus (peinture, sol, électricité, chauffage, climatisation, panneaux muraux...).

Missions

Entretien et maintenance des propriétés municipales (bâtiments, installations et équipements techniques) – 11 ateliers chargés de travaux en régie : chauffage, gros-œuvre (couverture et maçonnerie), électricité, menuiserie, peinture, plomberie, serrurerie et tapisserie sur le site du centre technique, et équipements de sécurité et équipements d'animation sur le site de Kennedy, et une équipe entretien ménager sur le site de l'hôtel de ville.

Gestion des contrôles réglementaires périodiques pour garantir la sécurité et la conformité du matériel et des installations, et supervision de la gestion technique centralisée du chauffage, de la détection intrusion et du contrôle d'accès.

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

6

CONTRIBUTION DE LA DAM AUX ODD DE LA VILLE DE LIMOGES

La direction des ateliers s'est engagée dans une démarche de réemploi des matériaux, dès que cela est possible. Des échanges avec d'autres collectivités ont été mis en place pour les chars de la cavalcade. Les ateliers installent des chauffe-eau solaires, des récupérateurs d'eau de pluie, assurent des travaux d'isolation de combles et posent des films anti-chaleur sur les vitrages, ainsi que des stores. Ils remplacent progressivement les éclairages classiques par des panneaux leds, moins énergivores.

Les décors de Noël sont systématiquement des leds, et des horloges programmables ont été acquises et mises en place pour automatiser la durée des illuminations. Le service entretien ménager s'efforce d'optimiser les doses de produits, et tous les consommables.

L'atelier chauffage gère l'optimisation de la programmation et des courbes de chauffe, afin de limiter la consommation d'énergie, de respecter les consignes de température, et de garantir le confort des usagers.

DIRECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

chiffres clés

Environ

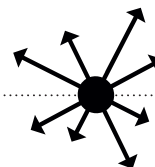
20 000
points lumineux

Environ

300 km
de fibre optique
reliant les bâtiments
de la Ville et les
bâtiments publics
municipaux pour
l'informatique, la
téléphonie et la
protection anti-
intrusion. Liaison
avec le CSU
des caméras de
vidéoprotection



Remplacement des lanternes à leds



Missions

Gestion du réseau éclairage public (hors zones d'activité de compétence Limoges Métropole) et du réseau fibre optique privé de la Ville.

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

7

RÉNOVATION DU PATRIMOINE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il s'agit de remplacer les lanternes à lampe à décharge par des lanternes à leds économes en énergie et conformes à la réglementation visant à lutter contre la pollution lumineuse. Une première phase de travaux de 6 700 points lumineux (les plus énergivores et obsolètes) s'est terminée fin 2024.

Une seconde phase de travaux d'environ 8 000 points lumineux aura lieu de fin 2025 à fin 2026 avec suppression de l'extinction de l'éclairage au profit d'un abaissement de luminosité pendant 8 heures en cœur de nuit.

DIRECTION ES USAGES DU NUMÉRIQUE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

chiffres clés

5 200
sollicitations par
tickets de demande

4 965
sollicitations par
tickets résolus

59
projets menés
en 2024

16
terminés et

43
en cours au
31 décembre

442
utilisateurs formés
en intra aux ateliers
sécurité, Excel et
environnement
informatique



Actions et faits marquants

Renouvellement intégral du parc de copieurs dans toutes les écoles de la ville.
Renégociations des contrats informatiques majeurs pour la collectivité : Microsoft, Oracle.

Animation du clean up day : 350 Go économisés cette année !

Développement de l'outil de gestion de l'événementiel favorisant l'instruction en transversalité des demandes d'événements.
Appui informatique pour la création du service facturier.

Renforcement de la cybersécurité sur le réseau des écoles.

Développement de démarches dématérialisées pour les usagers.



Missions

Appui aux métiers pour la modernisation de l'administration, l'optimisation des processus et des procédures.

Conduite des projets numériques, développements associés et aide au décisionnel.

Déploiement et maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure réseau, des systèmes, des applications et postes de travail.

Gestion du parc de téléphonie mobile, fixe et matériels associés.

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OPTIMISATION DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Virtualisation des serveurs hébergés pour une meilleure répartition des sollicitations
Arrêt des applications et serveurs obsolètes afin de réduire l'impact énergétique.

Participation au digital clean up day 2024 :
350 Go supprimés sur la messagerie.



PÔLE PROXIMITÉ, CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉS

- 1 — DIRECTION CITOYENNETÉ ET ACCUEIL DES USAGERS
- 2 — DIRECTION DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
- 3 — DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- 4 — DIRECTION DE LA SANTÉ
- 5 — CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DIRECTION CITOYENNETÉ ET ACCUEIL DES USAGERS

chiffres clés

ECI :

3 242
naissances

2 697
décès

332
mariages

AEDC :
Hausse de

235%
des inscriptions sur
les listes électorales
dont

64%
déposée en ligne

SFM :

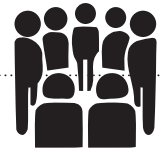
934
convois



Actions et faits marquants

Accueil, Élections et Démarches citoyennes :
(AEDC)

- Élargissement des démarches uniquement sur rendez-vous (retrait -attestations)
- Filtrage de tous les usagers par un vigile et mise en place de caméras de vidéo protection dans l'hôtel de Ville.
- Mise en place d'un nouveau logiciel pour le poste de sécurité : gestion des clés ; réalisation de rapports ; gestionnaire de rondes.
- Mise en place d'une solution d'interprétariat en ligne permettant l'accueil physique et téléphonique des personnes sourdes, malentendantes et aphasiques à l'hôtel de ville et à l'espace administratif
- Élections européennes en juin 2024 et élections législatives en juin-juillet 2024



Missions

AEDC

Standard, accueil général, titres d'identité, démarches administratives diverses, gestion des listes électorales et organisation des scrutins, recensement de la population,

SFM*

Gestion des cimetières, de la chambre funéraire et des pompes funèbres.
*À compter du 1^{er} janvier 2024, le crématorium est géré par Limoges Métropole

ECI

gestion de l'état civil (naissances, mariages, PACS, décès, changement de nom, de prénom, autorisations funéraires)



Filtrage de tous les usagers par un vigile

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE FOURNITURES DES CERCUEILS

L'appel d'offres a comporté des critères permettant de répondre à deux ODD :

Critère 3 : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être : le poids des cercueils a été pris en compte dans l'analyse des offres de façon à garantir de meilleures conditions de travail aux agents

Critère 12 : Etablir des modes de consommations et de productions durables. L'origine des bois a été déterminante : ils sont tous issus de forêts françaises éco gérées, ce qui engendre une empreinte carbone très faible grâce à sa provenance et à sa fabrication locale. (Scierie du groupe CANARD qui est à proximité des ateliers). La majorité des fabricants utilisent des vernis 100% hydro (base aqueuse), ce qui garantit la suppression des solvants nocifs pour l'environnement.

DIRECTION DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

chiffres clés

Service animation de la vie sociale

Animations estivales :

15 055
personnes pour

361

activités pour

1 153 h

pour les animations
sur l'espace public

57

navettes été pour

1 476

enfants

Le tournoi de la
Francophonie a réuni :

8

équipes seniors et

4

équipes féminines et

4

équipes U12 et U13

Service aux quartiers

Antennes-mairie :

30 260

visites

8 444

mises à jour pour les
cartes TCL (retraités
bénéficiaires de
la gratuité, tarifs
préférentiels pour
les bénéficiaires du
R.S.A., demandeurs
d'emploi et d'asile) et

1 566

démarches en ligne



Actions et faits marquants

Service animation de la vie sociale :

- Suivi et bilan des animations estivales au sein des QPV
- Gestion des navettes été
- Poursuite et mise en œuvre de la municipalisation des jardins familiaux
- Tournoi de football de la francophonie
- Action « Tous dehors » avec l'association Unis-cité sur les quartiers : Bastide, Sablard, Portes-Ferrées et Val de l'Aurence

Service aux quartiers :

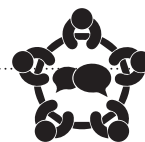
- Ouverture d'une France-Services à Beaune-les-Mines le 1^{er} novembre 2024
- L'aide aux démarches en ligne sur le site de la Ville se développe dans toutes les antennes-mairie (+45%).
- Transmission d'informations diverses dans les antennes-mairie : sacs biodéchets, ...

Service aux quartiers

Service qualité
cadre de vie :

456

signalements gérés
en 2024



Missions

Service animation de la vie sociale :

soutenir les associations de quartier, accompagner au développement de projets associatifs, coordonner en collaboration avec les associations, notamment les centres sociaux qu'ils soient associatifs ou municipaux, mais également l'ensemble des partenaires présents dans les différents quartiers de la ville – quartier « politique de la ville ».

Service aux quartiers :

Sept antennes-mairie qui améliorent l'accès aux services, faciliter les démarches quotidiennes,

Qualité cadre de vie :

- Assurer une veille technique et une présence active dans les quartiers afin de repérer les dysfonctionnements et les dégradations.
- Relai entre les populations et les acteurs publics, répondre aux sollicitations et les renseigner des suites qui leur sont réservées.
- Co-pilotage de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et des balades exploratoires dans le cadre de la GUP.
- Participation aux conseils de quartier et assemblées générales
- Suivi administratif, technique et financier des jardins familiaux de la Ville de Limoges

chiffres clés

Service partenariats et projets

Signature du contrat
de ville le 12 avril 2024

32

signataires dont
6 entreprises

18

réunions publiques
pour
399 habitants et
201 professionnels
soit **600** personnes

Centre social municipal de La Bastide

392

adhésions

142

enfants et

193

jeunes différents aux
accueils de loisirs

1 235

demandes
administratives

1 247

demandes d'aide
d'accompagnement
pour de la formation
ou de recherche
d'emploi

Service partenariats et projets

- Consultation des habitants dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville
- Signature du contrat de ville « Quartiers 2030 » pour la période 2024-2030
- Présentation du nouveau contrat de ville dans les 9 quartiers prioritaires de Limoges

Centre social municipal de Beaubreuil

Tout au long de l'année, différentes actions ont été mises en place avec des partenaires du quartier ou de la ville afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants :

- Véli-Vélo (animations de rue réparation de vélo)
- RERS (animations couture et « femmes et bien-être »)
- UDAF (ateliers parentalité)
- UFOLEP (apprentissage du vélo)
- CADA Hestia (ateliers cuisine)

Centre social municipal de La Bastide

- Recherche de partenariat financier avec les associations à vocation culturelle ou des prestataires
- Valorisation du partenariat lors de réunions de pilotage
- Intervention de M. Lemoine pour l'analyse des actions du Centre social et renouvellement du Projet social

Missions

Service partenariats et projets :

Contrat de ville – consultation des habitants

Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Convention territoriale globale

Centre social municipal de Beaubreuil :

Animation de la vie sociale dans le quartier de Beaubreuil

Actions à destination des jeunes et des familles

Coordination du réseau des acteurs du quartier de Beaubreuil

Centre social municipal de La Bastide :

Accompagner les habitants dans leur projet individuel ou collectif

Participer à l'ouverture culturelle, à la réussite éducative

Faciliter les démarches et favoriser l'autonomie



Animation sumotori au centre social de La Bastide

ANIMATIONS ESTIVALES

Les animations estivales visent à soutenir la vie sociale des quartiers et participent également à la prévention du désœuvrement.

La ville s'est engagée, dans le cadre du contrat de ville, à soutenir les associations dans la mise en œuvre d'une offre d'activités de proximité aux habitants des quartiers prioritaires. Cette opération est complémentaire de celle financée par l'État « quartiers d'été ».

Les différents acteurs (centres sociaux, associations – 40 structures participatives...) se sont mobilisés pour assurer une présence sur l'espace public en proposant un déploiement d'activités du 8 juillet au 30 août, avec près de 361 activités réalisées et 15 055 participants.

En complément, le dispositif « navettes d'été » piloté et co-financé par la ville (à hauteur de 7 250 euros) et la CAF a été plébiscité. Ce sont ainsi 57 navettes qui ont été réalisées pour 1 476 enfants, permettant aux jeunes de passer une journée sur un plan d'eau du département.

ACTION « TOUS DEHORS » AVEC L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ

L'association Unis-cité, en partenariat avec la ville, a missionné 10 jeunes en service civique afin de proposer des actions sports/santé en faveur du public jeunes des quartiers.

En 2024, 206 jeunes des quartiers de 12 à 16 ans dans 4 quartiers prioritaires de la ville (Sablard, La Bastide, Portes-Ferrées et le Val de L'Aurence)

MUNICIPALISATION DES JARDINS FAMILIAUX

La ville de Limoges a aménagé quatre sites de jardins familiaux au sein des quartiers de Beaubreuil, La Bastide, du Val de l'Aurence et du Val d'Auzette-Saint-Lazare (281 parcelles).

Ces jardins permettent à la fois de répondre à la volonté de la ville de conserver des espaces verts au sein des quartiers, mais avant tout de permettre aux habitants de jardiner et de produire des légumes pour leur propre consommation contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Fin 2024, 15 parcelles étaient encore libres, soit un taux d'occupation de 95,5 %



CRÉATION FRANCE-SERVICES À BEAUNE-LES-MINES

NOUVEAU

La labellisation de France Services Beaune-les-Mines le 1er novembre 2024 : garantir une plus grande accessibilité des services publics et faciliter les démarches en ligne, simplifier les démarches administratives

avec le regroupement en un même lieu des 9 services de l'Etat et des partenaires de l'État. Fournir une qualité de service renforcée accompagnée d'un plan de formation pour les agents.

FINANCEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

Le Contrat de ville « quartiers 2030 » relève d'une démarche partenariale autour de 32 signataires et constitue le document cadre stratégique et opérationnel, pour améliorer les conditions de vie des habitants vivant dans les 9 quartiers prioritaires de la Ville de Limoges.

Porté par l'Etat, Limoges Métropole et la Ville de Limoges, ce contrat a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales. L'ambition est d'agir au plus près des besoins et des attentes des habitants, en les plaçant au cœur de la politique de la ville.

L'élaboration de ce contrat s'est appuyée sur une vaste consultation citoyenne entre septembre 2023 et février 2024, permettant de mobiliser plusieurs centaines de personnes afin d'enrichir les décisions rendues par les pouvoirs publics.

La territorialisation du contrat de ville, par sa déclinaison en projets de quartier, permettra de favoriser la mobilisation concrète des acteurs de proximité et la participation des habitants, en s'appuyant sur leur expérience pour prioriser les actions à mener.

Les projets doivent s'inscrire dans les quatre grandes thématiques développées dans le cadre national de la politique de la ville :

- Vivre ensemble et amélioration des sécurités
- Transition écologique et solidaire des quartiers
- Accessibilité des habitants à tous les services publics
- Développement de l'emploi et de la formation tout au long de la vie

Les questions de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits et au numérique et de l'animation de la vie sociale constituent les priorités à soutenir par la Ville dans le cadre du contrat de ville. En 2024, 88 actions ont été financées pour un montant total de 477 402 €.

PILOTAGE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La Convention territoriale globale est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et cadre de vie, solidarité.

La CTG facilite le rééquilibrage territorial des équipements, pour assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

Suite à un diagnostic et à l'écriture d'un plan d'action (56 actions + 1 action phare), la CTG a été signée entre la CAF, le conseil départemental et la ville le 16 décembre 2022.

1 action supplémentaire est engagée en 2024 pour la thématique jeunesse avec le projet de création d'un tiers lieu étudiant au Val de l'Aurence pour 2025. 58 actions au total

43 actions engagées en 2024 soit 74% des actions.

6 actions financées pour un montant de 28 000€

FINANCEMENT DU DISPOSITIF CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Le CLAS a pour mission de favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes mais également de renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif au regard de la scolarité de leurs enfants. Le CLAS, dispositif unique de l'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves de l'école primaire, des collèges, des lycées, en priorité dans les quartiers prioritaires de la ville. Les actions ont lieu en dehors du temps scolaire.

Les objectifs sont de :

- favoriser la réussite scolaire des enfants en développant l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires
- renforcer l'égalité des chances
- proposer aux enfants un appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial
- permettre aux parents de s'impliquer dans l'accompagnement à la scolarité de leur enfant.

En 2024 ce dispositif a bénéficié d'un financement total de 72 007 € concernant 54 collectifs d'enfants et collégiens.

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE BEAUBREUIL : CAFÉ RÉPARATION

L'action café réparation a été mise en place en 2021 dans le cadre du secteur familles en réponse au diagnostic établi pendant l'année 2019 sur le quartier de Beaubreuil. Il s'agissait de proposer une action intergénérationnelle de partage de savoirs tout en promouvant le développement durable.

Elle a démarré en juin 2021 et a lieu depuis lors le troisième samedi de chaque mois.

Lors de ces cafés réparations, il est observé une présence importante des pères de famille qui participent activement à la réparation. De nombreuses familles avaient délaissé leurs vélos et par cette activité, ont pu le réparer et s'en servir à nouveau. Au cours de l'année, un atelier bricolage a été proposé en parallèle.

10 séances de café réparation ont été organisées en 2024.



CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE

NOUVEAU

Renouvellement du Projet social et Familles :
questionnaires habitants, jeunes, enfants

Intervention des partenaires : plus de 50
physiquement présents en réunion de
pilotage.

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE : PÔLE PARENTALITÉ

Renforcer la visibilité du LAEP Graine de
Familles et l'offre aux familles autour de la
parentalité.

- Des permanences d'associations ou de professionnels sont également proposées afin de faciliter la rencontre des familles avec eux : Secours populaire, psychologue CH Esquirol,

- Un lieu ressource pour les familles : projet bien-être alimentaire, journée petite enfance, le projet bien-être en famille, nos produits au quotidien avec l'association Zero Waste, projet intergénérationnel, accompagnement Vacaf.

Ce pôle parentalité a été notamment inscrit dans la Convention Territoriale.

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE : INSERTION PROFESSIONNELLE

indicateurs de suivi des ODD

Insertion professionnelle

1 247
personnes

(16/17 ans)
13 femmes
et **23** hommes

(18/25 ans)
109 femmes
et **285** hommes

(26/64 ans)
285 femmes
et **513** hommes

(65 et +)
7 femmes
et **12** hommes

600
personnes sur les
forums

- Repérer les publics éloignés des dispositifs de formation et d'emploi
- Agir sur les freins à l'emploi et la formation
- Accompagner les publics vers les structures en charge de la formation et de l'emploi
- Jeudi de l'insertion – tous les 15 jours au centre social

- Forum de l'emploi – 2 fois par an
- Accompagnement des groupes vers des structures extérieures
- Accompagnement des groupes pour l'obtention du permis de conduire
- Solutionner les problèmes de garde d'enfants

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE : AIDES ADMINISTRATIVES ET ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES NUMÉRIQUES

Accompagner les habitants en difficultés administratives et numériques :

- Aide administrative : 692 demandes
- Photocopies : 269
- Orientations : 30 personnes ont été orientées vers d'autres partenaires
- Borne numérique connexions (3 bornes) : 156

Mettre à disposition des partenaires des locaux pour assurer des permanences sur le quartier

indicateurs
de suivi des
ODD

24

enfants

Durée :

6

mois

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE : « QUAND LE VÉGÉTAL.. »

Atelier en vue de développer le processus créatif des enfants et l'emploi de matériaux naturels (pigments, plantes)

Réalisation d'une œuvre collective

- Développer le processus créatif des enfants
- Sensibiliser les enfants à l'écologie
- Mobiliser les partenaires

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE : ACTIONS JEUNESSE (12/25 ANS)

- Accompagner le public jeune dans leur quotidien : aide pour passer le permis de conduire, le BAFA, trouver des stages
- Sensibiliser le public à l'écologie (création d'un dressing solidaire) au sport et la santé (Journée Ufostreet et d'un tournoi de basket- 50 personnes), la citoyenneté : journée prévention citoyenne - 120 jeunes
- 196 jeunes différents à l'accueil de loisirs

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE- CLAS



indicateurs
de suivi des
ODD

144
enfants

Projet « identité par des ateliers théâtres, des ateliers sur l'oralité
Parcours découvertes de la maison des Arts
Projet « exprime toi » : atelier lâcher- prise, atelier d'initiation à la philosophie
Projet découverte du journalisme, les droits de l'enfant, le bien manger

- Proposer des aides individuelles et personnalisées aux élèves de l'élémentaire, du collège, du lycée
- Encourager l'implication des parents
- Sensibiliser les enfants aux actions citoyennes

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE : PÉDIBUS ET SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS

- Assurer un niveau de sécurité suffisant dans les déplacements piétons des enfants sur le quartier de La Bastide
- Permettre aux enfants des Accueils de Loisirs d'apprendre la pratique du vélo et/ou de la trottinette en toute sécurité
- Sensibiliser les publics du centre social au code de la route et à la sécurité routière

Effectifs moyen 50 enfants par jour

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LA BASTIDE : ANIMATION SUR L'ESPACE PUBLIC

indicateurs
de suivi des
ODD

7 882
personnes

Créer des interactions avec le personnel du CSMB, entre habitants et partenaires

Mobiliser les habitants dans la vie du quartier

Un évènement par mois est organisé sur le quartier de La Bastide :

- d'évènements festifs comme « la Fête de l'automne », « Noël à La Bastide » ou les animations estivales.

- d'actions vers un public cible comme le Forum de l'emploi ou la Journée Petite Enfance
- d'actions portant une thématique «Ufostreet », «Journée prévention citoyenne »

Des actions d'aller vers tout au long de l'année pour rencontrer les 12/25 ans, des repas partagés

DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

chiffres clés

30
réunions des
conseils de quartier

10
assemblées
générales de
quartier et

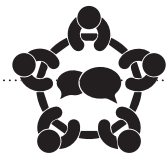
2
réunions
thématiques

2
séances plénières
du conseil municipal
des enfants et

10
réunions dans
chacune des

4
commissions

1
assemblée plénière
de l'assemblée
citoyenne



Missions

Gérer, animer et suivre les différentes instances de démocratie participative :

- les 10 conseils de quartier,
- l'assemblée citoyenne « 55 Limougeauds pour leur ville »
- et le conseil municipal des enfants.



INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILS DE QUARTIER

Les nouveaux conseils de quartier, élus pour trois ans, ont été installés officiellement le 29 janvier 2024 lors d'une réunion officielle aux réceptifs de Beaublanc par Monsieur le Maire, en présence des élus de quartier et

des services. Leurs rôles, missions, mode de fonctionnement leur ont été présentés et un livret d'accueil, conçu à l'initiative de leurs prédécesseurs leur a été remis.

RÉFECTION DE L'ESCALIER DU VIGENAL

NOUVEAU

Le conseil de quartier Limoges-est Le Vignal La Bastide a signalé l'état de dangerosité de cet escalier (emmarchement fortement dégradé, problème de structure, garde-corps défectueux). Cet escalier est

essentiel pour la vie du quartier car il sert de liaison importante en divers points. La Ville a fait procéder à sa restructuration pour un coût de 54 229 €.

INSTALLATION D'UN PANNEAU D'INFORMATIONS

NOUVEAU

À l'initiative du conseil de quartier Limoges-est Le Vignal La Bastide, un panneau d'informations générales a été installé à proximité de la salle municipale du Vignal.

Cela permet l'affichage des informations municipales et de celles propres à la vie du quartier. Coût : 3 800,00 € T.T.C.

INSTALLATION SANISETTE ET MOBILIER URBAIN

NOUVEAU

À l'initiative du conseil de quartier de Beaune-les-Mines, la Ville a fait procéder à l'installation d'une sanisette public (55 000 € travaux investissement et coût de

fonctionnement annuel) et de tables de pique-nique (coût 4 565 €) dans le parc de la mairie annexe.



OPÉRATION RAMASSAGE DES DÉCHETS

Des actions de collecte de déchets sont à porter au crédit des conseils de quartier.

1 - À l'initiative du conseil de quartier Les Ponts-Le Sablard, créée en 2021, cette action se déroule régulièrement tous les deux mois, le deuxième dimanche du mois,

2 - Le conseil de quartier Limoges sud Romanet a rejoint cette opération depuis 2023.

3 - Le conseil de quartier Limoges-ouest La Borie-Vanteaux a organisé un Clean Up Day le dimanche 22 septembre (à l'occasion du World Cleanup Day), ont été conviés à cette journée les conseils de quartier Val de l'Aurence-Roussillon, Bel Air-Baudin et Limoges Grand Centre.

L'objectif de ces actions ouvertes à tous est bien de sensibiliser le public à cette pollution que constituent les déchets pour faire évoluer les comportements. La Ville fournit tout le matériel nécessaire : gants, sacs, pinces...

NOUVELLE ORGANISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

NOUVEAU

Le conseil de quartier de Limoges-est Le Vigenal-La Bastide a alerté sur l'impact de la nouvelle organisation des transports en commun sur Limoges, en particulier sur le secteur Raoul-Dautry, ce qui pénalise les habitants dans leur vie quotidienne.

GRATUITÉ EXPÉRIMENTALE DES TRANSPORTS EN COMMUN

NOUVEAU

En mars 2023, le conseil de quartier Limoges Grand Centre a saisi la communauté urbaine Limoges Métropole pour proposer, à titre expérimental, la gratuité des transports les week-end et jours fériés.

Cette proposition a été acceptée et mise en œuvre par la communauté urbaine sur trois week-end de décembre 2023.

CRÉATION D'UN JEU ESCAPE GAME SUR LE THÈME DU CYBER HARCELEMENT

NOUVEAU

Pour sensibiliser au thème du cyber harcèlement qui concerne beaucoup de jeunes et donner les clés et les bons réflexes pour utiliser le numérique en toute sécurité, les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont souhaité créer un jeu escape

game pédagogique à destination des enseignants du primaire des écoles de Limoges pour une exploitation possible en classe et également pour une diffusion tout public, auprès des familles.

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE DE LIMOGES

NOUVEAU

Pour s'inscrire dans la démarche actuellement menée à Limoges de végétalisation des façades des particuliers, les jeunes élus ont eu l'idée d'étendre ce projet aux écoles afin d'embellir le cadre

de vie et sensibiliser les élèves et leur famille aux problèmes du réchauffement climatique et à la nécessité de changer ses habitudes dans la vie quotidienne.

ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « LIMOGES EN COULEURS »

NOUVEAU

Dans l'objectif d'animer le centre-ville de Limoges majoritairement piétonnier et de s'approprier différemment, de manière ludique, l'espace public, les jeunes élus ont proposé d'organiser une manifestation festive et colorée intitulée « Limoges en couleurs », manifestation qui s'est déroulée le samedi 21 septembre 2024 dans le centre-ville.

De nombreuses animations gratuites et ouvertes ont été organisées, le mobilier urbain a été décoré en yarn bombing ou tricot urbain, avec des carrés tricotés par de nombreux habitants de Limoges dans le cadre du Tricothon.

COURSE DES ENFANTS « BOUGE EN T'AMUSANT »

NOUVEAU

Les jeunes élus ont souhaité organiser une manifestation sportive conviviale pour tous les enfants et les jeunes afin de mettre l'accent sur l'importance de l'activité physique et les bienfaits du sport sur la santé, et ce, dès le plus jeune âge.

C'est en ouverture du meeting international d'athlétisme de Limoges, le samedi 1^{er} juin 2024 que la course des enfants a eu lieu, en partenariat avec le Limoges Athlé 87 et le CDOS Haute-Vienne. De nombreuses animations gratuites autour des disciplines sportives peu connues, des découvertes de l'handisport ont été proposées avec une sensibilisation sur l'équilibre alimentaire.

ELECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections pour le renouvellement du conseil municipal des enfants ont eu lieu le jeudi 21 novembre 2024, dans le cadre de la semaine des droits de l'enfant. Ce 5^{ème} conseil est constitué de 68 enfants, 34 filles et 34 garçons pour respecter la parité, tous scolarisés en classe de CM1 ou CM2 dans les écoles publiques ou privées de la ville de Limoges.

Ce nouveau conseil a été installé officiellement le samedi 07 décembre 2024,

Lors d'une séance plénière présidée par Monsieur le Maire.

Répartis en commissions thématiques, les jeunes élus proposent et mettent en place des projets visant à améliorer le quotidien des habitants de Limoges et à promouvoir le bien-vivre ensemble.

DIRECTION DE LA SANTÉ

chiffres clés

64
associations
subventionnées
pour une enveloppe
de
140 350 €
en fonctionnement
et
1 500 €
en investissement

89
manifestations
instruites pour
le compte des
associations dont
24 en QPV
(valorisation du coût
de prêt de matériels
pour la collectivité :
84 879 €)

Kiplin 2024 :
721
participants

156
équipes

83 623 km
parcourus

Moyenne de
pas/jour :
9.411



Centre de vaccination :
4 573
injections dont
1 699
vaccinations
usuelles et
2 874
vaccinations du
voyage

72%
des usagers dont
originaires du
département Haute-
Vienne et **28 %**
autres départements

289
étudiants vaccinés
dans le cadre du
partenariat avec le
SSE de l'Université

395
dépistages à
l'occasion de la
semaine du diabète

16
saisines du Conseil
Local de Santé
mentale :
9 hommes
et **7** femmes

**Contrat Local 3^e
génération
2023-2027 :**
3
coporteurs Ville de
Limoges – ARS –
Limoges Métropole

13
signataires du
contrat

4
axes

51
fiches actions



Missions

Coordonner le Contrat Local de Santé en lien avec l'ARS et Limoges Métropole, véritable outil de lutte contre les inégalités d'accès à la santé.

Proposer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de la population et des agents de la collectivité.

Gérer le Centre de Vaccination agréé fièvre jaune : renouvellement de l'agrément pour la période 2024-2029.

Instruire les demandes de subventions du secteur social, handicap, de la santé et de la parentalité.

Instruire les demandes de manifestation du secteur associatif du secteur social, médico-social et santé.

Piloter la lutte contre la prolifération du moustique tigre, vecteur de maladies, sur le territoire de la commune dans le cadre de la santé environnementale en lien avec le service communal d'hygiène et de santé.

Organiser une politique du handicap transversale à l'ensemble des directions de la collectivité et animer la commission d'accessibilité

Actions et faits marquants

Des campagnes de dépistage en lien avec les partenaires acteurs de terrain afin d'informer, de sensibiliser la population sur les facteurs de risques et de prévention, telles que : Mars Bleu, Octobre Rose, Semaine du diabète, journée mondiale du diabète, semaine de la myopie, semaine d'information sur la santé mentale, semaine de la vaccination, journée nationale de l'audition, journée mondiale de lutte contre le Sida.

Campagne de vaccination HPV dans les collèges de Limoges et son agglomération : 13 collèges au total et 228 collégiens de classes de 5ème vaccinés.

Campagne de vaccination hors les murs auprès des populations plus éloignées du soin afin d'améliorer la couverture vaccinale, auprès de : MILO, CAARUD, AIDES, Ma camping.

Pour soutenir le don d'organes et de tissus et sensibiliser la population, un arbre de vie a été planté rue Jean Jaurès le 10 décembre 2024 en partenariat avec l'association ADOT87.

La thématique de l'obésité des jeunes a également été abordée à l'occasion d'une conférence à l'issue du challenge Kiplin afin de lutte contre la sédentarité.

Action de dépistage de l'hépatite C et les maladies chroniques du foie : mise en place de séances en partenariat avec le SCANVIR du CHU. Il s'agit de décentraliser les prises en charge et de renforcer l'accès aux soins et aux innovations grâce à une action coordonnée d'un ensemble d'acteurs pluridisciplinaires : 4 séances par an. 8 personnes en grande précarité ont été reçues fin 2024 lors de la première séance.

Journée de la santé de la femme le 30 avril 2024 au Centre Social de Beaubreuil afin de développer l'équité sur les territoires et réduire les inégalités sociales de santé : 45 consultations sages-femmes ont été réalisées, 33 dépistages du cancer du col de l'utérus et 13 rdv mammographies planifiés.

Création d'un village santé au Forum des associations : 20 associations ont participé au village sur les 50 répertoriées, 20 animations et 5 tables rondes.

Lutte contre le Moustique tigre : colonisation de Limoges depuis 2023 ; 12 référents communaux sensibilisés, sensibilisation de la population et des commerces sur les quartiers (Bel Air/Bodin, Les Ponts Le Sablard et Grand Centre) investigués par le partenaire Altopictus et information via une communication de la population limougeaude. Une campagne d'affichage et de prévention a été effectuée au cimetière de Louyat, des bacs à sable ont également étaient installés. Une acculturation des services de la collectivité et des habitants est en cours.

Mise en place de la solution numérique Picto Access sur 6 bâtiments : Mairie centre, annexes de Landouge et Beaune, le CCAS, la BFM et le bâtiment administratif de la direction du développement urbain. 26 autres bâtiments sur 3 ans sont prévus. Il s'agit de permettre l'accessibilité à la population en situation de handicap, aux bâtiments administratifs de la collectivité.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil du public sourd sur le territoire en collaboration avec le CFLSL, 4 dépliants de communication ont été réalisés sur les thématiques du commerce, l'hôtellerie, la restauration et le sport. 1 801 dépliants distribués dans l'hyper centre de la ville.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PÔLE SÉNIOR

chiffres clés

Financements ARS
obtenus :

71 280 €

AAP programme
antichutes

77 850 €

AAP prévention
bucco-dentaire

64 699 €

AAP prévention
nutrition



Actions et faits marquants

Recherche et recours dans la mesure du possible à des financements afin de limiter l'impact budgétaire pour l'usager : appels à projets, conférences des financeurs, subventions...

Poursuite de l'action de la Maison des Seniors ; une porte d'entrée pour le public seniors, leurs proches, les aidants familiaux non professionnels et les acteurs de terrain du secteur. Une réponse adaptée au besoin de privilégier l'interlocuteur unique face à une offre très variée sur le territoire de la commune et face à la multitude de professionnels et acteurs de terrain.

Poursuite du co-portage du Centre de Ressources Territorial (CRT) aux côtés de l'association Soins et Santé : un dispositif de maintien de la personne âgée au domicile.

Mise en œuvre de trois projets inter-EHPAD suite à réponse à des appels à projets (AAP) de l'Agence Régionale de Santé :

- AAP programme antichutes > recrutement d'un éducateur activité physique adaptée (EAPA) à temps plein réparti entre les EHPAD « Le Roussillon » et « Pr Joseph de Léobardy » ;

Missions

Le CCAS est un véritable outil social de proximité, il est le premier maillon de la solidarité publique. Sa vocation l'amène à évaluer les besoins sociaux et à y répondre par la mise en place d'une action sociale adaptée. Elle s'exerce majoritairement auprès des publics tels que personnes âgées et/ou en situation d'exclusion.

Mise en œuvre des politiques sociales qu'elles soient publiques et/ou locales liées aux enjeux du vieillissement.

- AAP prévention bucco-dentaire > obtention de temps de soignant supplémentaire pour formation à l'hygiène bucco-dentaire et mise en place de référence dans les 4 EHPAD + achat de matériel
- AAP prévention nutrition > obtention de financement pour matériel de restauration et d'ergothérapie dans le but d'améliorer le service du repas ainsi que la prise du repas.

Financement de temps complémentaire de diététicienne sur 2 ans qui permet de fiabiliser un poste dans la durée (augmentation du temps de travail de 50 à 100% de la seconde diététicienne du service qualité).



Election Miss et Mister de l'EHPAD du Roussillon

ACCOMPAGNER LES SENIORS DANS LE MAINTIEN À DOMICILE

indicateurs de suivi des ODD

80 Mwh

la production électrique par photovoltaïque en toiture à l'EHPAD « Marcel Faure », soit 25% de la consommation totale du site (320 Mwh)

4 663 kg

le volume de produits issus des espaces verts servi au sein des EHPAD et RAM, soit une augmentation de 103 % (2 294 kg en 2023)

13

le nombre d'agents des EHPAD formés suivant une méthode basée sur la relation (regard, parole, toucher, verticalité)

1 281

le nombre de visites à domicile dans le cadre de la lutte contre l'isolement pour des visites de convivialité par des jeunes en service civique ou des travailleurs sociaux, pour 61 bénéficiaires.

43

le nombre d'aides techniques achetées qui facilitent le travail des professionnels dans l'accompagnement des personnes âgées dans les EHPAD (verticalisateurs, lits médicalisés, matelas à air, potences, chariots et chaises de douche) – en compléments des équipements loués.

Informers, orienter et accompagner les seniors afin de favoriser/privilégier le maintien à domicile des personnes âgées du territoire.

Proposer une offre d'actions de prévention et d'animation afin de lutter contre l'isolement des seniors à domicile et de favoriser des comportements favorables à la santé (activité physique, nutrition).

Favoriser l'ouverture des EHPAD sur l'extérieur et proposer une offre de services adaptés pour y faire face :

- Intégration de sites d'activités loisirs seniors au sein des l'EHPAD (Pr. Marcel Faure et Joseph de Léobardy) dans le cadre du projet de reconstruction.
- Positionnement des EHPAD comme EHPAD Ressources de proximité (EHPAD le Mas Rome) pour les habitants du quartier afin de bénéficier de l'ensemble des services de l'EHPAD, à savoir : restauration, entretien du linge, animation, maintien de l'autonomie, lutte contre l'isolement.
- Proposition d'une offre d'hébergement/accueil (Hébergement temporaire - accueil de jour) adaptée dans une logique de parcours.

AGIR POUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Les 1059 adhérents de l'Animations Loisirs Seniors ont pu bénéficier d'actions de prévention de la santé et de lutte contre la perte d'autonomie. Des activités physiques, de bien-être, d'expression et de stimulation des fonctions cognitives sont proposées (Marche avec bâtons, Yoga, Promenade douce, Détente sportive, Vélo cognitif, Balade, Relaxation bien-être, Auto réflexologie, Sophrologie, Prévention des chutes, ateliers mémoire, théâtre...).

Des séances thématiques en partenariat avec l'UFC Que Choisir ont eu lieu sur « Les bons réflexes en matière d'alimentation ».

Des sorties culturelles ont également été proposées afin de visiter et présenter l'agriculture biologique locale ainsi que les entreprises locales dont la volonté est la transmission des savoir-faire locaux dans une démarche écologique.

La Maison des seniors propose également des actions de prévention de la perte d'autonomie avec divers conférences ou ateliers menés sur l'année sur les sujets de l'alimentation/nutrition, le sommeil ou l'activité physique.

L'EHPAD Marcel Faure dispose en extérieur d'un parcours d'incitation à la marche (8 modules) celui-ci est à disposition des résidents et de toutes les personnes accueillies dans l'établissement (accueil de jour, club seniors)

L'EHPAD Le Mas Rome a quant à lui installé un parcours santé pour permettre aux résidents de prévenir la perte d'autonomie, notamment les difficultés liées à la mobilité et le risque de chutes (pédalier, plate-forme sensorielle, barres d'adresses...).

L'EHPAD « Pr Joseph de Léobardy » propose dans son programme d'animation des séances d'activités physique adaptées. Il a renforcé son action par la mise en œuvre avec l'EHPAD « Le Roussillon » d'un programme antichute financé par l'Agence Régionale de Santé avec le recrutement d'un enseignant en activité physique adaptée pour deux ans.

L'EHPAD « Le Roussillon » propose des activités en groupe afin de solliciter les capacités créatives, mémorielles des personnes et de développer les interactions sociales. Des activités sont également encadrées par des agents spécialisés en soins gériatologiques à destination des personnes souffrant de troubles cognitifs.

Les Résidences autonomie municipales (RAM) proposent aux résidents des activités en lien avec le forfait autonomie, qui contribuent au maintien de l'autonomie des personnes âgées (activités physiques adaptées, yoga sur chaise, ateliers manuels, ateliers pâtisserie, ateliers théâtre, etc.)

Des activités en petits groupes sont également proposées aux résidents ; elles permettent notamment de conserver le lien social : ateliers de lecture, jeux de société, ateliers mémoire, sophrologie et quiz.

**AMÉLIORER LA QUALITÉ
DE VIE AU TRAVAIL**

Le CCAS intègre systématiquement dans les projets architecturaux qu'il porte, une réelle volonté de favoriser/privilégier les conditions de vie au travail.

Le projet de reconstruction de l'EHPAD « Pr. Joseph de Léobardy » et des RAM Cervieres et RAM Durkheim est inscrit dans cette démarche, une attention particulière est d'ailleurs portée sur les flux, les pratiques, le bien-être. Il s'inscrit également dans une réelle démarche éco-responsable avec le recours de matériaux bio-sourcés et géo-sourcés.

L'acquisition des équipements pour l'amélioration des conditions de travail est également encouragée.

Les EHPAD procèdent le plus possible à l'acquisition d'équipements pour l'amélioration des conditions de travail des professionnels (lits médicalisés, lève-malade...).

L'Ehpad « Marcel Faure » a fait l'acquisition d'un chariot de douche (4 039 €) et de 10 potences ergomodel (1 418 €)

L'EHPAD « Pr. Joseph de Léobardy » a fait l'acquisition d'un nouveau verticalisateur, de 6 chaises de douche, de 12 fauteuils roulants et de 5 matelas à air. Les roues des chariots petit déjeuner ont été changées.

L'EHPAD « Le Roussillon » a acquis 4 lits médicalisés et 4 matelas adaptés.

Le recrutement de l'éducateur en activité physique adaptée va permettre la mise en place des pauses sportives (renforcement musculaire et/ou étirements pour les professionnels des EHPAD « Pr. Joseph de Léobardy » et « Roussillon »).

La formation est également une action mise en avant afin de permettre aux agents d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Des agents de l'EHPAD « Joseph de Léobardy » ont bénéficié d'une formation Humanitude.

Deux agents du CCAS ont été formés pour dispenser des formations PRAP2S à l'ensemble des agents des EHPAD.

**TENDRE VERS UN OBJECTIF ZÉRO
DÉCHET NON RECYCLABLE**

La Ville continue de renforcer le tri sélectif au sein de ses services et à réduire le volume des déchets produits.

Sont triés dans les Ehpads, les papiers et cartons, les déchets de soin, les bio déchets, le verre, les huiles alimentaires, les ordures ménagères.

L'accent est mis sur le recyclage des produits alimentaires avec la présence d'un bac bio déchets au sein des structures.

Limoges Métropole intervient 1 fois par an sur chacune des structures du pôle seniors, afin d'améliorer les conditions de tri au sein de chaque établissement : informations et communication sur le tri sélectif et la gestion des déchets.

ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION DURABLES

Réalisation du bilan EGALIM des achats de produits de qualité et durables pour les 4 cuisines du CCAS.

Bilan EGALIM 2024 (moyenne pour les EHPAD/RAM) :

- 14.66% de produits Egalim (comprend le Bio, labels qualité et produits locaux) (entre 10 et 14% en 2023)
- dont 0.82% de BIO (0% en 2023)

Objectifs à atteindre : 50 % de produits de qualité et durables dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique ou en conversion.

Développement du circuit court et promotion de l'agriculture durable avec la fourniture de fruits et légumes par le service des Espaces Verts de la Ville. : 4 663kg de produits servis au sein des EHPAD et RAM.

Les cuisines du CCAS n'utilisent plus de matériaux à usage unique, ni pour la production, ni pour le service. Les bouteilles d'eau en chambre, ont été substituées par des carafes.

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

La Maison des Seniors est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation au service des aînés, des seniors, des aidants et des professionnels. En 2024, elle a accueilli 1 775 personnes et a programmé 272 ateliers. Elle œuvre pour :

- la lutte contre l'isolement et le maintien du lien social des personnes âgées au domicile et en institution : 51 nouvelles personnes rencontrées sur l'année 2024. A ce titre, 244 visites à domicile ont été réalisées sur l'année par les 2 travailleurs sociaux. Des volontaires en service civique effectuent des visites auprès des seniors isolés et ont effectué 1 037 visites. 17 usagers sont contactés chaque mois pour des appels de convivialité par les deux travailleurs sociaux du service et 213 appels ont été passés.
- la lutte contre la fracture numérique avec un accompagnement aux démarches administratives : le service a instruit 44 dossiers (33 au CCAS et 11 en visites à domicile) et a géré en moyenne 68 dossiers pour le compte des usagers. Un conseiller numérique intervient depuis le 1er novembre 2024 un après-midi par semaine et a réalisé 30 entretiens.

Dans une démarche d'aller vers, le programme des activités de la MDS est envoyé par courriel chaque mois aux différents partenaires sociaux et institutionnels et aux usagers qui en ont fait la demande. Il est également distribué aux bénéficiaires du service de repas à domicile de la Ville.

L'Animation Loisirs Seniors a organisé 3 séjours permettant à des personnes âgées à faibles revenus de partir et de tisser des liens sociaux. 129 personnes sont parties dont 65 personnes ont bénéficié d'une aide de l'ANCV parmi lesquelles 41 personnes ont bénéficié d'une aide complémentaire du CCAS.

Les EHPAD développent divers partenariats avec des bénévoles qui viennent passer du temps avec des résidents de l'EHPAD. Par exemple : partenariat avec club de belotte, partenariat intergénérationnel avec le centre aéré de Bellevue qui vient régulièrement partager des animations avec les résidents, partenariat avec le festival Urbaka et le lycée Valadon.

DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DES ÉNERGIES (MODÈLE NORME ISO 50001)

Le suivi du système de management de l'énergie (SME) portant sur le périmètre des 4 EHPAD et des 3 résidences autonomie municipales du CCAS se poursuit.

Par ailleurs, après avoir réalisé 3 Bilans des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), en 2012, 2016 et 2020, le CCAS finalise, en concertation avec la Ville, en 2024 le Bilan Carbone de l'année 2023. Il sera publié en 2025 sur la plateforme de l'ADEME.

Les émissions de GES du CCAS de la ville de Limoges étaient à la baisse jusqu'en 2020, à savoir de moins 22% par rapport à 2016, et de moins 32% par rapport à 2012.

Les BEGES de 2012, 2016 et 2020 comprenaient les Scopes 1 et 2.

Désormais, le Bilan Carbone imposé par la réglementation comprend le Scope 3.

Il ne permet donc pas d'être comparé aux années antérieures des BEGES.

Les évolutions à venir pour réduire les émissions de CO² ont été définies dans le Bilan Carbone de 2023.

Elles sont les suivantes :

- Sobriétés comportementales (économies d'énergies et sensibilisation des personnes) et par investissement (achats et constructions),
- Décarbonation par le développement du photovoltaïque et des réseaux de chaleur urbains,
- Rénovation thermique des bâtiments,

- Remplacement des luminaires (« relamping ») par des systèmes économiques en énergies (leds),
- Suppression dès que possible des installations de chauffage fonctionnant au fioul,
- Gestion efficace des déchets de toutes sortes (alimentaires, numériques, etc.),
- Optimisation des bâtiments dans leurs usages ou leurs utilisations,

La production photovoltaïque de 2024 en toiture de l'EHPAD Marcel Faure est conforme aux attentes, à savoir une production électrique de 80 Mwh qui correspond à 25% de la consommation totale du site (320 Mwh).

Des études d'installations de panneaux photovoltaïques en ombrières ont été initiées pour d'autres établissements tels que l'EHPAD Le Roussillon et l'EHPAD Le Mas Rome.

Enfin, dans le projet de reconstruction de l'EHPAD « Pr Joseph de Léobardy », il est prévu des panneaux photovoltaïques en toitures sur le nouvel Ehpad « Pr Joseph de Léobardy » mais aussi sur le bâtiment qui sera restructuré pour devenir la RAM Durkheim Cervières.

PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES

Les établissements (EHPAD-RAM) et les services du Pôle seniors œuvrent également pour promouvoir des actions santé et bien-être pour les seniors limougeaux.

Le recours des thérapies non médicamenteuses au sein des EHPAD : aromathérapie, médiation animale, PASA, APA... se poursuit. L'EHPAD « Le Mas Rome » propose un programme varié d'activités à cet effet.

L'EHPAD « Le Roussillon » quant à lui propose des actions en partenariat avec l'UDAF que mène l'association Vivre Avec en Limousin à destination de résidents souffrant de pathologies cognitives : lectures et échanges autour de contes populaires/séances de lecture partagées.

A l'Ehpad « Pr. Marcel Faure », en complément des activités déjà existantes (médiation animale, Snoezelen...) mise en place mensuelle d'ateliers de chant psychophonique en partenariat avec l'Opéra. L'objectif est celui d'un apport thérapeutique plus complet : amélioration du bien-être physique et psychique des participants, libération des tensions et des émotions, amélioration de l'estime de soi, réduction de l'anxiété.

Une nouvelle collaboration avec le réseau EHPADENT a eu lieu pour le diagnostic de la santé bucco-dentaire des résidents.

A la RAM Durkheim, une aide-médicopsychologique auto entrepreneur intervient une fois par semaine pour mettre en place des ateliers individuels adaptés aux personnes souffrant de troubles psychiatriques afin de préserver la santé des résidents.

A la RAM Cervière, intervention de la médiation animale et de l'APA également. Visites de convivialité, art thérapie, partenariat avec la bibliothèque et avec la ludothèque, action intergénérationnelle avec l'école de proximité.

La formation de base Humanitude pour tous les EHPAD et la mise en place d'une Assistante Sociale référente Humanitude contribuent à développer le bien-être des personnes âgées.

De même, la présence de référents bientraitance et l'organisation régulière d'actions de sensibilisation y concourt.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PÔLE ACTION SOCIALE

chiffres clés

Service ESE

En 2024,

174

nouvelles familles
ont été intégrées au
cours de l'année.

Sur l'année 2024,
l'ESE a distribué
l'équivalent de

264 954

repas (équivalent
repas=0.5kg de
produits distribués)
pour

17 927

personnes aidées
(individu X nombre
de passage).

727

colis alimentaires
ont été distribués sur
l'année.

De plus dans le
cadre du dispositif
Mobil@lim, ce sont

624

personnes qui ont
été conduites à l'ESE
et

302

livraisons à domicile
réalisées.



Actions et faits marquants

Service IIS

Un nouveau public en situation de
précarité énergétique : salariés, retraités,
indépendants et jeunes.

Délocalisation des ateliers à la Maison des
Séniors.

Service IIS

Le montant des
aides financières
attribuées pour 2024 :

24 916.84 €

183

dossiers déposés en
2024 pour une aide
en lien avec une
facture d'énergie.



Missions

Service ESE

Ce dispositif innovant a été créé par
le CCAS et ouvert en septembre
2016, en partenariat avec la Banque
Alimentaire, afin de mettre en place
une autre forme d'intervention sociale
permettant de favoriser l'autonomie et
l'insertion des personnes en difficulté.
L'épicerie sociale et éducative permet
ainsi d'accompagner les Limougeauds,
acteurs de leur propre projet. Bien
plus qu'un magasin, il s'agit d'un
outil pédagogique permettant à des
familles ou personnes isolées vivant
une situation financière difficile, de
réaliser un achat imprévu, de financer
un permis, une réparation de voiture...

Service IIS

Délivrance d'aides facultatives et
accompagnements budgétaires
dont des conseils de vie quotidienne
pour les démarches liées aux
logements : droits et obligations du
propriétaire et du locataire (avec
l'ADIL), sensibilisation aux arnaques
(avec Action Conso), adaptation au
logement (avec le Guichet Habitat
Energie).

chiffres clés

Service PROXIMAIN

1 300

interventions
formulées en 2024
par

456

familles

17

adhérents
(2 associations
15 artisans)

Le montant total
des aides financières
accordées s'élève à

20 585.28€

Actions et faits marquants

Service PROXIMAIN

Campagne menée auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'adhésion de nouveaux artisans à la plateforme.

Missions

Service PROXIMAIN

Sécuriser les habitants de Limoges, de l'Agglomération et du Département dans le choix d'un professionnel pour la réalisation de travaux de l'habitat, avec l'objectif de soutien avec l'activité artisanale locale.

Un soutien financier peut être apporté sous condition de ressources aux habitants de Limoges, à hauteur de 200 € sur l'année civile.



Atelier Tricothon à la maison des seniors

ÉPICERIE SOCIALE ET EDUCATIVE

Partenariat avec le service de restauration scolaire de la ville pour récupérer dans des barquettes recyclables l'excédent des cantines qui représentent 594 kg de produits distribués en 2024.

Partenariat en circuit court avec un maraicher « la Huerta », qui a fourni à l'épicerie 2407 kg de fruits et légumes. En 2024, la collecte quotidienne dans les supermarchés a permis de récupérer 47 563 kg de produits.

Meuble vrac obtenu grâce à une subvention en partenariat avec les magasins BIOCOOP, permet de limiter les emballages et de distribuer les produits secs conditionnés « en gros ».

Ateliers « lessive » animé à l'épicerie pour faire sa lessive maison écologique et économique.

Vente de pots de confitures « maison » réalisés à l'Épicerie avec les fruits « abîmés ou trop mûrs » qui ne peuvent pas être vendus.

Les fruits et légumes abîmés et le pain dur auparavant mis au composte sont dorénavant récupérés par le service des espaces verts pour le donner aux animaux du parc du Val de l'Aurence.

Ateliers cuisine 1/semaine et préparation culinaires pour dégustations quotidiennes des bénéficiaires, réalisation de recettes pour valoriser les produits peu connus ou difficiles à cuisiner.

Suppression des sacs plastiques (remplacés par des cagettes réutilisables).

- Lutter contre la pauvreté et aider à retrouver ou à renforcer l'estime des personnes ;
- Elaborer un projet individualisé avec le ménage ;
- Proposer un accompagnement visant à l'amélioration budgétaire.
- Proposer un espace convivial d'accueil et d'échange pour recréer des liens sociaux ;
- Favoriser l'accès à tout type d'informations conduisant à l'autonomie sociale des personnes et des familles ;
- Conduire des actions de type éducatif et animer des ateliers de vie quotidienne.

indicateurs de suivi des ODD

7

ateliers programmés
dont seulement

3

maintenus pour

23

participants

Montant d'aides
financières attribuées
en 2023 :

21 366.52 €

soit

+17%

pour 2024.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le CCAS, en partenariat avec le référent EDF Solidarité (convention établie), Action conso (sans convention), le service hygiène, l'ADIL et le GHE co-animent les ateliers de sensibilisation.

Ces ateliers abordent les thématiques suivantes : le chèque énergie, les éco gestes, les droits obligations du propriétaire et du locataire, les arnaques, les adaptations du logement

Un kit énergie est remis à chaque participant lors des ateliers réalisés en partenariat avec EDF Solidarité.

Un nouveau public en situation de précarité énergétique : salariés, retraités, indépendants et jeunes actifs.



indicateurs de suivi des ODD

PROXIMAIN

Nombre d'appels
d'appel Proximain
sensiblement
identique par rapport
à 2023

51.4%

des demandes ne
proviennent pas des
quartiers prioritaires

Augmentation de

2.4%

des interventions
réalisées par rapport
à 2023

Créée en 1998, la plateforme Proximain est un service qui met en relation des usagers habitant en Haute-Vienne, avec des entreprises ou des associations adhérentes dont les activités concernent le domaine de l'habitat.

2605 appels en 2024 réalisés parmi lesquels 1300 demandes d'interventions.

26.61% représentent une demande liée à la plomberie, 11.52% à l'entretien des parcs et jardins.

L'objectif est de maintenir l'activité avec l'accueil de nouveaux adhérents pour répondre aux demandes plus spécifiques telles que la plomberie, entretien chaudière ou encore l'entretien des parcs et jardins.

Un nouvel outil de gestion et de suivi des demandes est toujours en cours d'élaboration en collaboration avec les services informatiques, pour une mise en œuvre la plus rapide (idéalement au 01/01/2026)



PÔLE ATTRACTIVITÉ ET ÉDUCATION

1

— DIRECTION DE LA JEUNESSE

2

— DIRECTION DES SPORTS

3

— DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS

4

— DIRECTION ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

DIRECTION DE LA JEUNESSE



Actions et faits marquants

- Ouverture du nouvel accueil de loisirs Robert Hébras, en septembre 2024.
- Début des travaux de restructuration de l'école élémentaire Montalat dans sa phase 1. (dans le cadre du NPNRU).
- Choix du lauréat du concours Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du projet de restructuration des groupes scolaires Joliot Curie/Madoumier (dans le cadre du NPNRU)
- Ouverture du restaurant satellite Jules Ferry
- Positionnement de la Ville comme chef de file pour la lutte contre les perturbateurs endocriniens
- Consultation de près de 2 700 jeunes collégiens et lycéens afin de connaître leurs modes de vie et leurs souhaits et proposer des actions dans le cadre du « club ados ».
- Expérimentation du port d'une tenue scolaire unique complète pour tous les élèves de l'école Aigueperse (12 pièces).



Missions

Organisation et gestion des temps périscolaires (garderies, études surveillées, pause méridienne) et extra scolaires (ALSH, séjours)

*Gestion des crèches
Inscriptions scolaire et obligation scolaire*

Gestion de la restauration scolaire

Entretien et suivi des travaux des écoles

Suivi des projets NPNRU et nouveaux projets (offre de restauration, accueils de loisirs)

Etablissement et suivi des projets de politique éducative



Tenue scolaire unique - École Aigueperse



LIMOGES, VILLE AMIE DES ENFANTS 2020-2026

Partenaire de l'UNICEF et Ville amie des enfants depuis 2017, la Ville s'est engagée à promouvoir et à défendre les droits de l'enfant, à considérer leurs attentes et à mettre en œuvre des politiques municipales tenant compte de leurs intérêts : le bien-être, la protection, l'éducation et la participation des enfants et des jeunes et le respect de leurs droits, à travers un plan d'actions pluriannuel.

Bilan 2024 :

Uniday (mai 2024) : 2^e Grand rendez-vous solidaire des enfants dans le parc municipal des sports de Beaublanc : des activités ludiques, festives et sportives, des actions de sensibilisation ont été proposées à plus de 400 enfants des accueils de loisirs municipaux et associatifs de Limoges par de nombreux partenaires (UNICEF, Croix rouge, UDPS 87, Unis Cité, CRAL 87, CD handisport 87, LABC, Limoges Handball, Limoges Football).

Uniday (mai 2024) : 3^e Projection-débat par les jeunes et pour les jeunes dans les salons du stade municipal de Beaublanc en partenariat avec l'UNICEF, la DSDEN, l'association Unis Cité et les accueils de jeunes municipaux et associatifs (80 personnes dont 60 jeunes de plus de 12 ans).

7^e semaine des droits de l'enfant (novembre 2024) :

- Élection du conseil municipal des enfants pour le mandat 2024-2026,
- 2^e Forum des droits de l'enfant (Bibliothèque francophone multimédia) : stands d'information et tables rondes avec les partenaires (UNICEF, AVO droits les jeunes, Maison des adolescents, Ose le dire 87, France Victimes 87) ; animations artistiques avec le concours des enfants et des jeunes des centres culturels municipaux, de l'Opéra, du Conservatoire, de l'orchestre de l'école Léon-Berland ; présentation des ouvrages de littérature de jeunesse sélectionnés pour le Prix UNICEF ; visites guidées de la mairie UNICEF / Ville d'art et d'histoire : plus de 308 enfants et jeunes participants et 100 adultes.

Représentation de la Ville à la rencontre des villes amies des enfants à Lille, en juin 2024.

INCITATION A L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

NOUVEAU

Lutte contre le changement climatique : utilisation des transports en commun moins coûteux et plus écologiques
Favoriser l'activité physique quotidienne des enfants
Création d'un tarif incitatif avec Limoges Métropole pour les groupes afin de favoriser l'utilisation des transports en commun au sein de la communauté urbaine

Montant : tarif 13.50 € pour groupe 30 personnes
Dépenses 2024 : 1 716.00 € TTC

DÉVELOPPER LE « SAVOIR ROULER À VÉLO » (SRAV) DANS NOS ALSH

Proposer aux enfants âgés de 6 à 11 ans qui fréquentent les ALSH de la Ville de Limoges des cycles de Savoir Rouler à Vélo (RAV).

Initier les enfants à la pratique du vélo pour être autonome sur son territoire.

Découvrir le vélo, sa pratique et développer le goût à l'effort tout en s'amusant.

Investissement dans du matériel de qualité (2 flottes de vélos dédiés au SRAV).

Thématique SRAV sur le séjour « Vive le Tour de France au Lioran »

- Savoir Pédaler = Intervention auprès de 48 enfants en ALSH
- Savoir circuler = Intervention auprès de 48 enfants en ALSH
- Validation du SRAV pour 41 enfants de 6 à 11 ans en ALSH

SUPPRESSION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE EN RESTAURATION

Conformément à la réglementation en vigueur, les plastiques au contact alimentaire ne doivent plus être proposés en restauration

En 2024, poursuite des achats durables engagés en 2020, pour renouvellement du matériel : assiettes en porcelaine et verres en verre.

Suppression des bouteilles plastiques et utilisation de gourdes en aluminium dans les accueils de Loisirs.

Objectif à terme de remplacement de tous les contenants et matériels en plastique utilisés en cuisine par des matériaux durables (inox, verre, porcelaine...).

CONNAISSANCE DES SERRES MUNICIPALES PAR LES ÉCOLIERS DE LA VILLE DE LIMOGES

NOUVEAU

Eduquer les écoliers à l'apprentissage du jardinage, la connaissance des espèces végétales et les méthodes de culture.

Distribution de plaquettes des plans des serres municipales.



RESTRUCTURATION DES COURS D'ÉCOLE

Démarche active, pour l'obtention :

- De cours attrayantes, stimulantes pour tous les enfants de 2,5 ans à 11 ans,
- Une variété d'activités et de jeux présentant des défis évolutifs qui correspondent aux intérêts et aux stades de développement des enfants,
- Une utilisation optimale en toute saison,
- Un lieu fonctionnel où la surveillance est facilitée,
- Un retour en classe favorable aux apprentissages,

- Un contact quotidien avec des éléments de la nature,
- Un environnement inclusif et durable qui reflète les valeurs de l'école et de la communauté éducative
- La Ville a restructuré 2 cours de 2 groupes scolaires en 2024 : Jules Ferry et Bellevue.

Budget spécifique aux Cours 2024 :

800 000 €

Jules Ferry 580 000 € Bellevue 220 000 €

PROJET ÉDUCATIF DE LIMOGES

Le projet éducatif formalise la politique éducative de la Ville et de ses partenaires (État – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Caisse d'allocations familiales, associations d'éducation populaire). Il établit des intentions éducatives et des objectifs qui répondent aux enjeux et aux spécificités du territoire.

Il a pour ambition de formaliser et mettre en application des intentions éducatives partagées par les acteurs du territoire, répondre aux objectifs de la continuité éducative des temps de l'enfant et de son parcours, structurer, rendre cohérents et valoriser l'offre éducative du territoire, l'organisation et le fonctionnement de l'offre municipale de services périscolaires et extrascolaires.

Renouvellement du projet éducatif de Limoges en juin 2024 pour les années scolaires 2024 à 2027 :

- deux nouveaux objectifs : favoriser l'intégration sociale des jeunes et les accompagner à l'autonomie ; développer l'ouverture internationale des enfants et des jeunes.

- 104 actions dont 34 nouvelles parmi lesquelles : études renforcées, projet de charte de la continuité éducative, formation des personnels à l'écoute des enfants et à la détection des problèmes, éducation au goût, création d'un lieu d'accueil enfant-parents, plan de réaménagement des cours d'écoles, projet d'espace pour les jeunes.

Consultation de 1 020 collégiens, 1 659 lycéens et 1 634 parents sur les besoins et les loisirs des jeunes, de janvier à avril 2024.

Réunion du comité consultatif de l'éducation portant sur le climat scolaire.

Mise en place et expérimentation d'études renforcées (à partir de novembre 2024) pour les élèves de CP et de CM2, en difficulté d'apprentissage avec le concours d'enseignants volontaires, cofinancées par l'Union européenne : année 2024-2025 : 59 élèves bénéficiaires et 6 enseignants volontaires dans 4 écoles.



PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

EXIGENCE DES PRODUITS ECOCERTIFIES DANS LE MARCHÉ PUBLIC DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES ECOLES

Lutte contre les perturbateurs endocriniens et l'objectif de ville durable
Insertion dans les marchés d'achat, d'une clause exigeant l'utilisation de produits de nettoyage écocertifiés pour le nettoyage et l'entretien des écoles maternelles de la Ville de Limoges.

Montant du marché : 840 000 € TTC maximum

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Lutter contre la précarité alimentaire avec les opérations
« Lait /Fruits et Légumes à l'école » et « Petits déjeuners à l'école » et sensibiliser les enfants et leur famille aux bonnes pratiques alimentaires.

Lait / Fruits et Légumes à l'école : aide européenne pour la distribution, sur le temps du midi, de fruits et légumes, lait et certains produits laitiers sous signe officiel de qualité, destinée à promouvoir des comportements alimentaires plus sains auprès des élèves.

Bénéficiaires : tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires qui déjeunent dans les restaurants scolaires de la ville soit 5 800 enfants environ.
Subventions France Agrimer versées à la ville : 60 000€ en 2024 (pour mémoire 50 000 € en 2023).

Petits déjeuners à l'école : permettre aux enfants scolarisés dans les territoires prioritaires de bénéficier d'un petit déjeuner gratuit par semaine, et développer leur éducation à l'alimentation et au goût.

Bénéficiaires :
Année scolaire 2023/2024 : 22 écoles soit 2 680 enfants. 86 688 petits déjeuners servis. Subvention éducation nationale versée à la ville : 112 694 €
Année scolaire 2024/2025 : 23 écoles soit 2744 enfants. 98 316 petits déjeuner servis. Subvention éducation nationale versés à la ville : 127 810 €

Objectif d'évolution : Augmenter le nombre d'enfants bénéficiaires des petits déjeuners à l'école à toutes les écoles REP et QPV

ORCHESTRE A L'ECOLE LEON BERLAND

Permettre l'accès gratuit à la musique à des enfants d'une école située dans un quartier défavorisé (Carnot)
Méthode d'apprentissage de la musique en groupe et en orchestre : solfège et instrument en même temps.

Montant annuel : 12 000 € TTC



ACHAT OUTILS DE JARDINAGE ET COMPOSTEURS

Sensibiliser et éduquer le jeune public au jardinage.

Végétalisation des cours de récréation et création de potagers dans les écoles Jules Ferry, Landouge, Jacques Brel.

Achat de composteurs, outils de jardinage.

Montant : 1 599.16 € TTC

NUTRITION SANTE

Le service restauration veille à l'équilibre alimentaire et à la qualité des menus qui sont élaborés en respectant les recommandations du Plan National

Nutrition Santé (PNNS) et en privilégiant les produits frais de saison, et l'approvisionnement bio et local.

La Ville fait le choix d'appliquer des modes de préparation traditionnels.

Les produits frais et le « fait maison » sont privilégiés dans les menus.

La quantité de sel a été réduite de 30 % dans la préparation des repas, et une meilleure utilisation des matières grasses a été engagée (diversification des huiles).

Une fois par semaine, un menu sans viande et sans poisson est proposé, incluant des alternatives à base de protéines végétales.

Dans le cadre du projet « Limoges ville nourricière », le maraîchage municipal se développe permettant ainsi aux élèves de bénéficier de légumes frais de saison et locaux.

- 66% des achats alimentaires pour les restaurants scolaires sont des produits frais
- 29 % des approvisionnements sont de qualité et durables dont 15 % BIO
- 100% des desserts sucrés sont faits maison (sauf glaces)
- 13 tonnes de légumes frais ont été fournies par le service des Espaces verts en 2024 (10 tonnes en 2023).

RECRUTEMENT D'ANIMATEURS POLYVALENTS DANS LE CADRE D'UNE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI (POEI MODULA)

Un partenariat a été mis en place entre France Travail, l'organisme de formation Modula et la Ville de Limoges pour la formation de demandeurs d'emploi inscrits dans une démarche active de retour à l'emploi dans le champ de l'animation et de l'éducation. La ville a recruté pour l'année scolaire 2024-2025, 7 animateurs polyvalents pour les secteurs périscolaires et extrascolaires.

Ces animateurs avaient auparavant suivi une formation complète (BAFA, SST, postures professionnelles et savoirs-être, valeurs et spécificités des collectivités) et ont bénéficié d'un contrat mensualisé de 12 mois.

MODERNISATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

L'offre de restauration scolaire doit répondre aux contraintes sanitaires, environnementales, et de bien être pour les usagers.

Un grand nombre d'enfants se déplace en bus pour aller déjeuner ce qui génère de la fatigue et un coût financier et environnemental.

L'objectif est de développer la capacité de production de la cuisine centrale, créer des restaurants satellites sur les sites scolaires (réhabilitation de locaux existants ou construction) et réduire le nombre d'enfants transportés en bus quotidiennement pour aller déjeuner.

Depuis quelques années, plusieurs restaurants satellites ont été créés (Montmailler, Bastide, Madoumier, Raoul Dautry, Aristide Beslais, René Blanchot, Jules Ferry) ce qui a permis à environ 1 000 enfants de déjeuner sur place et ne plus être transportés en bus.

- Augmentation de la capacité de production de la cuisine centrale de Beaublanc (début des travaux été 2023, capacité de production passant de 1 200 à 4 500 repas).
- Création de restaurants satellites sur les sites scolaires des Bénédictins et de Jean Macé (livraisons prévues en 2026).
- Transformation du restaurant scolaire du Roussillon en 2^e cuisine centrale (production 1 000 repas/jour) pour livrer les repas dans de petits satellites avoisinants.

RÉGIE MARAICHÈRE FOURNISSEUR DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Eduquer les écoliers à la connaissance des fruits et légumes.

Nouvel approvisionnement des restaurants scolaires en légumes en circuit court et de qualité.

Application de la loi EGALIM
Valorisation 2024 : 16 833 €

CRÉATION D'ÎLOTS DE FRAICHEURS DANS LES ÉCOLES

Lutte contre le changement climatique
Création d'îlots de fraîcheur dans les écoles : végétalisation des cours, acquisition de jeux d'eau : cascades d'eau, tables à eau...
Jules Ferry, Landouge et Jacques Brel

Montant : 8 215.63 € TTC

LUTTE CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

En 2024, la Ville de Limoges devient chef de file pour la lutte contre les perturbateurs endocriniens.

En partenariat avec l'ARS, une conférence s'est tenue le 1er février à l'auditorium de la BFM réunissant environ 40 personnes.

Un audit d'évaluation s'est ensuite tenu à la crèche des Portes Ferrées permettant de faire un point sur les actions menées et d'en déployer des nouvelles.

1 journée d'atelier à l'ARS a été organisée avec 5 professionnelles des crèches (Les 2 autres sont planifiées en 2025) Plusieurs actions ont été réfléchies pour un déploiement sur 2025 : Expérimentation de couches compostables, révision du plan de nettoyage pour introduction eau et microfibres afin de diminuer au maximum les produits ménagers utilisés en crèche, et conception de fiches de prévention solaire et soins du siège des bébés à destination des parents.

La ville rejoint le réseau Safe Li pour partager des projets, des idées, des actions autour de la santé environnementale.

LUTTE CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS EN CRÈCHE

- Favoriser un environnement sain pour l'enfant de 0 à 4 ans accueilli en crèche.
- Intégrer des pratiques limitant l'usage de produit chimique : pour l'entretien des locaux, les cosmétiques, la vaisselle, les couches...
- Promouvoir la santé à travers des actions de prévention.
- Soutenir les établissements du département volontaires.
- Limoges désignée chef de file pour la thématique petite enfance et perturbateurs endocriniens.
- Conférence à la BFM le 1^{er} février : 40 personnes présentes.
- Audit d'évaluation à la crèche des portes Ferrées.
- 1 journée d'ateliers à l'ARS (les 2 derniers en 2025) = objectifs développer le nettoyage eau et microfibre.
- Signature d'un contrat d'expérimentation de couches compostable en décembre pour un démarrage en janvier 2025.
- Intégration au programme Safe li pour partager des projets, actions, idées autour de la santé environnemental.

ACQUISITION DE RÉCUPERATEURS D'EAU DE PLUIE DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES

Education des enfants à la préservation de la ressource en eau, préservation de la ressource en eau.

Acquisition de 6 nouveaux récupérateurs d'eau de pluie pour les écoles et les crèches
Récupération des eaux de pluie des toits des écoles et des crèches

Montant : 1 324 € TTC

LE VOYAGE, DES TOI MOI NOUS : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Le Voyage des Toi Moi Nous est un dispositif déployé par le service périscolaire de la Ville de Limoges depuis 2017. Celui-ci est axé sur le développement des capacités personnelles et relationnelles d'enfants, âgés de 6 à 11 ans.

Les enfants sont volontaires, et/ou choisis en concertation avec les enseignants.

Deux périodes sont définies sur l'année ; Chacune d'elle comporte 11 séances d'une heure. Celles-ci se déroulent sur le temps d'étude.

- Il s'agit de permettre aux enfants participant aux ateliers d'avoir conscience de soi et de développer de l'empathie pour ses pairs, d'accepter l'autre et ses différences. Les temps d'ateliers favorisent les échanges, le travail en collectif et la prise en compte du ressenti de chacun dans un cadre confidentiel et solidaire
- Pour ce faire, les animateurs volontaires sont formés durant deux jours à la méthode et bénéficient de deux temps d'échanges après chaque période d'animation
- L'objectif est de leur permettre de découvrir et s'approprier des méthodes et des outils pour développer les compétences psychosociales en atelier

Dans l'idéal, l'enfant doit prendre « conscience de soi », identifier ses ressources et ses différences par rapport aux autres. Il peut ainsi mieux agir et réagir face à ses pairs, et son environnement.

L'effet escompté au niveau collectif, offre la possibilité aux enfants de mieux vivre ensemble et d'appréhender les conflits de manière plus souple. La communication non violente et des jeux de rôle sont les bases de cet apprentissage.

L'efficacité de cette approche voit apparaître des diminutions de problèmes de comportements, une meilleure gestion des émotions et favoriser le développement des aptitudes individuelles.

Les méthodes interactives et démarches participatives s'appuient sur les ressources du groupe, en prenant compte des attentes exprimées par le groupe.

6 écoles ont participé au projet des Toi Moi Nous : Les Feuillants, Jacques Brel, Aigueperse, René Blanchot, Lancement de questionnaires auprès des référents

Participation à la conférence « Le Voyage des Toi Moi Nous » organisé par l'ARS et la DSDEN

Participation à la conférence portant sur les Compétences Psycho Sociales en milieu scolaire et extra-scolaire.

Enquête de satisfaction auprès des parents .

CHIFFRES

- Le nombre d'enfants : 105 enfants ont bénéficié de ce dispositif
- Le nombre de séances réalisées : 121 séances réalisées
- Le nombre d'animateurs formés : 6 animateurs
- Le nombre de référents sensibilisés 14 référents périscolaires
- Coût financement ARS : 3500 €
- Coût financement Cité éducative : 3500 €
- Coût financement Ville de Limoges : 4900 €

PERSPECTIVES :

- Ecoles sélectionnées : Aigueperse, Les Feuillants, Jacques Brel, Marcel Madoumier, Joliot-Curie, et Jean Macé
- Adaptation de l'action : Ouvrir la formation sur les Compétences Psycho Sociales de manière globale
- Sensibiliser les parents
- Proposer le dispositif à l'extra-scolaire
- Financements : ARS 3 500 €, ANCT 3 500 €, Ville de Limoges 1 850 €

FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES FAMILLES ET L'INCLUSION DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

- Faciliter l'entrée ou le retour à l'emploi des parents de jeunes enfants par un accueil en crèche.
- Permettre l'insertion sociale ; accès cours de français, permis de conduire, actions en faveur de la parentalité par un accueil en crèche.
- Favoriser l'égalité des chances par les différents temps proposés en crèches : motricité, vie en collectivité, langage, autonomie...
- Faciliter l'intégration à l'école
- Concourir au dépistage précoce par l'observation des professionnels et différents partenariats avec des établissements sanitaires et médicaux sociaux.
- Extension du label d'intension professionnel des femmes (AVIP) à 16 places depuis septembre 2024 : 8 places déjà existantes à Fripounet, 4 nouvelles places à la Bastide et 4 à Beaubreuil.
- 492 enfants (49%) vivent sous le seuil de pauvreté (-1€/ heure)
- 159 familles inscrites dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle suivi par un organisme.
- 12 enfants accueillis en situation de handicap.

CHIFFRES

- 81 filles et 80 garçons
- 51 000 € de bonus mixité sociale accordés par la CAF (pour Beaubreuil, Bastide et Fripounet)
- 8 000€ de subvention pour le label AVIP

FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET À BESOINS PARTICULIERS

- Favoriser l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs municipaux
- Former les personnes intervenant auprès des enfants et leur donner des méthodes (posture notamment) et des outils pour accueillir, dans les meilleures conditions, les enfants et les jeunes en situation de handicap et à besoins particuliers.
- Contribuer à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) dans les accueils de loisirs
- Découverte handisport pour les ALSH
- Formation d'un directeur auprès du SESSAD TSA 87
- Sensibilisation des directeurs à la langue des signes

CHIFFRES

- 21 enfants différents en situation de handicap accueillis en 2024
- 633 « journées enfants »
- Encadrement par 11 animateurs spécialisés



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les 23 restaurants scolaires et la cuisine centrale génèrent chaque jour des surplus de production et du gaspillage dans les assiettes.

Conformément à la réglementation en vigueur (Loi Egalim), les collectivités doivent lutter contre le gaspillage alimentaire en adaptant la production au plus près de la consommation et en revalorisant les surplus de production.

Poursuite des actions menées dans les restaurants scolaires : adaptation des menus au goût et à l'appétit des enfants, amélioration de la qualité des produits proposés (produits frais, préparations « maison »...), installation de tables de tri mobiles dans des restaurants.

Poursuite des dons aux associations d'aide alimentaire (Epicerie sociale, Banque alimentaire, La Bonne assiette) 1,4 tonnes de dons en 2024 (pour mémoire 2,3 tonnes de dons en 2023)

Objectifs :

- Poursuivre la sensibilisation aux conséquences du gaspillage alimentaire auprès des enfants (intervention dans les réfectoires, tri des déchets ...)
- Poursuivre et développer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (adaptation des menus, études de consommation...)

FAVORISER L'INSERTION ET L'INCLUSION

11 crèches municipales pour 576 places en collectif. L'accueil en crèche est ouvert à tous et la Ville concourt à la mixité sociale, l'égalité des chances et l'inclusion en accueillant des familles en situation de travail, inscrit à France travail, en formation ou sans emploi

- Depuis septembre 2024, extension du label crèche à vocation d'insertion professionnelle des femmes (AVIP) : 8 places supplémentaires au sein des crèches de Beaubreuil et la Bastide
- 16 places en tout

CHIFFRES

- 3 crèches bénéficient du bonus mixité sociale octroyé par la CAF : Bastide-Fripounet – Beaubreuil (soit 51 000€)
- 492 enfants sur 1097 (49%) vivent sous le seuil de pauvreté (moins de 1€ l'heure de crèche) soit une augmentation de 7% par rapport à l'an passé
- 159 familles étaient inscrites dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle accompagnées par un organisme.
- 12 enfants accueillis en situation de handicap ou en cours de détection
- Subvention de 8000 € de la CAF pour le label AVIP.

POSE DE MOUSTIQUAIRES SUR LES RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE

Lutte contre le changement climatique et la prolifération du moustique tigre.

Pose de moustiquaires sur les récupérateurs d'eau de pluie dans les écoles et les crèches.

Montant : 308.40 € TTC

VACANCES LABELISÉES « COLOS APPRENANTES »

- Mettre en place des séjours de vacances sur des destinations variées (mer montagne, campagne) dans le cadre des « Colos apprenantes »
- Permettre aux enfants de familles en difficultés de pouvoir partir en vacances
- Proposer des séjours thématiques permettant l'apprentissage d'activités nouvelles.

Labellisation de l'ensemble de nos séjours en « Colos apprenantes »

CHIFFRES

- 12 séjours organisés en 2024
- 161 enfants remplissant les critères d'éligibilités au dispositif « Colos apprenantes
- 81 filles et 80 garçons
- 56 issus des QPV, 32 des ASE et 73 ayant un QF inférieur à 1200

30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE

- Offrir aux enfants, au sein des accueils de loisirs des mercredis, l'opportunité de pratiquer une activité physique régulière et de les inciter à la pratique sportive.
- Lutter contre les augmentations conjuguées, graves et massives, de la sédentarité et de l'inactivité physique.
- S'inscrire dans une continuité éducative au regard de ce programme mis en place dans les écoles.
- Initiation sports collectifs avec l'ASPTT (Tchoukball, Handball, Basket-ball)
- Découverte de la gymnastique avec les Cadets-Cadettes Saint Michel

ACCUEIL STAGIAIRE EN SITUATION DE HANDICAP

Inclusion : permettre l'intégration d'un stagiaire en situation de handicap au sein d'un service de la direction jeunesse
Durée du stage : 1,5 mois
Apport de nouvelles connaissances et de nouvelles méthodes par le stagiaire en BTS comptabilité gestion 1ère année.

Echanges et partage : permettre aux agents de partager sur leurs connaissances avec le stagiaire et échanger sur la comptabilité et les finances publiques.

ACCUEIL DE PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP

Le service restauration est sensibilisé à l'accueil et la formation de personnes en situation de handicap, afin de leur permettre d'acquérir des compétences et faciliter leur inclusion dans le milieu professionnel. Plusieurs accueils sont en cours :

- Une personne mise à disposition par le Centre Ressources Régionale Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine : occupe un poste d'agent de service à mi-temps au restaurant scolaire Edouard Herriot depuis 2016
- Formation d'un apprenti en situation de handicap au restaurant Jean Montalat (début de la formation en 2022)
- Accueil en immersion 1 fois/semaine au restaurant Gérard Philippe de jeunes de l'IME, accompagnés de leur éducateur, pour découvrir les métiers de la restauration collective (action menée depuis 2019).

DIRECTION DES SPORTS

chiffres clés

La Ville a mis en œuvre un budget de **3 168 383 €** en investissement (dont **2 038 000 €** pour le parc de Beaublanc) et **2 482 017 €** en fonctionnement.

La direction des sports comptait **130** postes au 31 décembre 2024

Mise à disposition des installations sportives aux associations sportives de la commune pour un volume annuel de **97 500 heures** (valorisation **2 149 000 €**)

Accueil des élèves des établissements scolaires du primaire, du secondaire et les étudiants de l'enseignement supérieur pour un volume de **63 120 heures** (valorisation **1 595 000 €**)

La régie municipale des Sports (entrées payantes en piscines, patinoire, réceptifs du Grand stade) affiche une recette globale de **569 690 €** en 2024



Actions et faits marquants

Travaux notables sur le patrimoine sportif :

- Travaux de clôtures et pare-ballons aux terrains de foot de La Bastide et de Buxerolles 32 400 €
- Sécurisation des talus du BMX et création accès routier à La Basse 93 200 €
- Création de vestiaires PMR au Boulodrome 75 000 €
- Création de WC PMR au foyer Grellet 30 000 €
- Mise en accessibilité du gymnase Calmette 44 000 €
- Création d'un vestiaire éducateur à la Base nautique 12 400 €
- Création des nouveaux locaux du service des APS à Cognac 90 000 €
- Subvention pour le remplacement du parquet du G1 à La Borie (Université) 37 500 €
- Divers travaux et acquisition de matériel dans les équipements sportifs 350 000 €
- Etudes projet skate-park Beaublanc 58 800 €
- Projet d'agrandissement de Beaublanc études et maîtrise d'œuvre 2 038 000 €

Patinoire :
CA : **226 739 €**
Fréquentation : **44 648** entrées (contre **36 974** en 2023)



Missions

Conseiller et conduire la politique sportive de la Ville ;

Piloter la construction, la rénovation et l'entretien des installations sportives municipales (>110) et gérer leur programmation/exploitation (mise à disposition auprès des scolaires, clubs, usagers à titre payant...);

Accompagner l'activité et le développement des structures et associations sportives (>200) et des clubs professionnels ;

Organiser et/ou accueillir des manifestations et grands événements sportifs et culturels ;

Favoriser la pratique sportive sous toutes ses formes, dans tous les lieux publics et pour tous les types d'usagers ;

Proposer des animations sportives auprès des scolaires et des différents publics (vacanciers, seniors...).

Développer le savoir nager et le savoir rouler.

SANTÉ SENIORS

Limoges, ville santé citoyenne depuis 2015, a été reconnue en 2019 membre du réseau des Villes-Santé de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

La Ville est ainsi inscrite dans le groupe de travail « Ville Sport-Santé » spécifiquement dédié à cette thématique par le Réseau.

Dispositif Sport sur ordonnance

La Ville soutient cette action également portée par l'association Limousin Sport Santé. Ce dispositif a pour mission de faciliter la prise en charge de patients orientés par des médecins vers une activité physique adaptée. Limousin Sport Santé a été retenue parmi les 138 premières Maisons Sport-Santé dont la liste a été communiquée le 16 janvier 2020 par Roxana MARACINEANU, ministre des Sports.

La Ville attribue également des créneaux aux associations qui pratiquent le sport-santé telles que France Parkinson, Ligue contre le cancer, Rondisport, ASPTT et CAPO « Nagez-Forme-Santé », ainsi que toutes les sections de gymnastique volontaire pour un volume annuel d'environ 8 055 heures, soit une valorisation de 150 000 €.

Printemps sportifs

La Ville met en place son propre concept « Activez votre vie, osez le sport », c'est-à-dire une politique d'animation sport-santé encadrée par les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS)

Cette opération est un programme incitatif de huit semaines qui a pour but de favoriser la pratique d'une activité physique et sportive sous forme ludique et s'adresse principalement aux adultes de 50 ans et plus, non licenciés dans la ou les discipline(s) choisie(s).

« Limoges respire ! » - Action innovante en lien avec la crise sanitaire de la COVID 19 :

Il s'agit d'un programme de remise en forme pour adultes dans les parcs et espaces verts de Limoges.



« Limoges respire ! »

FAVORISER L'ACCUEIL D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INCLUSIFS, INTERGÉNÉRATIONNELS OU QUI PARTICIPENT A LA PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

La ville accompagne et soutient les organisateurs d'événements sportifs ou organise parfois elle-même ses propres manifestations dans le but de promouvoir largement la pratique sportive sur toutes ses formes, le lien social, le bien-être et l'attractivité du territoire.

Entre 150 et 200 manifestations sont organisées chaque année sur la commune de Limoges.

Ci-dessous les principaux événements de l'année 2024 :

Janvier 2024 - 16^e de finale de la coupe de France de football

Bergerac Périgord Football Club - Olympique Lyonnais
9 000 spectateurs dans le stade de Beaublanc

Mars 2024 - Portes ouvertes des associations sportives de la ville dans le cadre des opérations Mars Bleu (prévention du cancer colorectal – 22 clubs ont proposés des initiations gratuites dans leurs structures)

Avril 2024 - course colorée organisée dans le parc des sports de Beaublanc par les étudiants STAPS Activités Physiques Adaptées de l'université de Limoges et qui s'adressait aux personnes en situation de handicap, aux enfants et aux étudiants. 400 personnes ont participé à cette course inclusive.

Avril 2024 - Les foulées roses du Populaire. Courses pédestres organisées dans le centre -ville de Limoges par l'association Limoges Athlé et par le groupe Centre France avec comme objectif la sensibilisation des publics à la prévention contre le cancer du sein. 5800 participants répartis entre les formats chronométrés et non-chronométrés

Mai 2024 - Championnats de France de plongée sportive à la piscine d'été de Beaublanc.

Plus de 500 participants. Epreuves sélectives pour les championnats d'Europe et du Monde - 37 clubs en provenance de toute la France présents. Entrée gratuite pour le public.

Juin 2024 - Championnat National Masculin de gymnastique FSCF organisé par les Cadets et Cadettes de Saint-Michel au Parc des Expositions. Cette manifestation a rassemblé 1500 gymnastes, 100 juges et au minimum 300 accompagnateurs de toute la France. Le public est venu nombreux assister à cette compétition programmée sur 2 journées – Entrée gratuite.

Juin 2024 - Open Plus Superleague de basket 3x3, place de la République. Cette étape s'inscrit dans un calendrier national validé par la Fédération Française de Basketball composé de 19 tournois organisés en France est qualificatifs pour la grande finale nationale. Au cours de cet événement, le public au-delà du spectacle sportif proposé peut également participer à des animations et assister à des tournois à destination des collèges, lycées, universitaires ; à des animations handi-basket et basket adapté, le tout dans une ambiance musicale festive. Un peu plus de 24 équipes présentes pour le tournoi principal.

Juin 2024 - Olympiades des Bords de Vienne. Opération organisée par la Ville, l'association Ensemble contre la sédentarité, le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire et avec le concours de nombreuses associations sportives. Sur une journée des animations sportives sont mises en place sur les bords de la Vienne - 24 activités proposées gratuitement et accessibles à partir de 4 ans. Les objectifs de cette manifestation grand public sont de célébrer les Jeux olympiques de Paris 2024, de promouvoir le lien social et intergénérationnel, de promouvoir le sport et de créer des passerelles vers le monde associatif, de prévenir les risques de sédentarité, de mettre en avant les pratiques handisports et de sport adaptés.

Juin 2024 - Championnat de France FSCF de twirling bâtons au Palais des Sports de Beaublanc, à Jean le Bail et Henri Normand par l'association l'Elan Sportif et Elfes de Limoges. La manifestation hors public a accueilli 1600 sportifs et 1600 accompagnateurs (juges, entraîneurs...)

Août 2024 - Match amical de rugby Top 14 entre le Stade Français et le Castres Olympique. Cet événement proposé à l'initiative de la Ville de Limoges et organisé par l'USALimoges a rassemblé un peu plus de 4 000 spectateurs au stade de Beaublanc.

Août 2024 - Tour du Limousin. Comme chaque année l'arrivée de la dernière étape du tour se dispute devant le parc des Sports de Beaublanc. Au cours de l'édition 2024, 150 000 spectateurs se sont massés sur le bord des routes dont environ 4 000 à Limoges. Les deux dernières heures de chaque étape ont été retransmises sur la chaîne de l'Équipe 21 mettant en valeur les villes traversées.

Août 2024 - Relais de la flamme paralympique. La Ville a été sélectionnée par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques PARIS 2024 pour accueillir le relais de la Flamme Paralympique. À cette occasion, et en partenariat avec les associations locales, la Ville a proposé une journée d'animations sportives sur 3 sites d'activités : place de la République, place de la Motte et place Haute-Vienne. De 10h30 à 17h15, des animations sportives gratuites, ouvertes et accessibles à tous dès 6 ans ont été proposées à la population. Puis, à partir de 17h30, le Relais de la Flamme a pu se dérouler dans les rues du centre-ville avant que ne soit allumé le chaudron sur la Place de la République. Pour conclure la journée, un concert gratuit avec des DJ de la scène locale se sont produits sur la place. Plus de 10 000 personnes présentes sur la journée.

Septembre 2024 - Forum des associations et sport à l'honneur. Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif et de permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, ce forum propose aux Limougeauds de venir rencontrer les associations de la ville et de découvrir la multitude de leurs activités avec des démonstrations et des initiations gratuites. 80 associations sportives sont présentes sur le forum.

Septembre 2024 - Le tournoi international de foot organisé par la JS LAFARGE – 3 jours de compétitions au Stade de Beaublanc. Les nations qui ont participé à cette édition étaient la France, Portugal, Suisse et Angleterre. 1500 et 3600 personnes par match – 6 matchs

Décembre 2024 - Le Comité Départemental de Tennis 87, en partenariat avec la Ville, organise chaque année un événement tennistique de haut niveau dénommé « l'Open BLS de Limoges ». Cette compétition sportive inscrite au calendrier du circuit mondial de tennis féminin WTA, dans la catégorie 125 000 dollars, se déroule au Palais des Sports de Beaublanc pendant 8 jours. Devenu un rendez-vous important du calendrier pour de nombreuses joueuses de tennis professionnelles, l'Open BLS de Limoges est aujourd'hui le tournoi WTA le plus ancien au monde dans sa catégorie et le 1er tournoi féminin indoor en France. Cette compétition accueille chaque année les meilleures joueuses françaises et de nombreuses joueuses classées dans le top 100 mondial. 13 000 spectateurs assistent tout au long de la semaine aux différents matchs du tournoi, dont environ 4 000 pour les finales.

SPORT ADAPTÉ - QPV - PRATIQUE FÉMININE - SPORT DE MASSE

Handisport et sport adapté

La Ville favorise la pratique handisport en mettant des créneaux à la disposition des sections des clubs limougeaux handibasket, handifutsal et rugby fauteuil. Des stages spécifiques sont accueillis, comme ceux de l'équipe de France de natation handisport à la piscine olympique de Beaublanc, ou ceux du Centre Fédéral Handisport dans les équipements municipaux (terrains, gymnases et piscines). Le volume de créneau annuel est de 1 850 heures (valorisation 28 400 €).

Des travaux de mise en accessibilité des équipements sont régulièrement réalisés : en 2018, 2019, et 2020, les gymnases Jean Macé, Buxerolles et des Portes Ferrées ont été mis en accessibilité et trois installations sportives entièrement accessibles ont été créées : abris joueurs « dugouts » du baseball, foyer et nouveaux vestiaires du gymnase de Landouge, salle d'arts martiaux de la Bastide.

En 2021 et 2022, les vestiaires de la base nautique et le gymnase Raynaud ont également été mis en accessibilité. En 2023, ce sont les gymnases de Beaune-Les-Mines et de Bellevue qui ont fait l'objet de travaux pour un montant total de 165 000 €. En 2024, le gymnase Calmette a été mis aux normes d'accessibilité (28 200 €), un bloc sanitaire PMR a été créé au foyer du gymnase Grellet (33 950€), un vestiaire PMR a été créé au Boulodrome (77 800 €), et un garde-corps pour sécuriser les gradins de la piscine d'été de Beaublanc a été installé (9 800 €).

La Ville soutient également à titre individuel Cyril Jonard, judoka malvoyant et sourd, champion du Monde et médaillé de bronze aux JO de Paris 2024, en l'employant en qualité de gardien d'installations sportives, avec des horaires aménagés pour faciliter sa préparation et sa participation aux compétitions.

Accueil de jeunes en situation de handicap du Comité Départemental Handisport dans le cadre de Sportez Vous

Coopération entre la Ville et le comité départemental Handisport pour la mise en place dans le cadre de l'opération Sportez-vous bien :

SVB Pâques 2024 :

5 jeunes en situation de handicap moteur titulaires d'une licence handisport, ont participé à la sortie VTT du mardi 23 avril 2024 avec les enfants inscrits à Sportez Vous Bien.

Les jeunes ont été accompagnés par 2 éducateurs et par la salariée du comité handisport.

7 jeunes en situation de handicap moteur titulaires d'une licence handisport, ont participé à la séance de tir à l'arc du jeudi 25 avril 2024 avec les enfants inscrits à Sportez Vous Bien. Les jeunes ont été accompagnés par 2 éducateurs et par le salarié du comité handisport.

Toussaint 2024 :

4 jeunes en situation de handicap moteur titulaire d'une licence handisport ont participé à une sortie VTT le mardi 29 octobre 2024 de 14 heures à 16 heures sur le site du Sablard, 21 avenue du Président Léon Blum à Limoges.

Actions sportives sport au féminin

Les actions mises en place par la Ville permettent de :

- Soutenir les sports collectifs féminins de haut niveau

La Ville entend aider les équipes féminines de basket-ball du LABC, notamment son équipe première qui se maintient chaque saison en Nationale 1, ainsi que l'équipe de rugby de l'USALimoges RUGBY dénommée « les gazelles » évoluant en championnat Fédéral 2. Le montant de la subvention pour la participation au championnat de basket-ball Nationale 1 Féminine est de 130 000 € pour 2024-2025 et de 10 000 € pour l'équipe Féminine de rugby ;

- Combiner attractivité du territoire et grands événements sportifs féminins

Depuis 8 ans, la Ville a fait le choix d'apporter son soutien à la Ligue de Tennis pour accueillir chaque année au Palais des sports de Beaublanc un tournoi de tennis féminin dans la catégorie 125 000 \$. Cette compétition dénommée Open de tennis WTA attire régulièrement les meilleures joueuses françaises, de même que de nombreuses joueuses du top 100 mondial, et accueille entre 12 et 14 000 spectateurs par semaine.

- Soutenir financièrement le mouvement sportif local en valorisant les clubs ouverts à tous publics et les athlètes les plus performants et vecteurs d'image positive

Depuis 2016/2017, la Ville a créé de nouveaux critères d'attribution des subventions de fonctionnement annuel aux associations sportives locales, qui n'avaient pas évolué depuis 1989, pour instaurer une véritable équité et qu'il n'y ait plus d'émiettement des subventions.

La procédure et les nouveaux critères applicables aux clubs de niveau départemental ou régional :

Une seule catégorie de subvention de fonctionnement annuel, soit la dotation annuelle, correspondant au cumul des dotations réservées aux deux anciennes catégories « fonctionnement annuel » et « frais de déplacement » et dont voici les critères :

- Les clubs doivent regrouper au moins 50 licenciés pour bénéficier d'une subvention de fonctionnement annuel dans l'objectif de supprimer l'émiettement des subventions (autrefois les clubs de – de 20 licenciés pouvaient être financés à hauteur de 70 €...) et de favoriser la fusion des clubs et la mutualisation ;
- Une subvention équitable et proportionnelle au nombre de points obtenus. Ainsi, le ratio des points obtenus par rapport au nombre de points total de tous les clubs éligibles correspond à un pourcentage de la dotation globale financière de cette catégorie et permet de fixer un montant de subvention équitable pour chaque club, représentative du respect des critères ;
- Prise en compte de la pratique de «loisirs» et des licenciés «bénévoles non pratiquants» (dirigeants, bénévoles, arbitres, éducateurs) dans l'évaluation de la subvention. Les critères précédents ne prenaient en compte que les licenciés bénévoles non pratiquants et la prise en compte des licenciés loisirs n'était pas explicite (comptabilisés dans le niveau départemental auparavant) ;
- L'âge des licenciés : prime à la formation (jeunesse – U17 et moins) : 4 points par licencié compétiteur jeune, 2 points par licencié jeune en loisirs ;
- Prise en compte des licenciés vétérans : non explicite auparavant ;
- La catégorie et le niveau de pratique des licenciés :
 - bénévoles : 1 point par licencié,
 - loisirs : 1 point par licencié de 18 ans et plus et 2 points en dessous de 18 ans,
 - compétiteurs de 18 ans et plus : 1 point par licencié de niveau départemental, 2 points de niveau régional et 3 points par licencié de niveau national.
- L'implication dans des actions sportives et d'accessibilité à la pratique sportive (0 à 40 points) : Limoges ville santé citoyenne / Ville-Santé OMS ;
- Le niveau de l'encadrement : diplômes fédéraux/diplômes d'État : 5 points par éducateur fédéral au sein du club et 20 points par éducateur diplômé d'État (brevet d'État ou brevet professionnel) ;
- Le projet sportif du club et sa pertinence (0 à 80 points) ;
- La propriété d'une salle de sport ou d'un gymnase par le club (charges propres) : 200 points ;
- La location d'une salle de sport ou d'un gymnase par le club (charges propres) : 50 points ;
- Une prime à la fusion de clubs (soutien à la mutualisation) : nombre de points cumulés des deux clubs fusionnés primés de 50 %.
- Une cinquantaine de clubs bénéficient d'une subvention de fonctionnement annuel dans ce cadre.

Etat des installations et entretien

Chaque année, à travers son plan pluriannuel d'investissement, la Ville investit dans ses installations sportives permettant ainsi de proposer au mouvement sportif local mais également aux usagers non organisés et aux scolaires, un patrimoine bien entretenu et de nouveaux équipements répondant à l'évolution des pratiques.

En 2024 :

- Travaux de clôtures et pare-balls aux terrains de foot de La Bastide et de Buxerolles 32 400 €
- Sécurisation des talus du BMX et création accès routier à La Basse 93 200 €
- Création vestiaires PMR au Boulodrome 75 000 €
- Création WC PMR au foyer Grellet 30 000 €
- Mise en accessibilité du gymnase Calmette 44 000 €
- Création d'un vestiaire éducateur à la Base nautique 12 400 €
- Création des nouveaux locaux du service des APS à Cognac 90 000 €
- Subvention pour le remplacement du parquet du G1 à La Borie (Université) 37 500 €
- Divers travaux et acquisition de matériel dans les équipements sportifs 350 000 €

SPORT SUR LE TEMPS SCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE ET VACANCES

Action d'intervention des ETAPS du service des APS dans le temps scolaire

La Ville a souhaité depuis le printemps 2018 proposer à la Direction départementale de l'Education nationale et aux enseignants des écoles élémentaires de la Ville, l'intervention des éducateurs des activités physiques et sportives (ETAPS) dans le temps scolaire.

Auparavant les ETAPS de la Ville n'intervenaient que dans les temps péri et extra-scolaires. Cette intervention a été mise en place sans charge financière supplémentaire, à masse salariale constante affectée au service.

Les activités retenues doivent toujours faire partie des programmes et textes officiels et sont proposées aux enfants des classes de CM2.

Elles s'attachent à respecter les principes suivants :

- Projet portant sur des activités spécifiques où la présence d'un ETAPS est indispensable (activités à encadrement renforcé) ;
- Les ateliers sportifs se déroulent les après-midi ;
- Prise en compte des possibilités matérielles de pratiquer l'activité (proximité et disponibilités des installations sportives, disponibilité du matériel pédagogique).

Liste des activités sportives proposées :

Tir à l'arc, Apprentissage Vélo (savoir rouler), Course d'orientation, Gymnastique, Roller, Escalade, GEA (grimpe encadrée dans les arbres), canoë-kayak

L'objectif est que sur 2 ou 3 années, l'ensemble des classes de CM2 puissent bénéficier de cette intervention.

En 2023/2024 :
19 classes – 414 élèves

Action d'enseignement de la natation dans le temps scolaire :

Intervention des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) de la Ville dans l'enseignement de la natation sur le temps scolaire auprès d'élèves des cycles 2 (CE1-CE2) et 3 (CM1-CM2) de l'ensemble des écoles élémentaires. En 2024-2025 (sur la base des créneaux attribués) : 3 000 élèves ont bénéficié de cette intervention, dont 1 500 issus des écoles des quartiers prioritaires de la Ville.

Dispositif « J'apprends à nager » assuré par les MNS municipaux :

L'action, mise en place en 2022-2023, s'est reconduite en 2023-2024, a permis à des enfants non-nageurs de CM1 et CM2, des écoles Victor-Hugo et Léon-Blum, JOLIOT CURIE, JEAN ZAY, LEON BERLAND, JEAN LE BAIL d'acquérir les fondamentaux de la natation et d'obtenir le test du savoir nager et le pass nautique (60 élèves, 60 séances de natation et 30 enfants dans le cadre du partenariat avec le centre social de La Bastide. + 15 enfants résidents du SESSAD APF Limoges pour 19 séances.

Coût :

21 000 € avec subvention IMPACT 2024 de 10 000 €).

En 2024-2025, le dispositif a continué, avec un créneau régulier sur la piscine de Beaublanc durant l'année scolaire (enfants pris en charge par les MNS municipaux), ainsi que sous forme de stages pendant les vacances scolaires sur la piscine de St-Lazare (prise en charge par les MNS municipaux) et de Beaublanc (prise en charge par l'ASPTT Natation).

Action d'enseignement du golf dans le temps scolaire :

Intervention des enseignants du golf municipal dans le temps scolaire avec des élèves de cycle 3 des écoles élémentaires, à raison de cycles de 10 séances par classe. Les thématiques développées lors de cette découverte sont la pratique d'une nouvelle activité sportive, la sensibilisation au sport-santé et l'éducation par le sport.

2024 :

21 classes de cycle 3 concernées, soit environ 596 élèves ;

« Mercredis Sportifs 2023/2024 » :

L'initiation à la pratique sportive est un axe fort de la politique sportive municipale. C'est dans ce sens que la Ville met en place le dispositif « Les Mercredis Sportifs » qui permet aux jeunes de 5 à 11 ans résidant à Limoges et hors Limoges (depuis 202/2023) de découvrir et de s'initier, tous les mercredis en période scolaire, à différentes activités physiques et sportives.

Mercredis Sportifs 2023 / 2024 :
219 inscriptions (212 enfants)

Activité payante suivant QF et hors limoges :
15€, 23€, 34€ ou 50€ pour Limoges en fonction du QF et 75€ pour hors Limoges.
Recette : 6 429 €

Dernières éditions :
Mercredis Sportifs 2022 - 2023 :
158 inscriptions (136 enfants) Activité payante : recette : 4 189€
Mercredis Sportifs 2021 - 2022 :
336 enfants inscrits (228 Mercredis Sportifs et 108 Pass Club)
Mercredis Sportifs 2020 - 2021 :
389 enfants inscrits (277 Mercredis Sportifs et 112 Pass Club)
Mercredis Sportifs 2019 - 2020 :
352 enfants inscrits (204 Mercredis Sportifs et 148 Pass Clubs)

Sportez-Vous Bien à Limoges 2024 :

Dans le cadre de ses opérations visant à promouvoir la pratique sportive, la Ville a mis en place cet été encore l'opération "SPORTEZ-VOUS BIEN A LIMOGES".

Depuis de la rentrée septembre 2022, l'opération Sportez Vous Bien est ouverte aux jeunes âgés de 6 à 16 ans dont les familles sont domiciliées à Limoges et hors Limoges.

Par ailleurs, dans un souci d'optimisation des capacités d'accueil et de rationalisation des coûts, le conseil municipal du 7 avril 2022, a adopté la mise en place d'un tarif progressif d'accès aux activités sportives proposées par le service des APS.

L'opération « Sportez-vous Bien à Limoges » a pour but de proposer un programme d'activités sportives durant les vacances scolaires pour permettre aux jeunes Limougeauds et non limougeauds de

pratiquer un sport, découvrir de nouvelles activités sportives et les fondamentaux d'une discipline dans un cadre convivial et ludique.

Par cette opération, la ville souhaite créer une passerelle entre le jeune et l'association sportive afin de favoriser une pratique sportive régulière.

Toutes les activités sont proposées sous forme de stage (le jeune s'engage à participer à toutes les séances de la semaine (3,4 ou 5)).

SVB Hiver 2024 :
301 jeunes différents pour 342 inscriptions
Recette : 4548 €
SVB Hiver 2023 :
272 jeunes différents pour 303 inscriptions.
Recette : 3799 €
SVB Hiver 2022 :
227 jeunes différents pour 251 inscriptions
- Dispositif gratuit.

SVB Pâques 2024 :
272 jeunes différents pour 303 inscriptions
Recette : 6 202 €
SVB Pâques 2023 :
291 jeunes différents pour 323 inscriptions.
Recette : 4028 €
SVB Pâques 2022 :
255 jeunes différents pour 285 inscriptions
- Dispositif gratuit.

SVB Été 2024 :
665 jeunes différents pour 1357 inscriptions
Recette : 18 765 €
SVB Été 2023 :
677 enfants différents pour 1351 inscriptions
Recette : 17 934 €
SVB Été 2022 :
587 jeunes différents pour 1128 participations
- Dispositif gratuit.

SVB Toussaint 2023 :
249 enfants différents pour 283 inscriptions (4 jours).
Recette : 3 000 €
SVB Toussaint 2022 :
250 jeunes différents pour 269 inscriptions
Recette: 3587 €
SVB Toussaint 2021 :
211 jeunes différents pour 235 inscriptions.
- Dispositif gratuit.

Séjours sportifs 2024 au Lioran en partenariat avec la direction de la Jeunesse :

La Direction des Sports, en collaboration avec la Direction de la Jeunesse, organise chaque année durant les vacances d'hiver au Centre de Vacances de la Ville de Limoges au Lioran (15), 2 séjours à la neige de 7 jours accueillant 96 enfants

L'un des objectifs des séjours est de favoriser la découverte du milieu montagnard au travers de la pratique de sports de pleine nature.

L'activité dominante est le SKI ALPIN ou le SNOWBOARD

- Séjour 1 : ski alpin – snowboard la 1^{ère} semaine des vacances d'hiver
- Séjour 2 : ski alpin la deuxième semaine des vacances d'hiver

Jusqu'en 2020, les deux séjours étaient généralement complets, soit 192 enfants âgés de 7 à 17 ans qui ont pu découvrir, s'initier, se perfectionner à la pratique du ski ou du snowboard.

Hiver 2021 :
séjours annulés (Covid 19)

Hiver 2022 :
2 séjours avec effectifs 2 x 64 jeunes 7 à 18 ans.

Hiver 2023 :
2 séjours avec effectifs réduits 2 x 60 jeunes de 7 à 17 ans.

Hiver 2024 :
2 séjours avec effectifs réduits 2 x 52 jeunes de 7 à 17 ans.

« Limoges Respire ! »

Programme de remise en forme pour adulte / Sport – Santé – Bien Etre à la base nautique et dans les parcs et jardins de la ville de Limoges

La Ville de Limoges a intégrée en octobre 2019 le réseau des Villes-Santé de l'OMS*. À ce titre, elle doit mettre en place des actions permettant d'améliorer l'état de santé et le bien-être à tout âge.

Limoges Respire est un projet qui a pour objectif de favoriser la reprise du sport , de faire découvrir une activité sportive en apprenant les bases pour être autonome dans un climat d'échanges et de partage, de promouvoir les lieux et les sites de pratiques sportives ainsi que le patrimoine de la ville.

Participation à ce dispositif était gratuite pour un public adulte de 18 ans et plus résidant à Limoges.

Mot clef : Reprise du sport, autonomie, plaisir, plein air, découverte.

Nouveautés depuis 2023 :

- Accueil des jeunes de 16 ans et plus accompagnant un adulte
- Dispositif devenu payant, inscriptions en ligne et sur place à la base nautique

Limoges Respire 2024 du 04 au 27 juin 2024 :

Pour jeunes de 16 ans et plus accompagnant un adulte et pour adultes.

Au total : 116 personnes ont participé 77 femmes (66 %), 39 hommes (34%)

Total recettes : 1 134 € €

(Tarif : 5 € pour Limoges et 8 € pour hors limoges).

Limoges Respire 2023 du 06 au 29 juin 2023 :

Pour jeunes de 16 ans et plus accompagnant un adulte et pour adultes.

Au total : 95 personnes ont participé 68 femmes (72%), 27 hommes (154 présences)

Total recettes : 969 €

(Tarif : 5 € pour Limoges et 8 € pour hors limoges).

Les Printemps Sportifs 2024 :

Depuis 2005, la Ville met en place une opération intitulée « Les Printemps Sportifs ». Cette opération est un programme incitatif de huit semaines qui a pour but de favoriser la pratique d'une activité physique et sportive sous forme ludique et s'adresse principalement aux adultes de 50 ans et plus, non licenciés dans la ou les discipline(s) choisie(s).

Les objectifs :

- Contribuer au bien-être des personnes de 50 ans et plus ;
- Maintenir le capital santé et préserver une qualité de vie ;
- Renforcer la cohésion sociale par le sport ;
- Contribuer à la valorisation du patrimoine local.

Comme les années précédentes, l'édition 2024 a été proposée sur 2 périodes :

- La période 1, appelée « Printemps Sportifs en salle », du 22 janvier au 23 mars 2024 (hors vacances scolaires de février),
- La période 2, appelée « Printemps Sportifs nature » du 02 avril au 14 juin 2024.

L'encadrement est assuré à la fois par les éducateurs sportifs municipaux mais aussi par les clubs locaux partenaires de l'opération :

- 10 éducateurs sportifs municipaux
- 8 Associations sportives partenaires :
 - o Comité départemental de Canoë-Kayak
 - o Comité Départemental de Tennis de Table
 - o Limoges Tennis Club Garden
 - o Association Limousine des Sports Aériens
 - o Cercle Nautique de Limoges
 - o Comité départemental EPGV de la Haute -Vienne
 - o Comité Bouliste départemental haute Vienne et Creuse.
 - o Comité Départemental de Pétanque et de Jeu Provençal

Et des partenariats de mise à disposition d'équipement et de matériel :

- Alouette Foyer Club Rive Gauche (MAD équipement)
- Association Centre Tennis Corporatif du Bas-Fargeas (MAD équipement)
- Limoges Métropole / V'Lim (MAD des VAE V'Lim)

L'édition 2024 a réunie :

- 215 inscriptions pour la période « en salle »
- 162 inscriptions pour la période « nature »

Ce qui représente au total :

377 inscriptions pour 236 personnes différentes.

Total recettes 2024 : 9 646 €

(Tarifs : 22 € pour Limoges et 28 € pour hors Limoges).

Pour information :

98% des inscriptions ont été effectuées en accueil physique à la Maison des Sports.

DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS

chiffres clés

Recettes de gestion
pour les musées

BAL

71 852€

MRL

41 000€

Enrichissement des
collections
des musées

BAL :

10

acquisitions

17

dons

3

legs et

4

œuvres prêtées

MRL

43

dons,

4

acquisitions et

2 000

objets et

documents prêtés

Subventions allouées :

593 400€

à 25 associations



Actions et faits marquants

1^{ère} édition du festival Limoges Music Vibes.

Début des travaux de rénovation de la chapelle Saint-Aurélien.

Commémoration du 80^e anniversaire de la libération de la France : journée festive organisée par le MRL le 15 août.

Renouvellement du classement du conservatoire à rayonnement régional.

Plusieurs expositions temporaires dans les musées et dans les BFM :

- « Entre ombre et lumière, les femmes à l'épreuve de la Grande Guerre (1914-1918) », « Du Holodomor (la grande famine) à la guerre russo-ukrainienne, 1932-2024 », « Vous n'irez plus danser ! Les bals clandestins 1939-1945 », « Panser les hommes. La médecine à l'épreuve de la Grande Guerre » au MRL
- Deux expositions estivales mettant en valeur l'une la création contemporaine du territoire et s'inspirant des collections du musées et l'autre présentant un prêt du musée d'Orsay, ainsi qu'une exposition temporaire annuelle consacrée au cirque-théâtre de Limoges et au peintre Widhopff au BAL.
- Vins noirs Myles Hyman, Jeux olympiques, Limoges 2030 à la BFM

Missions

Mettre en œuvre une politique culturelle dans les domaines de la lecture publique, du patrimoine, de l'éducation artistique et le soutien au spectacle vivant sur le territoire communal en permettant l'accès à la culture sous différentes formes à un public diversifié et en la développant grâce à l'enrichissement des collections patrimoniales et littéraires présentes au sein des établissements culturels. Organiser des événements culturels et soutenir des associations locales grâce à des subventions et à des partenariats. Gérer les archives publiques et privées.

	2023	2024
FRÉQUENTATION GLOBALE	499 288 entrées	527 705 entrées
Dont scolaires		40 661 entrées
Dont journées nationales		7 150 entrées
Lire à Limoges	13 781 entrées	18 000 entrées
Programmation estivale		3 604 entrées
Ville d'art et d'histoire	21 754 entrées	23 429 entrées
Maison de la boucherie	1 830 entrées	5 689 entrées
CCM spectacles	27 373 entrées	37 210 entrées
CCM accueil en résidence	254 jours	516 jours
Archives		261 entrées
BAL	35 903 entrées	37 294 entrées
Musée de la résistance	19 366 entrées	19 142 entrées
CRR	15 01 inscrits	15 26 inscrits
CRR	331 élèves CHAM et 37 CHAD	340 élèves CHAM et 30 CHAD
BFM	379 281 entrées sur le réseau	383 076 entrées
BFM	758 562 prêts	742 616 prêts



FAVORISER L'ACCÈS AU MUSÉE DES PUBLICS EMPÊCHÉS

Depuis 2022, le musée collabore avec l'AMBAL (association des amis du musée) pour la promotion de son offre en direction des publics dits « empêchés » et la valorisation de leur accueil au musée grâce à la mise en place d'un accompagnement en amont et en aval de leur venue au BAL notamment.

2022 : 155 visiteurs en situation de handicap accueillis
2023 : 447 visiteurs
2024 : 562 visiteurs

FAVORISER LE RÉEMPLOI DANS LES SCÉNOGRAPHIES D'EXPOSITIONS

Le musée favorise le montage, par ses propres équipes, de la scénographie de ses expositions, ce qui permet de favoriser le réemploi des matériels.

En 2024, pour l'ensemble des expositions, les frais de scénographie se sont élevés à 24 850 €, très en deça d'un scénographe privé.

MÉDIATION DU MRL DANS LES EHPAD ET DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Interventions d'un médiateur du musée de la Résistance hors les murs dans les EHPAD le mardi et dans les centres de loisirs le mercredi pour faire découvrir le musée.

ADAPTATION DES TARIFS DU CONSERVATOIRE AUX BUDGETS LES PLUS CONTRAINTS

Conformément à son projet d'établissement 2018-2024 et aux axes du nouveau projet 2025-2031, le conservatoire est soucieux d'être accessible au plus grand nombre, et notamment aux familles les plus modestes. Ainsi, les droits d'inscription et les tarifs de location d'instruments s'adaptent en fonction des revenus de la famille (grille tarifaire prenant en compte le quotient familial). Tarif le plus bas en 2024 pour un élève de Limoges (QF inférieur ou égal à 800 : 33 € de droits d'inscription et 33 € de location d'instrument pour l'année). En 2023, 26,81% des élèves présentaient un quotient familial inférieur ou égal à 800 (ils étaient 26,81 % en 2023, 31,69% en 2022).

Depuis 2022, des réductions sont par ailleurs en place pour les familles nombreuses (5% de réduction pour 2 enfants inscrits, 15% pour 3, 20% pour 4 enfants et plus). Un paiement en trois fois est également proposé à l'ensemble des familles.

Enfin, dans un souci d'ouverture du plus grand nombre au monde du spectacle vivant, les élèves inscrits au conservatoire peuvent bénéficier de places à tarifs réduits à l'opéra et à la MAD (5 € pour les – de 30 ans, 20% de réduction au-delà et pour les parents), au théâtre de l'Union (6 €) et dans les CCM (5 à 10 €).

ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP AU CRR

Depuis 2021, une référente inclusion assure, au sein du conservatoire, l'accueil des familles d'enfants en situation de handicap ayant émis le souhait de bénéficier d'un accompagnement. En 2024, des parcours pédagogiques individualisés ont ainsi pu être proposés à une trentaine d'élèves.

Des temps de rencontres et d'échanges (les Caf'Inclus) sont proposés tous les deux mois au personnel du CRR, aux enseignants et aux familles, autour d'une thématique liée au handicap et en présence d'un intervenant extérieur spécialisé. Le CRR participe également au réseau Handicap 87 réunissant les principaux conservatoires et écoles de musique du département.

En 2024 des partenariats ont été poursuivis avec des structures spécialisées (APF France Handicap, IME départemental, ALSEA, APSAH...) pour des actions d'éveil musical et sensoriel conduites par des enseignants du CRR auprès de jeunes enfants présentant un déficit moteur et cognitif ou d'adultes polyhandicapés. Le conservatoire a également mis en place, par le biais de l'une de ses enseignantes, une chorale inclusive (« la Voix du Cœur ») réunissant une vingtaine de participants de 16 à 65 ans, en situation de handicap ou non.

L'année 2024 a par ailleurs été marquée par l'acquisition, grâce à une subvention du fonds « Handicap accessibilité 2024 » porté par le ministère de la Culture, d'un orgue sensoriel permettant aux personnes très lourdement handicapées d'accéder à une pratique musicale.

NOUVEAU

SENSIBILISATION À LA NATURE AU SEIN DU QUARTIER DE BEAUBREUIL

La bibliothèque de Beaubreuil a proposé un cycle (mars-mai 2024) autour de la Nature au cœur de nos habitats :

- 1 exposition jeunesse « Briques et boutons d'or » : 25 visites scolaires (375 élèves)
- 1 animations jeunesse du mercredi après-midi : 10 enfants
- 1 Club lecture adulte : 11 personnes

BIBLIOTHÈQUE MAISON D'ARRÊT : DÉPÔT DE DOCUMENTS ET ATELIERS

Dans le cadre d'une convention avec la maison d'arrêt de Limoges et le SPIP, des dépôts de documents sont fait mensuellement dans chaque quartier de la maison d'arrêt (femmes, hommes, mineurs).

Des ateliers mensuels en présence des détenue-e-s autour des livres et de la musique ont lieu mensuellement au quartier femmes et au quartier mineurs.

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE ET EN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Afin de répondre à la demande de personnes qui ne peuvent se déplacer jusqu'aux Bfm celles-ci proposent un dispositif de portage de livres à domicile pour les particuliers et auprès des institutions pour personnes âgées.

En 2024, cette action a concerné 37 particuliers, 260 visites et un total de 3226 documents portés.

Pour les 4 institutions : 3033 documents portés

NOUVEAU

CABANES, ABRIS ET AUTRES RÉFUGES

Des cabanes d'enfants aux cabanes d'adultes, chacun s'est un jour construit un abri. « S'encabaner » est une fonction essentielle et spécifique dans le développement de l'être humain.

Il s'est agi de développer des actions de médiations dédiées à l'eau, la sensibilisation à l'environnement, la biodiversité et les éco-gestes sur trois territoires Aurence, Landouge et le Vigenal afin de :

- sensibiliser aux enjeux des économies d'énergie dont celles de l'eau
- valoriser les ressources du territoire traversé par la rivière Aurence.
- connaître la richesse de la biodiversité
- valoriser le patrimoine local à travers la construction de cabanes de feuillardiers
- susciter l'imaginaire et la créativité à partir de la littérature de jeunesse, la musique, les jeux vidéo et le cinéma.

Public visé : De la petite enfance aux adultes en passant par les familles.

Partenaires : Il touche des partenaires présents sur trois quartiers, à la fois pour construire le programme de médiations et également, pour mobiliser des publics que nous ne touchons pas habituellement.

Ce projet s'est inscrit dans le Programme d'animation d'initiatives de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine (PAI) piloté par NACSTI. Il a bénéficié de financements croisés.

Bilan quantitatif :

- Aurence :
- 595 personnes (tout-public)
- 689 scolaires premier degré
- Vigenal :
- 110 personnes (tout-public)
- Landouge :
- 53 personnes (tout-public)
- 301 scolaires premier degré.

BRADERIES DE DOCUMENTS DÉCLASSÉS

Organiser au bénéfice de la population un deuxième circuit pour des documents, soit sortis des collections de la Bfm, soit issus de dons de particuliers non retenus.

En 2024, la Bfm a organisé 5 braderies (livres à 2€/kilo et CD/Vinyles à 1€ pièce :

- Une braderie généraliste (tous documents, tout public) en nocturne lors de la Nuit de la lecture – Bfm centre
- Une braderie spéciale jeunesse lors de la journée de l'UNICEF – Bfm centre

- 2 braderies d'été généralistes (tous documents, tout public) à La Chapelle de la Règle
- Une braderie spéciale « livres anciens » - Bfm centre

Un peu plus de 7 tonnes de documents vendus, pour un total de 1 944 acheteurs, une recette de 14 693 euros et un panier moyen de 7,56 euros.

SOUTIEN À LA GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DES PATIENTS DU CH ESQUIROL

Dans le cadre d'une convention avec le CH Esquirol, la Bfm accompagne les patients bénévoles qui gèrent la bibliothèque des patients du Pôle des usagers. Cet accompagnement consiste à les soutenir dans la gestion des collections et dans la mise en place de petites animations.

Des dons de documents, issus du fonds dit "braderie" de la Bfm, permettent également d'enrichir les collections de la bibliothèque des patients.

En 2024 : 5 séances de travail ont eu lieu à la bibliothèque des patients et la Bfm a fait don de 52 documents.

UTILISATION DES FONDS DU DÉPÔT LÉGAL

La Bfm fait partie des 26 bibliothèques françaises missionnées par l'État pour collecter le dépôt légal imprimeur. Les imprimeurs de la région doivent déposer à la Bfm un spécimen de chaque publication qui sort de ses presses...

Et à Limoges, cette collecte dure depuis 1943 et est stockée à la chapelle de la Règle. Ces fonds sont utilisés dans le cadre d'expositions ou d'animations tout au long de l'année.

SENSIBILISATION AU HANDICAP DANS LES BFM DE LA BASTIDE ET DE BEAUBREUIL

NOUVEAU

La bibliothèque de la Bastide a proposé un cycle de sensibilisation et de réflexion autour du vivre ensemble et vivre sa différence à travers l'art, le sport, le regard de l'autre.

3 expositions accessibles et visibles par l'ensemble des usagers (tout-public)

1 exposition autour des créations de 14 artistes membres de l'association Limousin Autisme Asperger

1 exposition de photographies réalisées par 9 résidents du CDTP (structure d'accompagnement de personnes handicapées) en collaboration avec un photographe professionnel

1 exposition sur les JO et jeux paralympiques (10 visites scolaires / 219 élèves)

1 atelier proposé par l'animateur multimédia avec un travail sur la coopération via le jeu vidéo avec 5 adultes en situation de handicap (structure EPNAK)

Accueil de 1 stagiaire en situation de handicap

Accompagnement d'un jeune atteint de trouble du spectre de l'autisme (TSA) en immersion professionnelle, dispositif PEC

Par ailleurs, la Bfm de Beaubreuil accueille des groupes d'enfants ou d'adultes en situation de handicap venant d'IME ou de foyers spécialisés pour des visites ou ateliers tout au long de l'année, environ 500 personnes accueillies en 2024.



NUIT DES CHERCHEURS À LA BFM

NOUVEAU

L'Université de Limoges a organisé la Nuit des Chercheurs (NDC) le vendredi 27 septembre 2024 à partir de 18h30 à la BFM. Cet événement était l'occasion d'innover, de tester des nouvelles formes d'échanges avec des chercheurs pour créer une ambiance incitant des moments de partage avec le Grand Public. Une nuit exceptionnelle dédiée à la curiosité et à l'innovation.

Au programme : Conférences dans le noir, Tournez Méninges !, l'Imposteur, le speed searching, des défis, Scientibus... autant de dispositifs qui permettent d'allier contenus scientifiques et amusement. L'idée est d'impliquer au maximum le public – petits et grands – durant l'événement et de lui faire découvrir le quotidien des chercheurs, leur métier et leurs travaux.

1 443 participants

ACTION NUMÉRIQUE À LA BFM

Les bibliothèques du réseau proposent des ateliers informatiques afin de former les usagers à l'utilisation des outils numériques.

Elles proposent également des accompagnements individuels à l'usage du numérique et aux démarches administratives, ainsi que des animations pour familiariser le public aux nouvelles technologies (rendez-vous autour des cultures numériques, tournois de jeux vidéo, découverte de la réalité virtuelle...).

En 2024 : 68 ateliers ont accueilli 201 personnes (85 usagers distincts) pour un total de 292 heures de formations.

Les animations proposées autour du numérique ont accueilli 760 participants. Les 26 postes des espaces multimédias ont enregistré 11 672 connexions, dont 744 ont donné lieu à un accompagnement individuel par un animateur multimédia.

Enfin, 17 803 connexions ont été enregistrées sur les postes informatiques en accès libre du réseau.

DISPOSITIF DE LA PASSERELLE CULTURELLE

Mis en œuvre en 2004 via une charte triennale, il formalise l'adhésion des structures culturelles (municipales, privées...) et des associations aux principes suivants : favoriser l'accès des structures, accompagner et renforcer l'autonomie des publics ; et ce par le biais d'une politique tarifaire adaptée (10 € de droit d'entrée : 3 € pour la personne bénéficiaire, 7€ à la charge de la Ville).

Signataires 2024 : 8 structures culturelles et 40 associations ou organismes
Fréquentation : 1 348 bénéficiaires
Coût : 9 307 €

DIRECTION ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

chiffres clés

652 864 €

pour les redevances
Occupations
commerciales
domaine public en
2024

(en hausse / 2022 :
605 125€ et / 2023 :
628 086 €)

1 036 894

personnes accueillies
aux halles centrales
contre
974 752
visiteurs en 2023.

13,3 %

de vacance
commerciale
dans les rues
commerçantes du
centre-ville en juin
2024 contre **10,6%**
en juin 2023.

88 483 €

de recettes au titre
de la taxe sur les
friches commerciales
avant dégrèvements
pour le produit de la
taxe 2024.

80

porteurs de projets
en moyenne
accompagnés par
le manager de
centre-ville.



Actions et faits marquants

Mise en place de la première campagne de vitrophanies rue Adrien Dubouché sur un thème humoristique grâce aux dessins de l'illustrateur Bidu. Cette opération permet d'améliorer l'attractivité des rues pour les porteurs de projet et les visiteurs.

Développement du réseau des commerçants avec 40 référents au centre-ville, signature d'une charte entre les référents, la Ville de Limoges et la CCI de la Haute-Vienne en mars 2024.

Étude réalisée avec David Lestoux, sociologue et urbaniste, sur le « Centre-ville de demain ». L'ensemble des propositions seront étudiées afin d'étayer la stratégie commerciale du centre-ville.

Participation active à la concertation et à l'information des commerçants du centre-ville concernés par les travaux de la place des Bancs et de ceux de boulevard de la Corderie.

indicateurs de suivi des ODD

Hausse de la vacance commerciale (objectifs 8 et 17) : baisse de 4 points entre 2020 et 2023 des rues à vocation commerciale (de 14,6 à 10,7).

Évolution qualitative des produits proposés aux habitants de Limoges aux halles Carnot et centrales et sur les marchés de producteurs (objectifs 2 et 12) : des produits de qualité, nouveaux, issus de l'agriculture biologique, produits locaux, concertation avec les producteurs et les chambres consulaires. En 2024, de nouveaux commerçants ont été accueillis 1 nouveau commerçant aux halles centrales et 2 aux halles Carnot.

Missions

Redynamisation du cœur de ville avec le développement de l'attractivité commerciale, le développement de la politique commerciale et d'animation aux halles Centrales et Carnot, la lutte contre la vacance commerciale avec le développement de la pépinière commerciale et autres outils d'analyse du tissu commercial.

Soutien des filières professionnelles et des commerçants avec le développement du réseau des référents de commerçants, le programme de manifestations et animations grand public, les marchés de producteurs et le développement des terrasses.

Développement de l'attractivité du cœur de Ville (objectif 17) : accompagnement des projets de la collectivité, développement des animations aux halles centrales et Carnot, soutien aux chambres consulaires pour les marchés de producteurs, développement des animations portées par les commerçants avec le développement du réseau de 40 référents en centre-ville. Les halles centrales ont dépassé le million de visiteurs en 2024. Les nocturnes des Halles centrales ont accueilli en moyenne 8 000 personnes par édition.

Qualité des Occupations Commerciales du Domaine Public (objectif 17) : vérification des OCDP sur le terrain, commissions d'OCDP. En 2023 : nouvelle charte des terrasses, un agent sur le terrain pour accompagner les commerçants. La plupart des secteurs spécifiques sont aujourd'hui conformes à la charte.



DISPOSITIF DES RÉFÉRENTS DE COMMERÇANTS

NOUVEAU

En lien avec la CCI, création d'un réseau de référents commerçants, constitué d'un ou deux représentants par rue commerçante de l'hyper centre-ville. Ces derniers ont accepté volontairement d'être :

- des relais d'informations entre les institutions et les commerces,
- de faire remonter les contraintes ou demandes du terrain,
- de participer activement à l'organisation de manifestations commerciales favorisant l'attractivité du centre-ville.

Objectifs

œuvrer au dynamisme du centre-ville, impulser des actions collectives (braderie, décorations, ...), animer le dialogue entre les professionnels, inciter le partage des bonnes pratiques et créer une synergie pour un centre-ville plus vivant.

Le service action commerciale joue le rôle d'interface entre les commerçants et la collectivité pour faciliter la bonne organisation de ces événements collectifs : les référents sont accompagnés dans leurs démarches (procédures administratives, demandes d'autorisation, communication, logistique...) et bénéficient d'un interlocuteur privilégié auprès de qui s'informer et faire remonter les réalités de terrain.

Les chiffres importants

41 référents
6 réunions en 2024

Les faits marquants

Signature d'une charte en mars 2024
2 festivals de commerçants (associe braderie et animations diverses) :
17 et 18 mai / 20 et 21 septembre.

CHARTRE DES OCCUPATIONS COMMERCIALES DU DOMAINE PUBLIC

Renforcer l'attractivité du centre-ville, développer les terrasses en respectant l'environnement paysager et patrimonial, encourager la végétalisation et de nouveaux modes de consommation, mettre en valeur les commerçants et leurs activités.

Une première charte a été éditée en 2016. Elle est aujourd'hui actualisée en concertation avec les professionnels en tenant compte de leurs difficultés. Plus souple, elle se veut plus respectueuse de l'environnement, de la qualité du cadre de vie et des sites remarquables jalonnant le centre-ville.

Elle permet de mettre en valeur les activités commerciales, d'embellir les espaces publics tout en tenant compte des problématiques urbaines et de la réglementation relevant de la protection du patrimoine.

Règlement et charte adoptés au conseil municipal de juin 2023

En 2024, la plupart des secteurs spécifiques définis par la charte pour des raisons patrimoniales ou/et touristiques, sont conformes aux critères attendus.

DÉVELOPPEMENT DE LA PÉPINIÈRE COMMERCIALE

baisse de la vacance commerciale et installation de nouvelles activités

Renforcement de la pépinière commerciale mise en place en 2018, dont les modalités ont été revues en 2023 permettant ainsi une prise en charge d'une manière dégressive du loyer pendant 3 ans.

La convention de partenariat entre la Ville, Limoges Métropole et la CCI a été modifiée par une délibération du 27 novembre 2024 pour doubler le nombre de bénéficiaires du dispositif chaque année.

Deux porteurs de projets pourront en bénéficier dès 2025.



PARTICIPATION AU SALON DU MAPIC

NOUVEAU

Rechercher de nouvelles enseignes commerciales pour le centre-ville

Le Mapic est un salon international de l'immobilier commercial qui rassemble plus de 1600 enseignes, de chaînes de restaurants et d'opérateurs de loisirs.

Il s'agit de l'évènement français le plus important sur ce domaine.

Participer à ce salon permet d'intéresser de nouvelles enseignes au territoire et ainsi

mieux répondre aux enjeux d'attractivité et de développement du tissu commercial.

Participation avec des représentants de la CCI et Limoges Métropole du 26 au 28 novembre 2024.

Participer à ce salon permettant d'entrer en contact avec différentes enseignes ainsi que renforcer les échanges avec la fédération des enseignes Procos.

GESTION ET ANIMATION DES HALLES CARNOT ET CENTRALES

Proposer aux habitants une offre et des produits de qualité, permettre aux commerçants de travailler dans un environnement adapté et apaisé, développer l'animation.

Une gestion quotidienne des 2 halles est assurée par des agents d'entretien encadrés par un agent chargé du fonctionnement des halles. Cette organisation permet de préserver les conditions de travail des commerçants et d'assurer le bon fonctionnement et la propreté des 2 établissements.

Par ailleurs, le service Action commerciale accompagne les commerçants pour la mise en place d'animations comme les nocturnes organisées depuis juin 2021 aux halles centrales et octobre 2021 aux halles Carnot.

En 2024, une nocturne par mois entre avril et octobre aux Halles centrales, accueillant jusqu'à 8000 personnes. Les commerçants ont souhaité en organiser une seconde chaque mois en juin, juillet et août.

D'autres animations ont été proposées à l'occasion de la semaine du goût (octobre 2024), Toques et Porcelaine (septembre 2024), ou encore l'exposition de peinture d'une artiste peintre durant 3 mois au printemps 2024.

L'évolution régulière des règlements intérieurs permet également de faire évoluer les règles selon les besoins (horaires d'ouverture, critères d'éligibilité, etc.).

DÉVELOPPEMENT DU CIOC (CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DE L'OFFRE COMMERCIALE) ET OBSERVATOIRE DES CONDITIONS LOCATIVES

Connaissance et analyse du tissu commercial

Développement de la carte interactive de l'offre commerciale (CIOC) depuis 2020 qui permet notamment de mesurer le taux de vacance commerciale et ainsi d'apprécier la dynamique commerciale de notre territoire.

Les informations extraites de l'observatoire du commerce ont permis de réaliser une

plateforme d'indicateurs de vitalité en bénéficiant de statistiques renseignant sur la dynamique commerciale comme l'évolution de la vacance, la proportion des activités présentes par secteur géographique, etc.

De nouvelles données ont été collectées en 2024 permettant ainsi de bénéficier de renseignements relatifs aux conditions locatives (prix du m²/an/rue) pratiquées dans les rues en emplacement n°1 et 1 bis.



HABILLAGE DES LOCAUX VACANTS

NOUVEAU

Améliorer l'attractivité des rues en habillant les vitrines des locaux vacants

Les locaux vides ou sans activité clairement affichée impactent négativement les autres commerces.

Ils ne génèrent pas de fréquentation supplémentaire et ils renvoient une image négative de la rue à travers les locaux qui y sont inoccupés.

Cette opération d'habillage doit permettre d'améliorer le rendu visuel de ces locaux parfois laissés à l'abandon et ainsi attirer l'attention de repreneurs potentiels.

Une première campagne en phase test est lancée dans la rue Adrien Dubouché. Six vitrines sont ainsi habillées d'une vitrophanie signée Bidu. Les illustrations mettent en scène un personnage central «Lemeuhvice», clin d'œil aux «Lémovices».

Les vitrophanies mettent en valeur les vitrines en apportant une note humoristique qui interpelle les passants et permettent d'offrir une vision différente et positive de ces locaux pour les futurs acquéreurs et leur environnement immédiat.

ACCOMPAGNEMENT DAVID LESTOUX

NOUVEAU

Partager fédérer les acteurs locaux autour d'une vision commune du centre-ville de demain et de l'adaptation nécessaire des commerces.

Le 14 novembre 2023, David Lestoux, sociologue et urbaniste a été sollicité pour une conférence sur les nouveaux modes de consommation et les évolutions des centres-villes pour les années à venir.

Suite à cette intervention, a été proposé « un fil rouge » et une « feuille de route » pour orienter les actions futures pour le centre-ville.

« Un centre-ville Premium et Créatif » est le « fil rouge » retenu. Il doit être un marqueur de différenciation pour l'avenir devant permettre d'orienter et de hiérarchiser l'ensemble des actions à mener ou à développer.

L'affirmation du Premium permet de mettre en valeur la qualité et l'exigence du centre-ville tant dans les aménagements urbains que dans les choix des commerces à installer en emplacement privilégié.

Ce travail a été mené avec plusieurs directions de la Ville, de Limoges Métropole et de la CCI Haute-Vienne.

COORDINATION ET SOUTIEN DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS

Soutenir les filières professionnelles et offrir aux habitants des produits locaux issus de l'agriculture ou/et de l'artisanat.

En lien avec les chambres consulaires, le service soutient et coordonne les demandes des consulaires pour l'organisation de leurs marchés de producteurs : marché de Pâques, Pain, Bière, Fromage, Un soir rue Haute-Vienne, le marché du Goût et le marché de Noël.

Depuis 2022, à la demande de la chambre d'agriculture, une nouvelle manifestation récurrente a été mise en place avec les producteurs de miel au mois de novembre : Festimiel.

Un avenant à la convention cadre a été signé en mars 2024 permettant d'intégrer cette nouvelle manifestation et de pouvoir réaliser des visuels communs avec la Ville de Limoges pour des manifestations aux thématiques similaires (Exemple : Noël à Limoges).

LE CYBER
RCELEMENT



GUN

PÔLE RESSOURCES ET MODERNISATION

- 1 — DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
- 2 — DIRECTION DES FINANCES
- 3 — DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE
- 4 — DIRECTION ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES
- 5 — DIRECTION ACHATS, LOGISTIQUE
ET COMMANDE PUBLIQUE
- 6 — DIRECTION SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET SALUBRITÉ

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

chiffres clés

Santé et sécurité au travail

3

CST (29 dossiers),

3

F3SCT (12 dossiers)

162

sessions de formation
obligatoires en santé
sécurité au travail
pour **952** agents

Organisation et aménagement du temps de travail

37

agents suivis par la
conseillère maintien
dans l'emploi

8 agents ont été
reclassés,

5 ont eu une
réaffectation
médicale à la suite
d'une inaptitude
à leur poste et

2 retraites pour
invalidité.

8 CMRE

(commission
maintien et retour à
l'emploi)

Psychosocial

387

entretiens individuels
à la demande

concernant **127**
agents

Entretien de suivi
police municipale :

59 entretiens
individuels

recrutement PM :

30 évaluations (tests
et entretiens), **8** jury

10

réunions
MPS (médico
psychosociale)
avant les CMRE avec
l'équipe médico
psycho sociale et la
CME

350

agents ont été reçus
par l'assistante sociale
au cours de **686**
entretiens, dont

40% concernaient
des problèmes

financiers et **36%**
des questions
liées au travail
(essentiellement
maladie et retraite)



Actions et faits marquants

Déploiement de formation en interne
pilotees par la DRH :

- Ateliers réalisés par l'assistante sociale pour préparer l'agent au départ en retraite
- Modules de sensibilisations des cadres par les psychologues du travail au sujet du retour à l'emploi ou de l'adaptation au changement
- Expérimentation des modules "préparation mentale aux concours et examens", 7 séances collectives.
- La réforme des retraites à destination des agents intervenant sur les demandes de retraites.
- SST



Missions

Accompagner les directions dans la gestion de leurs postes tout en veillant au respect des règles statutaires, de garantir les grands équilibres relatifs au personnel avec un strict maintien des effectifs et un pilotage accru de la masse salariale, de préserver le climat social par le dialogue, et de favoriser l'efficacité et le bien-être des agents au travail.

La DRH est concrètement chargée d'assurer la gestion des carrières et des rémunérations, de suivre les recrutements et la formation, et de suivre les conditions de travail.

Lancement du projet de dématérialisation du dossier médical des agents.

Mise à jour des modèles d'actes suite à la codification réglementaire des livres I et II du code général de la fonction publique.

indicateurs de suivi des — ODD —

Egalité

1 concert a été organisé avec le Conservatoire, à l'attention du personnel municipal, dans le cadre de la journée du 8 mars (internationale des droits des femmes) pour faire découvrir des morceaux de musique de compositrices oubliées.

Participation de la référente égalité professionnelle à la création du livret PARTAGE, 1er livret d'accueil des référentes et référents égalité professionnelle femmes-hommes de la fonction publique en Nouvelle-Aquitaine, porté par la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité en Nouvelle-Aquitaine, et co-financé par l'Agence régionale de Santé et le Fonds en faveur de l'égalité professionnelle

Elargissement du début de la plage variable de l'après-midi, qui débute à 16h contre 16h30 auparavant : plages fixes / plages variables sont de 8h à 9h / 11h30 à 14h / 16h00 à 18h- Inclusion des agents de catégorie A soumis au badgeage au dispositif de report de crédit d'heures d'un mois sur l'autre.

Handicap

Une convention pluriannuelle pour une durée de 3 ans a été conclue avec le FIPHFP, au 1er janvier 2024, couvrant le handicap et plus largement le champ du maintien dans l'emploi.

La Ville de Limoges et le CCAS se sont engagés à mener une série d'actions, déclinées à travers 5 axes : le recrutement, le reclassement, le maintien dans l'emploi, la formation des acteurs internes de la politique handicap et la sensibilisation des collaborateurs. C'est 142 502.10 € qui ont été versés à la collectivité pour participer à la mise en place de ces actions.

Accueil de stagiaires en situation de handicap dans les différents services : 56 en 2024, venant de CAP EMPLOI, d'ESAT, de classes ULIS, de la MFR de Beynac et de différents établissements scolaires.

Accueil de 4 personnes dans le cadre de mises à disposition avec des ESAT (le CDTPI d'Isle, Delta Plus 'Messidor', Trisomie Nouvelle Aquitaine): 1 en résidence autonomie municipale, 1 en restaurant scolaire, 2 aux espaces verts.

4 nouveaux apprentis TH ont été accueillis dans les services au mois de septembre, 1 commence sa 2ème année de BTS et 1 a obtenu son CAP au mois de juin.

4 sessions d'1 demi-journée ont été dispensées à 40 tuteurs recevant des stagiaires, des apprentis et des agents en période préparatoire au reclassement.

Dans le cadre de la SEEPH (semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées) : Participation au Duoday avec 20 duos constitués et organisation d'ateliers en partenariat avec l'EPNAK dans le cadre de la SEEPH auxquels 70 agents ont participé le 7 novembre

Poursuite des formations « Intégrer, manager et maintenir dans l'emploi des agents en situation de handicap », dispensées par le cabinet H2L Conseil, pour les encadrants. Ces formations en place depuis 2016 ont permis de former à ce jour près de 400 personnes.



Medaillés municipaux 2024

DIRECTION DES FINANCES

chiffres clés

En 2024, le nombre
de mandats est de

69 057

contre **72 085** en
2023.

Le nombre de titres
de recettes est de

76 595

contre **68 573** en
2023.

Le total des
dépenses est de
225 083 893 €

Le total des
recettes est de
235 822 932 €



Actions et faits marquants

Mise en place du Service Facturier le 1^{er}
septembre 2024.



Missions

*Programmation budgétaire et gestion
patrimoniale de la Ville.*

*Gestion des ressources de la
Collectivité : dette, dotations, fiscalités*

*Exécution comptable : traitement des
dépenses et des recettes de la Ville.*

ORIENTATION STRATÉGIQUE

La stratégie menée par la Ville est de réaliser l'épargne la plus élevée possible pour financer ses investissements et ainsi limiter le recours à l'emprunt.

L'épargne dégagée en 2024 est 17,5 M€

TRAITEMENT DES FACTURES

Depuis la mise en place de la dématérialisation des factures, les délais de paiement sont raccourcis et le papier est banni.

C'est environ 31 300 factures qui ont été payées en 2024.

FIABILISATION DE L'INVENTAIRE PATRIMONIAL DE LA VILLE

Depuis plusieurs années, la Ville mène un travail de fiabilisation de son inventaire patrimonial en collaboration étroite avec le comptable public. Le but est d'arriver à

terme à un inventaire précis des biens de la collectivité et ainsi en avoir une évaluation financière plus juste.

Le patrimoine de la Ville est estimé à ce jour à plus de 1 milliard d'euros.

MISE EN PLACE D'UNE ANNEXE ENVIRONNEMENTALE

NOUVEAU

Cette nouvelle annexe au Compte Financier Unique constitue une nouvelle cotation des dépenses budgétaires exécutées selon leur impact sur l'environnement.

A ce titre 35 % des dépenses examinées sont considérées comme favorables à l'environnement, 60% neutres et 5% défavorables.

Elle permet de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Pour cela elle s'appuie sur un système de classification européen des activités économiques afin d'orienter les investissements vers des activités plus durables.

DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

chiffres clés

Acquisitions /
cessions 2024

10

acquisitions pour
931 k€
de dépenses

20

cessions pour
4.38 M€
de recettes et
constitution
de 2 baux
emphytéotiques

Déclarations
d'Intention d'Aliéner

2 929

DIA sur 2024 soit
une hausse de

3.5 %

par rapport à 2023

Base adresse locale

32 872

adresses recensées
sur

1 959

voies, transmises
périodiquement
à la Base Adresse
Nationale en
Open Data



Actions et faits marquants

Acquisitions immobilières diverses pour des projets d'aménagements (NPNRU, Bords de Vienne)

Finitions des cessions d'actifs immobiliers notamment celles du golf Municipal, de l'ancienne colonie de vacances de St Trojan les bains, de l'ancien Ehpad rue E. Montégut, ...

Démolition des immeubles 63-67 rue G. Dumas, et des préfabriqués rue Ladoumègue

Le patrimoine immobilier de la Ville et du CCAS représentait en 2024 environ :

1 313

hectares de foncier pour 435 propriétés.

590

bâtiments pour 578 400 m² de plancher bâti.

990

autres lots non bâtis (espaces verts, terrains, parkings, ...).

35.6 €

par m² bâti / an de charges à caractères générales

Gestion de :

18

copropriétés, 7 locations, 27 baux emphytéotiques.



Missions

Opérations immobilières : acquisitions, cessions, immobilières, instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), enquêtes publiques, rédaction des actes authentiques et conventions.

Gestion du patrimoine privé : lots de copropriétés, logements, emplacements de parkings, réserves foncières et terres agricoles, conventions, baux ...

Gestion des espaces associatifs et salles polyvalentes : Mise à disposition et gestion des réservations des équipements de quartiers, espaces et salles associatives ainsi que leur entretien et gardiennage.

Moyens généraux et gestion stratégique du patrimoine de la ville : inventaire immobilier, gestion patrimoniale, schémas directeurs immobiliers, optimisation du patrimoine, secrétariat, courrier et accueil de la Direction.

SIG : acquisition et traitement de données géographiques, exploitation et diffusion du Système d'Information Géographique, mise à disposition des applications cartographiques web, tableaux de bords et base adresses locale.



ELABORATION D'OUTILS DE GESTION CARTOGRAPHIQUES

Amélioration du partage, de lecture et de communication d'informations afin d'en exploiter les données pour une meilleure gestion.

Lancement du projet de centralisation des projets urbains et événementiels afin d'optimiser la communication et la coordination entre les différentes directions.

Le renouvellement de la licence Esri, qui s'inscrit dans une logique de continuité et de fiabilité, permettant au SIG de maintenir un service stable, sécurisé et performant pour les nombreux utilisateurs qui s'appuient quotidiennement sur la plateforme SIG dans leurs missions.

32 872 adresses recensées sur 1 959 voies, transmises périodiquement à la Base Adresse Nationale en Open Data.

GESTION DYNAMIQUE DES RESSOURCES IMMOBILIERES DE LA VILLE

La Ville de Limoges a mis en place une politique publique d'optimisation des coûts de gestion du patrimoine municipal avec un service dédié aux actions stratégiques et à l'animation active et transversale de gestion patrimoniale interservices sur les plans administratif, juridique, financier et technique.

La mise en œuvre de cette démarche a pour objectifs notamment, d'améliorer la connaissance et l'adéquation du parc immobilier au regard de l'offre de services, de maîtriser les charges de fonctionnement et dégager des recettes d'investissement notamment par le biais de cessions de patrimoine.

Une nouvelle version de l'application web a permis notamment de développer les fonctionnalités et contenus de la base de données de l'inventaire.

Le patrimoine immobilier de la Ville et du CCAS représentait en 2024 :

- 1 313 hectares de foncier pour 435 propriétés
- 590 bâtiments pour 578 400 m² de plancher bâti.
- 990 autres lots non bâtis (espaces verts, terrains, parkings, ...).
- 20.6 M€ de charges de fonctionnement à caractère général (fluides et énergies, taxes et Impôts, assurances, maintenance et entretien, nettoyage, ...) soit 35.6 € /m² bâti / an.

CESSIONS DE BIENS IMMOBILIERS

La cession d'une réserve foncière ou d'un immeuble à réhabiliter doit, outre une gestion dynamique de son patrimoine, concourir et participer à aménager, à développer la Ville, à favoriser l'accession à la propriété, ou à développer l'emploi ou la mixité sociale.

En cela, une cession immobilière est un outil puissant de développement urbain.

Cessions notamment :

- du golf Municipal
- de l'ancien EHPAD rue Montégut pour la création d'un pôle gérontologique,
- cession de l'ancienne colonies de vacances de Saint Trojan les bains en vue de la réalisation d'une opération d'habitat,

- de terrains, notamment pour de la construction immobilière,
- de 5 appartements de copropriétés (dont 3 en primo - accession),
- 2 baux emphytéotiques : le foncier d'assiette d'une ancienne déchèterie destiné à accueillir le siège d'une ONG, et d'un bâtiment situé dans l'ancienne caserne Marceau partiellement mise à disposition pour la création d'un tiers-lieu. Soit au total pour 2024 : 20 cessions pour 4.381.581 € de recettes.

Poursuite des transferts à Limoges Métropole (réseaux, aires de stationnement...).



LES MODES DE GESTION DU PATRIMOINE PRIVE

La Ville gère son domaine privé selon principalement des règles de droit privé, elle n'en demeure pas moins un acteur primordial de l'aménagement de la Ville et la question du mode de gestion de son patrimoine contribue à une gestion dynamique et rationnelle de ses actifs.

Les faits marquants en 2024 : Réorganisation du service avec 2 départs et 2 arrivées

Installation transitoire du rectorat dans les locaux de l'ancienne caserne de Beaublanc.

Démolition des immeubles 63-67 G. Dumas, et préfabriqués rue Ladoumègue

Chiffres importants :

Gestion de : 18 copropriétés, 7 locations et 27 baux emphytéotiques.

311 biens dont 164 bâtis et 147 non Bâtis
Nombre de logements loués : 54

196 hectares de foncier mis à disposition de tiers dans le cadre de conventions d'herbage / pacage.

Budget de fonctionnement voté : dépenses 440 k€ / recettes 1 072 k€.

Réalisé : dépenses 311 k€ / recettes 1 505 k€.

LA GESTION DES ESPACES ASSOCIATIFS ET SALLES POLYVALENTES

La Ville gère son domaine privé selon principalement des règles de droit privé, elle n'en demeure pas moins un acteur primordial de l'aménagement de la Ville et la question du mode de gestion de son patrimoine contribue à une gestion dynamique et rationnelle de ses actifs.

Les faits marquants en 2024

Uzurat

Dans le cadre de la valorisation du site d'Uzurat engagée par la Ville et ayant pour objectif de créer un espace dédié à la nature et à ses différents usages, l'ancienne base nautique située en rive gauche du plan d'eau a été rénovée et mise à disposition, par voie de convention, à la Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Une antenne locale de la Fédération de Pêche a ainsi été créée permettant de développer des actions, notamment à destination des scolaires et des familles, à travers l'organisation d'animations et d'évènements sur la thématique des milieux aquatiques et de la pêche.

Quartier de Beaubreuil

Juillet 2024 : Les locaux dédiés à l'association Beaubreuil Vacances Loisirs au sein du Pôle Jeunesse Sanfourche ayant été restitués, la gestion de l'équipement a été transférée à la Direction Développement des Quartiers et Vie Associative, afin de permettre au centre social municipal de Beaubreuil, déjà implanté sur le site, de développer ses activités envers les habitants.

Octobre 2024 : La Maison des Associations, située 4 allée Fabre d'Eglantine, a été totalement libérée de toute occupation, permettant la coupure de l'ensemble des réseaux (eau, électricité...) en vue de sa démolition programmée dans le cadre du NPNRU.

Chiffres importants

25 sites (salles de réunion, salles polyvalentes, salles des fêtes, espaces associatifs...) sont proposés aux usagers (particuliers, associations, groupements divers...).

1 300 locations ponctuelles ont été traitées en 2024

206 associations bénéficient de créneaux réguliers

DIRECTION ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES

chiffres clés

Organisation de
6
conseils municipaux

Rédaction de
67
notes juridiques et
141
avis sur des actes
administratifs

Défense dans
17
instances
contentieuses

Gestion de
171
sinistres



Actions et faits marquants

Mise en place de référents juristes à la direction de la Culture et à la direction des Sports.



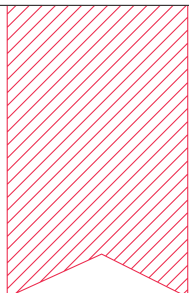
Missions

Organisation des séances du conseil municipal

Contrôle juridique des actes de la collectivité

Défense de la collectivité devant le tribunal administratif

Assurance des biens, des manifestations et des activités de la collectivité.



DIRECTION ACHATS, LOGISTIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE

chiffres clés

Parc Automobile

Maintien de l'atteinte et dépassement de l'objectif de 30% de véhicules à faibles émissions :

38%

Diminution de

56 %

du nombre de véhicules de plus de 21 ans.

Prise en charge de

80 %

des sorties scolaires par les bus de la Ville de Limoges.

Logistique

Diminution de

20 %

de la consommation de carburant.

100%

des distributions de fruits et légumes dans les restaurants scolaires et EHPAD ont été effectuées par la Logistique.

140 000 €

investis pour les agents de la Police Municipale et les ASVP.

80%

des demandes « simples » de mobilier administratif traitées avec du matériel d'occasion



Actions et faits marquants

Parc Automobile

- Prise en charge de 80 % des sorties scolaires par les bus de la Ville de Limoges.
- Poursuite de l'action engagée depuis 2022 pour le rajeunissement et la modernisation de la flotte de la Ville de Limoges.
- Flocage de l'ensemble des bus de la Ville afin de mettre en exergue les monuments et points forts de la Ville.
- Augmentation du nombre de réparations réalisées en interne :
 - 2023 : 1403 réparation
 - 2024 : 1 582 réparations
- Temps d'immobilisation : - 2,5 jours en 2024 par rapport à 2023.

Logistique

- Logistique liée au maraîchage dans le cadre de « Limoges Ville Nourricière » pour l'ensemble des établissements concernés.
- Distribution des nouvelles dotations habillement de la Police Municipale et ASVP (140 000 € T.T.C.).
- Récupération et réemploi du mobilier administratif : l'économie réalisée par le réemploi du mobilier : 95 217 € T.T.C.

Achat et Commande Publique

- Grands projets – concours de maîtrise d'œuvre
- Suivi de l'exécution des grands projets de la collectivité en cours (Centre de Loisirs d'Uzurat, Bords de Vienne).



Missions

Parc Automobile

Gestion des véhicules : achat, entretien, réparation...

Organisation des transports : cars, camions, véhicules légers...

Gestion du pool de mise à disposition de véhicules pour les agents

Logistique

Gestion des achats et des stocks de fournitures courantes

Service de livraison et de logistique pour l'ensemble des services de la collectivité

Gestion des dotations habillement et du parc de mobiliers

Achat et Commande Publique

Prise en charge de l'ensemble des procédures de commande publique pour la collectivité

Pilotage, accompagnement et conseils dans l'ingénierie des achats (sourcing, marchés transversaux, etc...)

Revente des biens non utilisés de la collectivité

Achat et commande publique :

550

procédures passées (703 marchés) pour la Ville de Limoges et

112

procédures passées (137 marchés) pour le CCAS

indicateurs de suivi des — ODD —



PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RENOUVELLEMENT DU PARC DE VÉHICULES LÉGERS

Parc Automobile

Augmentation de la
flotte de véhicules
légers électriques :

+38 %
en 2024

Logistique

Transition du parc
automobile lié
aux livraisons du
secteur logistique
du thermique vers
l'électrique :

3
en 2024

Gestion de
la logistique
maraîchage :

100%
des restaurants
scolaire

100 %
des EHPAD

Dotation de
vêtements de travail
d'occasion pour
les stagiaires et
saisonniers (hors
chaussures) :

+90 %
en 2024

Réutilisation
du mobilier
administratif :

+80 %
en 2024

Achat et commande publique

Ventes de biens sur
Agorastore pour un
montant total de

194 054 €
Limoges Vendeur
Or pour l'année
2024

Objectifs :

- diminuer la flotte en véhicules thermiques et augmenter la flotte en électriques
- répondre aux exigences réglementaires

Nouveaux faits :

Poursuite de l'achat de véhicules à faibles émissions.

Chiffres :

Augmentation de 5 points de la part de véhicules légers électriques avec dépassement de l'objectif qui avait été fixé à 30% pour fin 2024.

RÉUTILISATION DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL

NOUVEAU

Objectifs :

- Tous les agents de la collectivité nécessitant une dotation reçoivent des vêtements liés à leur mission.
- Tous les agents quittant la collectivité doivent rendre leur dotation.

Nouveaux faits :

- Les vêtements et/ou chaussures rendus en bon état sont nettoyés et remis en circulation.
- Les vêtements « d'occasion » sont distribués en priorité aux agents saisonniers et stagiaires.

Chiffres :

90% des saisonniers et stagiaires ont été dotés en vêtement d'occasion.

DIRECTION SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET SALUBRITÉ

chiffres clés

Déploiement de la
vidéoprotection :
Budget de

130 000 €
en 2023

196
caméras (+ 10)

Nombre d'opérations
3D (dératissage,
désinsectisation,
désinfection) :

877
en 2023



Actions et faits marquants

Un travail visant à atteindre les objectifs budgétaires a été entrepris. Seules les dépenses incontournables ont été maintenues, ce qui a permis d'atteindre les objectifs.

Avec le SCHS, un rôle transversal et d'accompagnement technique vis-à-vis des différents services en charge des domaines de la santé, de la salubrité et de l'environnement, principalement dans les domaines de la qualité de l'air intérieur, la salubrité de l'habitat et des bâtiments municipaux, la réduction des nuisances sonores, la mise en place et la surveillance des défibrillateurs, ainsi que les missions de dératissage, désinfection, désinsectisation (3D). Il est un partenaire du Contrat Local de Santé Mentale ainsi que du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne.



Missions

Garantir l'ordre public (sécurité, tranquillité, salubrité publiques)

Elaborer et mettre en œuvre le conseil local de sécurité de prévention de la délinquance (CLSPD)

Lutte contre l'habitat indigne

Intervention dans les domaines de l'environnement, l'hygiène et la santé



Police municipale - Marché Marceau



LUTTER CONTRE LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

indicateurs de suivi des ODD

Évolution de la délinquance générale en 2023

- 4 %

(6 684 faits contre
6 967 en 2022).

Atteintes à l'intégrité
physique :

+ 8.39 %

(1 887 contre 1 741)

Atteintes aux biens :

- 12.87 %

(3 770 contre 4 327)

Escroqueries
et infractions
économiques
et financières :

+ 14.24 %

(1 027 contre 887)

Dans un environnement de plus en plus anxiogène, où la violence des actes s'est accentuée, l'action a pour objectif de lutter contre l'insécurité et le sentiment afférant par une présence dissuasive, rassurante et visible de la police municipale. Il s'agit de participer à la garantie de l'ordre public, et à la protection des personnes et des biens.

À ce titre, elle arrête en flagrance les auteurs de délits (violences, vente ou utilisation de produits stupéfiants, etc.) et intervient pour constater les infractions à l'arrêté municipal relatif à la consommation d'alcool sur la voie publique ainsi que les infractions au code de la santé publique.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Mises à disposition	275	335	427	272	325	282
Ivresses publiques manifestes	170 (1259 pv)	158 (1192 pv)	175 (499 pv)	212 (569 pv)	184 (699 pv)	143
Troubles ordre public	2069	2978	1967	1505	1673	1150
Nbre total interventions	9853	11393	10265	7282	5958	6609

LUTTER CONTRE LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

Les nuisances sonores liées aux tapages diurnes et nocturnes porte atteinte à la tranquillité publique, au cadre de vie et à l'environnement.

À ce titre, la police municipale intervient pour faire cesser ces tapages et éventuellement dresser procès-verbal.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Tapages	893 (249 pv)	1172 (592 Pv)	1111 (556 pv)	1068 (257 pv)	523 (166 pv)	524 (424 pv)

ACCOMPAGNER LA POPULATION AVEC UN DISPOSITIF DE MEDIATION

La médiation municipale, composée de 6 agents, intervient sur les 9 quartiers prioritaires de la ville. 4 grandes missions :

- assurer une veille territoriale
- intervenir dans le cadre de la médiation interpersonnelle
- faciliter la coordination des acteurs partenaires du CLSPD
- prévenir le 1er acte délinquant via un accompagnement citoyen municipal.
- 2024 :
 - Deux adjoints de médiation recrutés dans le cadre d'emplois adultes
 - Relais (partenariat Préfecture)
 - Participation à la création d'un cercle de soutien et de responsabilisation avec le SPIP

- Partenariat initié avec le collège Firmin Roz, pour une intervention hebdomadaire auprès des élèves de la classe relais (exclus ou poly-exclus de leur établissement)

784 rencontres interpersonnelles et 2 126 heures de présence sur le domaine public.



PACIFIER L'USAGE DU DOMAINE PUBLIC : LA VIDEOPROTECTION

Pacifier l'usage du domaine public par des dispositifs de prévention situationnelle, notamment la vidéoprotection.

La mise en place d'un système de vidéoprotection sur la Ville a permis de contribuer à atteindre les objectifs du Plan Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (PLSPD), et plus particulièrement :

- la prévention des atteintes aux personnes et aux biens ;
- la dissuasion du passage à l'acte ;

- l'aide à l'élucidation, à l'exploitation a posteriori des informations recueillies.

Installation complémentaire au centre-ville et dans les PQV.

Au 31/12/24 :

210 caméras

156 réquisitions judiciaires

Le Centre de Supervision Urbaine (CSU) a réalisé 2 051 interventions.

Budget investissement 2024 : 314 000 €

SCHS ; MISE EN PLACE DE DÉFIBRILLATEURS

Mise en place de défibrillateurs afin d'être conformes à un décret de fin 2018 obligeant les municipalités à l'installation de dispositifs dans des ERP. En parallèle une animation pédagogique auprès des CM2 est organisée : « Localisation des défibrillateurs et comportements citoyens face aux situations de risque »

Depuis 2015, des équipements sont installés tous les ans ce qui représente un total de 116 défibrillateurs déployés sur le territoire communal. 98 installations ont été réalisées dans des armoires de surveillances.

Celles-ci appellent les services de secours lors de la prise du défibrillateur et permettent un suivi à distance de l'appareil (dysfonctionnement, utilisation de l'appareil...). Les autres installations sont réalisées dans des bâtiments ou véhicules et le personnel municipal vérifie quotidiennement le bon fonctionnement du défibrillateur.

De 2015 à 2024, l'animation scolaire a représenté 131 classes et 3 411 enfants.

En 2024, l'animation scolaire a été organisée dans 17 classes auprès de 387 enfants.

SCHS : QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (MISE EN PLACE D'INDICATEURS SANTÉ ET CONFORT)

NOUVEAU

En 2023, le SCHS a répondu à un appel à projet de l'Ademe et a obtenu une subvention de 98 000 € pour effectuer des études liées à la qualité de l'air dans des groupes scolaires et sensibiliser les occupants de ces établissements aux problématiques de la qualité de l'air et aux moyens d'améliorations.

Les études ont commencé en juin 2023 et se déroulent sur 6 groupes scolaires. Elles consistent à conduire des mesures de polluants (composés organiques volatiles,

particules fines, formaldéhyde, benzène, radon, CO₂, etc.) et des paramètres de confort (température, humidité et bruit).

En 2024 les séances de sensibilisation auprès des occupants (adultes et enfants des écoles) et des affichages pédagogiques ont été réalisés.

Les concentrations des polluants mesurées sont satisfaisantes, elles montrent une diminution de 2 à 30% du confinement (taux de CO₂) après la sensibilisation.



SCHS : SENSIBILISATION AU BRUIT

Depuis 2015, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne et la Fédération HIÉRO Limoges, le service communal d'hygiène et de santé (SCHS) mène une action qui se décompose en 2 volets auprès des élèves des classes volontaires du cycle 3 :

- Animation pédagogique d'une heure conduite à partir des malles d'activités pédagogiques (poker du son, simulation de surdité avec casques et bouchons d'oreilles, blind-test styles musicaux, chaîne d'amplification et maquette d'une oreille manipulable...).
- Participation des enseignants et des responsables pédagogiques à des conférences atelier.
- 2 027 élèves ont été sensibilisés entre 2015 et 2024 dont 120 élèves en 2024
- 18 référents périscolaires et agents de restauration ont également été formés.

Cette action est complétée par un travail fait avec la pose d'oreilles pédagogiques dans un restaurant scolaire ciblé chaque année. En 2024, il s'agissait du restaurant scolaire de Victor HUGO.

Depuis 2024, en partenariat avec la Direction des Ressources Humaines – Conditions de vie au travail et la Fédération HIÉRO, le SCHS mène une action de sensibilisation du personnel de crèche, par le biais d'une animation d'une heure sur la sensibilisation au bruit.

En 2024, c'est le personnel de la crèche de Beaubreuil (env 25 personnes) qui ont pu suivre cette animation.

SCHS : LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le SCHS intervient dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Cette action est réglementairement cadrée par le Code de la santé publique, le Règlement Sanitaire Départemental, le Code de l'Habitation et de la Construction et concerne des situations bien précises.

Les signalements sont suivis d'une visite du logement/immeuble pour établir un rapport de constat des désordres.

Le SCHS traite en moyenne 150 dossiers par an sur le volet « habitat ».

Sur l'année 2024 :

- 127 réclamations des usagers ont été réceptionnées pour des défauts dans leurs logements,
- 6 dossiers ont été instruits dans le cadre du partenariat CAF,
- 20 procédures contradictoires dans le cadre de mise en sécurité ordinaires d'immeubles menaçants,
- 2 arrêtés municipaux de mise en sécurité urgente ont été pris,




- 2 arrêtés municipaux de mise en sécurité ordinaires ont été pris,
- 1 arrêté d'astreinte administrative a été pris,
- 3 arrêtés municipaux de mainlevée suites aux travaux de mise en sécurité réalisées,
- 1 arrêté de traitement d'une situation d'insalubrité sur un immeuble.

Depuis le 1^{er} novembre 2024, la communauté urbaine de Limoges métropole (CULM) a mis en place le permis de louer sur une partie de l'avenue du Général Leclerc et du rond-point Carnot. L'ensemble de la demande est instruite par un agent du service Politiques de l'Habitat de la CULM et un technicien du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) est mis à disposition pour coréaliser les visites techniques et former les agents de Limoges Métropole de manière concrète sur le terrain.

Entre le 01/11 et le 31/12/24, il y a eu 9 visites dans le cadre du permis de louer.



DIRECTIONS RATTACHÉES AU MAIRE ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE

-  — DIRECTION DE LA COMMUNICATION
-  — DIRECTION DE L'ÉVÉNEMENTIEL
ET RELATIONS INTERNATIONALES
-  — MISSION D'APPUI

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

chiffres clés

232
communiqués de
presse et
12
conférences de
presse organisées

7A Limoges a produit
1 286
vidéos
834
émissions diffusés

2 082 403
vidéos vues toutes
plateformes
confondues (+ 15%)

153 500
abonnés sur les
réseaux sociaux de la
Ville et
41 689 523
posts vus pour
6 099
publications.

1 068 131
documents
imprimés, dont
490 m² de stickers,
425 m² de bâches,
312 m² d'affiches
grand format ;
13 980 affichettes,
114 500 brochures,
267 400 dépliant et
493 100 documents
administratifs

136
campagnes
d'affichage



Actions et faits marquants

Outre l'accompagnement des initiatives des services, les expositions ou animations des établissements culturels et les grands événements annuels comme Lire à Limoges, la Cavalcade, le Forum des associations ou Noël à Limoges, la direction de la communication a conçu et réalisé des campagnes de communication pour la végétalisation des façades, pour Limoges ville nourricière, à l'occasion du passage de la flamme paralympique à Limoges (sur l'histoire des JO, Instants athlétiques), pour l'opération Tricothon et Limoges en couleurs (initiatives du conseil municipal des enfants). La nouveauté en 2024 en campagne d'affichage avec plan médias celle déployée pour le festival d'été Limoges music Vibes. À l'occasion du passage de la flamme paralympique à Limoges, les photographes de la ville ont également réalisé une exposition photos mettant en avant la beauté du geste athlétique dans le sport

À noter également en 2024 la création et mise en ligne du site WEB sortir.limoges.fr en avril 2024. Avec sur la période avril à décembre 2024 une fréquentation de 119 821 visites et de 409 301 pages vues.



La direction de la communication informe la population et assure la promotion des actions de la Ville. Elle participe à la diffusion de messages sur des sujets d'intérêt général concernant la commune, fédère la population autour de projets municipaux afin de donner de la lisibilité aux actions des différents services en les traduisant en termes compréhensibles au plus grand nombre, en les replaçant dans la perspective du programme municipal et en expliquant les contraintes de l'action publique. Elle valorise les atouts et les acteurs du territoire de Limoges afin d'inciter l'installation des ménages et des entreprises, mais aussi pour accroître la fréquentation touristique. Elle accompagne et aide à la visibilité des événements locaux.



Magazine municipal - Vivre à Limoges



VAL MAGAZINE D'INFORMATION

Parmi les thématiques abordées dans Vivre à Limoges en 2024 on peut citer : le label Limoges ville durable, la place des Bancs se met au vert, le projet éducatif territorial, la qualité de l'air dans les écoles, les travaux dans les écoles, la restauration scolaire, les plantations de la rue Jean Jaurès, les aménagements et embellissement des bords de Vienne Limoges en couleur, la tonte raisonnée des espaces verts, le local et le bio dans les assiettes, l'optimisation de la consommation énergétique de la ville, les

80 ans de la libération de Limoges , le sport santé, la lutte contre le cyber-harcèlement des enfants, Limoges ville nourricière, la lutte contre le moustique tigre, l'achat de vêtements durable pour les agents de la ville (police municipale et surveillance du domaine public), l'épicerie sociale et éducative, l'apprentissage, la construction du centre de loisirs d'Uzurat, l'innovation et les filières d'excellence à Limoges ainsi que les pôles de compétitivité, la renaturation du cimetière de Louyat.

LABEL IMPRIM VERT POUR LES ATELIERS D'ÉDITION

Ateliers : Renouveau et Obtention du label imprim'vert
Recyclage des bâches PVC usagées

RELATIONS PRESSE

Projet de renaturation du cimetière de Louyat : les résultats de la concertation publique (janvier)

Reconversion de l'ancienne caserne Marceau : mise à disposition du dossier de concertation (juillet)

Limoges, ville nourricière - Nouvelle distribution de pommes de terre, mardi 30 janvier (janvier)

Reconversion de l'ancienne caserne Marceau : le bail est signé pour les résidents du tiers-lieu Bâtiment 25 (juillet)

Concertation publique sur les zones d'accélération des énergies renouvelables du 29 janvier au 18 février (janvier)

Reconversion de l'ancienne caserne Marceau : un chantier de plus de 2 millions d'euros investis par la Ville pour la création de ce tiers-lieu (septembre)

Projet d'écoquartier des Portes-Ferrées : Présentation des aménagements des espaces publics (avril)

Rue Jean-Jaurès, la chaussée se refait une beauté avec de la porcelaine (septembre)

LIMOGES - Sablard : tout un nouveau quartier résidentiel et commercial est sorti de terre (mai)

Renaturation du cimetière de Louyat : le chantier de l'allée principale débute le 12 novembre (novembre)

Grande collecte solidaire de téléphones à Limoges avec ecosystem (juin)

La végétalisation de la rue Jean-Jaurès se poursuit (novembre)

Rue Jean-Jaurès, les travaux de végétalisation se poursuivent (juin)

Limoges, ville nourricière : Distribution de pommes de terre, patates douces et carottes Vendredi 6 décembre (décembre)



LES REPORTAGES TV DE 7ALIMOGES

18/12/2024	L'école Jules-Ferry plante sa micro-forêt
26/11/2024	La renaturation du cimetière de Louyat continue
22/11/2024	Distribution alimentaire étudiants secours populaire
20/11/2024	Réemploi : les jouets aussi
14/10/2024	Visite des serres de la Vergne
11/10/2024	Colloque Manger Bouger
24/09/2024	Les hêtres du parc de l'Aurence 1 attaqué par un champignon
23/09/2024	Gestion des mares
17/09/2024	Un effort durable pour les mobilités douces
16/09/2024	Limoges ville amie des sourds
09/09/2024	MÉTAMORPHOSE, 10 années de chantiers à Limoges
23/08/2024	Le réseau électrique de la BFM centre-ville de Limoges se modernise !
14/08/2024	L'eau de la piscine des Casseaux pour arroser les espaces verts
05/08/2024	Récolte des tomates dans les serres
15/07/2024	Tonte raisonnée des espaces verts
11/07/2024	Olympiades seniors avec le CCAS
08/07/2024	Olympiades à la RAM des Casseaux
01/07/2024	Panneaux langue des signes place de la République
26/06/2024	Épicerie sociale et éducative
14/06/2024	Aménagement éco quartier Portes ferrées
05/06/2024	Installation panneaux voltaïques sur les bâtiments municipaux
21/05/2024	Dons de plants potagers aux écoles
26/04/2024	Challenge RTE économies d'énergie : Limoges lauréate
09/04/2024	Haiecoliers à Uzurat
06/04/2024	Les seniors à la patinoire
20/02/2024	Travaux dans les écoles
15/02/2024	Distribution de pommes de terre aux étudiants
08/02/2024	Découverte de la forêt pour les accueils de loisirs
08/02/2024	Aménagement d'une voie verte sur les Boulevards du Mas Bouyol et de Vanteaux à Limoges.
06/02/2024	Nils Pedersen, délégué général du Pacte mondial de l'ONU en visite à Limoges
29/01/2024	Limoges Ville Durable
18/01/2024	Étude de la qualité de l'air dans les écoles
14/01/2024	Ramassage des déchets sur les bords de vienne conseils de quartier
08/01/2024	Collecte des sapins et coquilles

DIRECTION DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET RELATIONS INTERNATIONALES



Actions et faits marquants

Maîtriser les coûts à actions constantes :

- Recycler et/ou adapter le matériel utilisé pour les manifestations : (les décors et les illuminations de Noël),
- Favoriser les échanges inter-villes (exemple : les chars de la cavalcade).

Économie d'énergie, la ville est éco-responsable :

- Tous les éclairages sont en basse consommation (100% LED), réduisant par sept la dépense énergétique et les décors sont tous en matière éco-responsable.
- Le nombre d'illuminations posées a été revu à la baisse et l'amplitude d'éclairage chaque soir a été diminué de 250 à 180h au total.
- La transformation et le réemploi de structures existantes

Pour le village de Noël, la réalisation d'une cinquantaine de structures, dont la plupart sont réutilisées (ex: pots T&P transformés en cupcake de Noël, transformation d'anciens décors lumineux en cadeaux colorés), utilisation de matériaux naturels (bougies en bouleau, file d'attente du Père Noël en bouleau, ...).

Maîtriser les impacts énergétiques des animations/décorations événementiels pouvant agir sur le climat.

- Réduction des coûts d'énergie globale pour Noël à Limoges 2024
- Illuminations revues à la baisse

Missions

Organisation d'événementiels (Cavalcade, Feu d'artifice du 13 juillet Toques et Porcelaine, Forum des associations, Village de Noël,)

Accompagnement d'associations ou de structures diverses souhaitant organiser des manifestations dans la Ville,

Organisation et suivi de la commission Événementiel (hebdomadaire), en lien avec les autres services municipaux.

MISSION D'APPUI



Actions et faits marquants

Arrivée d'un nouveau directeur à la Mission d'Appui.

Missions

La mission d'appui qui est rattachée à la Directrice Générale des Services traite les sujets confiés à titre de missions subsidiaires qui peuvent être ponctuelles ou récurrentes. Aux travaux d'assistance, d'analyse ou d'expertise viennent s'ajouter certaines missions projet comme l'action Cœur de Ville ou la reconversion des rez-de-chaussée commerciaux.

indicateurs de suivi des ODD

- Synthèse du bilan d'égalité homme/femme
- Expertises dans les relations avec des partenaires extérieurs
- Valorisation urbaine et redynamisation du centre-ville

Ville de Limoges

Hôtel de Ville - 1 square Jacques-Chirac
87031 LIMOGES CEDEX

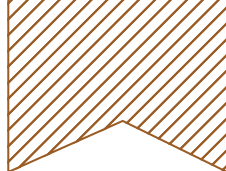
Conception maquette & impression : service communication - ateliers d'édition

Mise en page & diffusion : DRH-communication interne

Photos : Laurent Lagarde, Thierry Laporte, Alexis Bernardet,

Dépôt légal : 4^e trimestre 2025





Ville de Limoges RAODD 2024

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
ET DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

